Le Monde

500

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13350 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 31 DÉCEMBRE 1987

Les Etats-Unis en orbite basse

Les Américains ne sont pas près d'oublier le mardi 29 décembre. Un jour presque aussi noir pour leur industrie spatiale que ce triste 28 janvier 1986 où sept astronautes trouvèrent la mort dans l'explosion de la navette Challenger. Coup sur coup, ils ont appris qu'un Soviétique, Youri Romanenko, venait d'achever un vol record de près de onze mois à bord de la station orbitale Mir, et que le prochain tir de leur navette spatiale — clouée au sol depuis près de deux ans, — prévu pour le début du mois de juin 1988, était à nouveau reporté en raison d'un essai manqué avec une des fusées d'appoint de l'engin.

Cet incident ne serait qu'un contretemps de plus pour le programme américain si de leur côté les Soviétiques ne multipliaient les succès dans le domaine des vols habités. En dix ans, leurs cosmonautes ont assuré plus de cinq ans de présence dans l'espace à bord des stations Saliout-6, Saliout-7 et Mir.

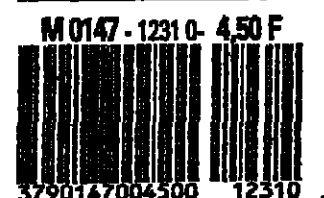
Ces chiffres ne peuvent laisser indifférente une NASA paralysée par les défaillances de ses trois navettes, qui, si elles volaient à nouveau, ne pourraient offrir à l'Amérique que des missions habitées d'une huitaine de jours, voire d'un mois dans le meilleur des cas. Ce n'est pas avant le milieu des années 90 que les Etats-Unis pourront disputer aux Soviétiques la colonisation de l'espace en envisager de plus longues missions avec la mise en service d'une station spatiale permanente pour laquelle le Congrès n'a voté pour l'année qui vient qu'un budget réduit.

Une preuve de plus que les techniques les plus sophistiquées ne sont pas toujours payantes, surtout si elles s'accompagnent d'erreurs stratégiques dans l'élaboration des programmes. Le choix de la navette comme « lanceur à tout faire » en est une, que soulignent « a contrario » les succès de la fusée classique Ariane. L'incapacité actuelle pour le Pentagone, faute de lanceurs disponibles, de renouveler ses satellites de reconnaissance et d'écoute est tout autant une conséquence de ce mauvais choix.

De leur côté, les Soviétiques, avec un lanceur, dont le premier modèle remonte à trente ans, ont su mettre en place un système très performant : une station orbitale d'une vingtaine de tonnes, l'équivalent d'un petit appartement, sur laquelle viennent se greffer les diverses pièces d'un Meccano dont le module de base, Kvant, pèse également 20 tonnes. Cette station est approvisionnée en énergie, en matériel et en vivres par des vaisseaux-cargos Progress, et desservie en hommes par des capsules Soyouz dont le dessin remonte aux débuts de l'astronautique. En attendant la mise en service de la navette qu'ils construisent.

Mais les Soyouz suffisent amplement pour accumuler des premières. De leur faiblesse en électronique et en miniaturisation, qui les a contraints à utiliser des engins lourds et à confier aux cosmonautes de grandes responsabilités, les Soviétiques ont fait une force. Ils ont persévéré dans cette voie en développant, non sans mal semble-t-il, la fusée Energie, pendant soviétique de la célèbre Saturne américaine utilisée dans les années 70 pour les vols vers la Lune, et abandonnée depuis. Une décision que la NASA et le ministère de la défense regrettent peut-être à l'heure où les projets de « guerre des étoiles » (initiative de défense stratégique) réclament des lanceurs puissants capables de mettre de lourdes charges en orbite basse.

(Lire nos informations page 12.)



M 0147 - 1231 0- 4,50 F
3790147004500 12310

La situation économique internationale et la crise monétaire

Dette : Washington propose un plan pour le Mexique

Initiative originale : le Trésor des Etats-Unis a proposé, le mardi 29 décembre, une solution partielle de l'endettement des pays en voie de développement. Ce plan, proposé d'abord au Mexique, permettrait à ce pays, deuxième débiteur mondial après le Brésil, de souscrire des bons du Trésor remboursables au bout de vingt ans, puis de proposer aux banques l'échange d'une partie de leurs créances contre des obligations gagées sur ces bons. L'échange se ferait au taux du marché, ce qui consacrerait la décote actuelle de ces créances, environ 50 %.



Lire page 19 l'article de François Renard.

Dollar : les patrons redoutent un contrecoup en 1989

Les dirigeants des entreprises françaises s'inquiètent de la dépréciation du dollar. Si tous les secteurs ne seront pas touchés en 1988, l'industrie française dans son ensemble pourrait être atteinte en 1989 quand elle affrontera le regain de la compétitivité obtenu par les entreprises américaines et le choc des produits japonais qui se reporteront des Etats-Unis vers l'Europe. Déjà, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a déclaré à « France-Soir » du 30 décembre que la chute du billet vert est « une catastrophe pour Airbus ».

6,07 francs le 25 septembre, 5,86 francs le 28 octobre, 5,55 francs le 30 novembre, 5,38 francs le 29 décembre... En trois mois, le dollar aura perdu 10 % de sa valeur. *« Et il n'a pas fini »*, constatent nombre d'observateurs, convaincus que le billet vert n'a pas encore atteint le niveau, tant économique que psychologique, qui entraînera un retournement de tendance sur les marchés des changes. Tout le problème étant de savoir où se situe ce niveau. Ce qu'il y a de sûr, en revanche, c'est que la *« parité de compétitivité »* pour les entreprises françaises est dépassée depuis longtemps.

Selon les types d'activités et de produits, elle se situe entre 6 F et 6,5 francs (un seuil franchi fin 1986). Avec un dollar à 5,40 francs, voire moins, les patrons français n'en sont pourtant pas réduits au désespoir.

Aucune entreprise française ne s'est payé le luxe d'établir des budgets 1988 avec une devise américaine au-dessus de 6 francs. Les plus optimistes tablent sur une parité proche de 6 francs, les plus pessimistes plongent jusqu'à 5,10-5,20 francs.

CLAIRE BLANDIN.

(Lire la suite page 21.)

L'année en France et dans le monde

La fatigue après la fièvre

par ANDRÉ FONTAINE

Le 11 juillet 1987, la population de la planète a franchi le cap des cinq milliards d'habitants, ce qui signifie qu'elle a doublé depuis 1950. Dans le même laps de temps, celle de la France est passée de 41,5 millions à 55, soit un accroissement de 32 % seulement.

Quand il atteint une telle ampleur, un changement quantitatif devient, selon la forte formule de Marx, qualitatif. On dira bien sûr qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle en soi puisqu'il était attendu, l'art de la prévision étant autrement plus sûr en démographie qu'en économie monétaire ou pétrolière. Il n'empêche qu'on peut voir là l'une des clés de beaucoup des événements récents. Bien avant la guerre, Husserl écrivait déjà que *« le principal péril pour l'Europe réside dans la fatigue »*. La chute des naissances, quasi générale sur le continent, entraîne un vieillissement des nations qui contribue à diminuer leur dynamisme et leur faculté de changement, indispensables pourtant à leur adaptation aux réalités et aux défis d'un monde en pleine mutation.

En France, cette fatigue a été d'autant plus perceptible que 1986 s'était achevée dans la fièvre avec, coup sur coup, l'explosion de colère des lycéens et des étudiants, chauffés à blanc par la mort de Malik Oussekine, et l'interminable grève de la SNCF. Celle-ci s'est prolongée au début de 1987. Et c'est la particulière rigueur d'un hiver responsable, rien qu'en France, d'une centaine de morts, qui a en a eu finalement raison, beaucoup plus que l'autorité d'un gouvernement qui, dans tous les domaines, accumulait à l'époque les preuves de son hésitation.

On aurait pu croire que l'effervescence rebondirait à la première occasion. Il n'en a rien été. Toutes les tentatives de relance du mouvement étudiant ont échoué. L'agitation sociale, malgré la volonté du pouvoir de réglementer le droit de grève, de reposer l'éternel problème du financement de la Sécurité sociale, de remettre en cause la nationalisation, intervenue à la Libération, de la régie Renault, est restée dans l'ensemble sporadique et corporative. Du coup, malgré tous les nuages qui obscurcissent l'horizon 1988, l'année s'est achevée dans un calme qui contraste singulièrement avec le climat de ses débuts.

Non seulement il n'y avait pas eu, l'an dernier, de trêve des confiseurs, mais les magasins avaient constaté une chute très sérieuse de leur chiffre d'affaires, imputable à la crainte d'un renouvellement des attentats qui avaient endeuillé l'automne, à la diminution du tourisme étranger et aux difficultés de déplacement consécutives à la grève des transports. Sans atteindre à l'euphorie des marchands de tableaux qui ont fait monter à des niveaux astronomiques les cotes d'un Van Gogh et d'un Modigliani, d'ailleurs également sublimes, les commerçants ont été unanimes à constater, dans les dernières semaines, une très nette recrudescence de leurs ventes.

(Lire la suite page 6.)

La vague des feuilletons télévisés américains

Usines à scénarios

« Columbo », « Dallas », « Dinasty », « Starsky et Hutch », « Mission impossible »... **Les Français n'ont jamais tant consommé de séries ou feuilletons américains. Et les Américains n'ont jamais tant produit. A la source ? les scénaristes hommes-clefs de l'industrie télévisuelle...**

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

La classe s'est rapidement remplie. Un cahier dans une main, un hamburger ou un Coca dans l'autre, quelques élèves continuent d'arriver, se lèvent sur la pointe des pieds pour mieux scruter la pièce et se trouver un siège, si possible pas trop loin d'un écran de télé.

Il y a Chuck, le sportif-musicien qui rêve d'écrire des clips ; David, architecte père de famille qui a, dit-il, l'idée d'un télé-film ; Angela, secrétaire à la Fox, Oliver qui est médecin, Terry, informaticien ; Cinthya, assistante de marketing.

Disney et Jeff qui fabriquent des brownies en attendant de vendre ses scripts... Tout l'éventail des professions, tout l'évantail des âges : Chuck a vingt-deux ans, Angela est grand-mère. Le lundi soir, ils se retrouvent dans cette salle d'école, au sud de Hollywood, pour suivre la classe de John Truby... sur l'écriture de scénario.

Des marginaux ? Erreur ! A Los Angeles, ils sont aujourd'hui des milliers à vouloir vivre de leur plume et porter des histoires à l'écran. Des milliers à considérer la télévision comme un nouvel eldorado. Est-ce la proximité des studios, la tradition même de la ville vouée au septième art, ou la proximité des stars que l'on aperçoit parfois en descendant Sunset Boulevard ? *« C'est bien simple,* remarque un producteur, *à Los Angeles, tout le monde écrit un scénario ! »* En matière de télévision, le mouvement prend aujourd'hui des allures de phénomène sociologique.

Bien sûr, il y a les cours : ceux du matin, et ceux du soir, en fin de semaine, en plein été, étalés sur un an, ou condensés en un mois, sous forme de conférences ouvertes au grand public ou de séminaires fermés, dans des studios désaffectés ou à l'université. Il y a aussi les bibliothèques et les vidéothèques aux ressources infinies et puis les librairies. Toutes à Los Angeles consacrent au scénario au moins un rayonnage et une poignée d'entre elles, connues des téléphages, ont même, dans des réserves immenses, le script intégral de n'importe quelle série télévisée. Il y a enfin la presse spécialisée dans l'industrie audiovisuelle, *Variety, Hollywood Reporter, Broadcast, Emmy* — qui donne les tendances du marché, les scores de chaque programme, leurs coûts et leurs rapports et les tournages en cours.

ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 16.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الأصل

Débats

Comment l'UNESCO pourrait se réformer

Il existe pour l'Organisation des remèdes à la paralysie, aux affrontements stériles et à la centralisation bureaucratique.

par PAUL BALTA

DES réformes. Tout le monde les réclame depuis qu'a éclaté la crise de l'UNESCO, *mais rares sont ceux*, parmi les différentes catégories de personnes concernées, qui formulent des réponses précises. Le poids de l'institution, l'automatisme des querelles politiciennes et le corsetage des hiérarchies rendent difficile, il est vrai, une analyse objective des besoins et des remèdes. Pour l'observateur extérieur, l'action réformatrice devrait se situer aux deux niveaux qui sont à l'origine de la crise : les structures institutionnelles et le fonctionnement interne.

Pour ce qui est des structures, il convient d'en finir, d'entrée de jeu, avec les approximations qui ont fleuri ici et là. Revenons aux faits. Le tiers-monde a été accusé de politiser à outrance l'UNESCO. Pour redresser la barre, le groupe occidental n'avait rien trouvé de mieux, au moins dans un premier temps, que de soutenir la candidature, au poste de directeur général, d'un... général. Curieuse thérapeutique que celle qui consiste, dans le cas d'un organe culturel, à soigner la politisation par la militarisation !

Dans une interview, le directeur général sortant préconisait une réforme essentielle : « *la restitution du conseil exécutif aux seuls représentants de l'intelligentsia universelle* » (1). Il est permis de se demander pourquoi, en treize ans d'exercice, M. M'Bow n'a pas pris l'initiative d'appliquer cette excellente proposition, à laquelle les Etats membres se devraient de réfléchir sérieusement.

N'oublions pas qu'à l'origine le conseil exécutif et ses organes subsidiaires comptaient des noms prestigieux tels Jacques Maritain, Paulo de Carneiro, Indira Gandhi, Archibald Mac Lich, Taha Hussein, Amadou Ampate Ba, René Cassin... Leur mission ? Etre une sorte de caisse de résonance des grands débats de l'heure dans les domaines de la culture, de la science et de l'éducation. Leur tâche ? Indiquer des directions de recherche et proposer des actions susceptibles d'éclairer intellectuellement le travail du secrétariat.

Or, en 1954, la délégation américaine, en proie aux démons du maccarthysme, introduisait dans le mode d'élection un bouleversement grandement responsable de la crise dans laquelle se débat l'UNESCO : au lieu d'être choisis *intuitu personae*, les membres du conseil exécutif ont été, depuis, proposés par leurs propres Etats, suivant évidemment d'autres critères. C'est ainsi que des diplomates, souvent de deuxième rang ou en fin de carrière, ont progressivement remplacé les figures qui donnèrent son lustre et son efficacité à l'UNESCO.

Actuellement, sur les cinquante membres du conseil exécutif (nombre effarant, soit dit en passant, pour un organe de réflexion et de décision), on aurait du mal à trouver 10 % d'hommes de culture, de savants, d'éducateurs ou de spécialistes de la communication de réputation mondiale. Et ce n'est un secret pour personne que le niveau intellectuel des débats y baisse d'année en année.

Dénaturation du conseil exécutif

Il y a plus grave : par l'inclination naturelle de ses membres, le conseil exécutif a insensiblement changé de fonction pour devenir un forum purement diplomatique d'affrontements politiciens. C'est, en somme, une conférence générale en réduction qui passe un temps considérable à suivre au jour le jour le travail du secrétariat au lieu de l'orienter. C'est aux délégations permanentes des Etats membres que devraient revenir, dans le cadre d'un comité du suivi, par exemple, les tâches nécessaires de contrôle, de coordination et d'accompagnement du travail du secrétariat. Une telle réforme des structures favoriserait un retour salutaire aux conceptions des pères fondateurs concernant le statut et le rôle du conseil exécutif, dont les membres devraient, à nouveau, être choisis pour leur capacité de réflexion et de proposition, tout en respectant équitablement les répartitions géographiques.

La dénaturation subie par le conseil exécutif a entraîné une réaction en chaîne qui s'est répercutée sur le fonctionnement interne, car les préoccupations des diplomates qui le composent ne coïncident pas forcément avec les critères de compétence scientifique indispensables au bon fonctionnement du secrétariat. Les jeux politiciens, encouragés par l'ancienne équipe de direction, ont aggravé la désaffection à l'égard des aspects techniques et hautement qualifiés de l'exécution du travail nécessaires à la bonne marche de l'UNESCO.

Il est frappant, à cet égard, de constater que la proportion de candidatures purement politiques pour le poste de directeur général d'une institution qualifiée de culturelle et spécialisée a été écrasante ; les ministres des affaires étrangères de plusieurs pays se bousculaient au portillon. Il est heureux qu'en définitive ce soit un savant réputé qui ait été élu. Voyons dans cette inversion de tendance un signe encourageant pour l'avenir. Mais la poursuite du redressement supposerait que M. Federico Mayor soit en mesure de réviser en profondeur le fonctionnement interne.

Une telle réforme devrait porter sur des réaffectations du personnel et sur les méthodes de travail et de gestion. Il est de notoriété publique que les compétences de certains fonctionnaires sont mal utilisées. Mises au placard, des personnalités de renom international se sont trouvées obligées d'exercer leurs talents en dehors de l'institution à laquelle *elles continuent d'appartenir* tandis que d'autres ont dû, à leur corps défendant, se résoudre à la quitter. Nous ne citerons pas de noms de crainte d'en omettre...

Clientélisme, ankylose

Le nouveau directeur général, qui fut pendant trois années mêlé à la vie du secrétariat, ferait certainement d'intéressantes découvertes s'il faisait « parler les placards » de la place Fontenoy et de ses annexes. Il y trouverait une concentration de matière grise dont ne peuvent se prévaloir bien des membres de la hiérarchie bureaucratique dont il va hériter. Mais, même une réaffectation plus appropriée des fonctionnaires ne suffira pas à redynamiser un corps ankylosé.

La centralisation bureaucratique aggravée par le clientélisme, l'atomisation des programmes et les méthodes kafkaïennes de gestion ont, en effet, contribué à la paralysie de l'UNESCO. C'est pourquoi il conviendrait de s'inspirer des évolutions scientifiques en matière de management culturel et d'opter pour des méthodes souples et dynamiques fondées sur l'organisation et l'utilisation des réseaux et l'effet démultiplicateur des actions. La gestion de la « chose culturelle » ne peut plus se faire selon le modèle des pures mécaniques administratives.

Il est d'ailleurs navrant que des organismes spécialisés — l'UNESCO n'est pas le seul exemple, même à Paris — continuent de fonctionner de façon lourde et onéreuse en ignorant les notions d'ingénierie culturelle et les projets pilotes conçus dans d'autres structures, qui apportent la preuve de leur efficacité.

(1) *Le Monde*, du 21 octobre.

Ethiopie : aider les victimes

par FRANÇOIS JEAN (*)

DEUX ans après la tragédie de 1984-1985, le spectre de la famine plane de nouveau sur l'Ethiopie. Dans le nord du pays, cinq millions de paysans épuisent leurs dernières réserves et commencent à migrer en quête de nourriture. Et reparaissent déjà, sur nos écrans de télévision, les images d'enfants affamés rythmées par les commentaires sur la sécheresse. La sécheresse a bon dos. Les pluies ont certes été insuffisantes l'été dernier, mais le climat ne suffit pas à expliquer les crises récurrentes et de plus en plus fréquentes qui secouent l'Ethiopie. La famine ne tombe pas du ciel ; elle résulte des effets conjugués de la sécheresse, de la guerre et des politiques du régime.

Cette année encore, les régions menacées par la famine sont précisément les régions dévastées par le conflit qui oppose, depuis de longues années, Addis-Abeba aux mouvements de guérilla. La guerre qui ravage l'Erythrée et le Tigré est à la fois un vecteur de la famine et un obstacle à l'acheminement des secours. Le problème est d'autant plus grave que les régions traditionnellement excédentaires ne peuvent plus subvenir aux besoins des zones affectées. Depuis dix ans, l'Ethiopie révolutionnaire s'enfonce dans une situation de disette chronique et dans une dépendance croissante de l'aide occidentale. Cette évolution ne tient pas à l'hostilité du climat, à l'ingratitude des sols ou à l'archaïsme supposé des paysans éthiopiens. Au contraire, ceux-ci réagissent fort logiquement aux possibilités qui leur sont offertes, aux prix qui leur sont consentis, aux structures qui leur sont imposées... en se réfugiant dans l'agriculture de subsistance.

⁂

Partout, la livraison de quotas obligatoires, la multiplication des taxes, la collectivisation des terres ont découragé la production, étranglé la paysannerie et accru sa vulnérabilité à la sécheresse. En dépit des avertissements répétés de tous les observateurs — y compris soviétiques, — les idéologues d'Addis-Abeba s'obstinent dans une politique suicidaire qui condamne le pays à une catastrophe perpétuelle. Aucune aide extérieure, aussi massive soit-elle, ne saurait compenser les effets de cet acharnement.

Nul ne saurait pourtant se désintéresser du sort des victimes de cette fuite en avant. La survie des paysans éthiopiens dépend cette année encore de la solidarité internationale. Il y a urgence. Tout doit être mis en œuvre pour éviter une nouvelle hécatombe. Ce qui suppose de mobiliser sans délais l'aide nécessaire et de la faire parvenir aux victimes. Ainsi posé, le problème ne paraît pas insurmontable. Cette année du moins, les dirigeants éthiopiens n'ont pas cherché à dissimuler la situation, et leurs appels ont été largement entendus. Reste qu'au-delà du déchargement des vivres dans les ports éthiopiens leur acheminement dans les zones de conflit apparaît d'emblée aussi problématique qu'il y a deux ans.

⁂

Si, dans les prochaines semaines, les belligérants ne respectaient pas leurs engagements de laisser circuler librement les convois de vivres, les paysans ne pourraient être secourus dans leurs villages et viendraient s'échouer dans les camps de la faim. Nul doute que le régime tenterait de profiter de la déstructuration de la société rurale — et des moyens fournis par l'aide internationale — pour renforcer son emprise sur les populations et les regrouper en masse dans de nouvelles structures collectives. Resurgirait alors le cauchemar de 1984-1985 peuplé de violences et de chantage, de migrations massives et de déplacements forcés de populations...

Le risque est grand que l'aide, mobilisée au nom des victimes, ne vienne alimenter un processus meurtrier de transformation sociale. N'était l'indifférence du colonel Mengistu à l'égard du sort des affamés, le meilleur soutien que l'on pourrait leur apporter serait de lier l'aide à un changement d'orientation radical. A défaut, du moins doit-on s'assurer que le mouvement de solidarité envers les Ethiopiens ne soit pas détourné de ses objectifs. Confrontées à une logique totalitaire, les organisations humanitaires devront faire preuve de lucidité et de détermination pour aider et défendre les victimes, pour les nourrir et faire entendre leurs voix, pour éviter enfin qu'elles ne soient définitivement emportées dans une spirale de famine et d'oppression.

(*) Auteur de *Ethiopie, du bon usage de la famine*, Médecins sans frontières, 1986.

Au courrier du Monde

HYPOCRISIE

Les ventes d'armes

Il est sans doute scandaleux de vendre des armes à l'Iran. Mais serait-il donc louable de vendre des armes à quelque belligérant que ce soit en vue de la destruction et de la mort ? Est-il satisfaisant que tous les pays dits civilisés se disputent âprement, dans une macabre émulation, le marché de la mort subite ?

Est-il réconfortant de constater qu'en France la vente des armes constitue l'élément positif majeur de la balance du commerce extérieur ?

On nous dit — sans doute pour s'en excuser — que le commerce des armes permet le maintien d'une industrie qui assure plusieurs centaines de milliers d'emplois. Est-il glorieux que ce soit au prix de plusieurs centaines de milliers de morts ? Est-il logique que les gouvernements qui proclament leur attachement à la paix et prônent le désarmement soient aussi ceux qui alimentent les guerres et les tueries ?

Nous vivons une époque singulière et singulièrement hypocrite qui s'accommode aisément des plus éclatantes contradictions en détournant pudiquement le regard loin des évidences de la réalité et en acceptant tacitement de s'enrichir par le massacre. Puisque nous voilà sur la voie du désarmement, pourquoi ne pas s'y engager pleinement en renonçant à fournir des armes à quiconque pour encourager ou entretenir les conflits, en attendant l'improbable avenir où les hommes renonceraient à s'entre-tuer et à vivre dans un véritable état de civilisation ?

PHILIPPE LAMOUR,
président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon.

CONFORT

Le parcours du spectateur

A la suite de la lecture de l'article de J.-F. Lacan sur la crise du cinéma, dans votre numéro du 28 novembre, je vous soumets ma plus récente expérience de spectateur.

De passage à Paris, je constate avec plaisir qu'un des deux cinémas voisins de mon hôtel affiche *le Dernier Empereur*. Horaire annoncé : Séance à 21 h. — Film à 21 h 30.

Je me présente dix minutes environ avant 21 h. Voici le déroulement de la soirée :

— Entrée dans la salle pratiquement vide. L'ouvreuse, postée en haut de l'escalier, tend la main et vous autorise à vous placer vous-même « *où vous voulez* ». Une telle prestation vaut bien quelques francs.

— 21 h : Début de la « séance ».

— 21 h, 21 h 10 : Bandes annonces des prochains spectacles.

— 21 h 10, 21 h 25 : Publicités tonitruantes sans possibilité de télécommande libératrice.

— 21 h 25, 21 h 30 : Rien. Le spectateur est prié de considérer ces cinq minutes de silence comme un entracte bien mérité après l'effort d'attention qu'il a fourni jusque là. Vente de confiserie.

— 21 h 30 : Extinction des lumières et, enfin, début du film.

Je pense que la salle est d'un bon confort et d'une qualité technique que le meilleur téléviseur ne peut actuellement fournir.

Solution ? Arriver à 21 h 30 pour échapper au début sans intérêt ? Oui, mais à 21 h 30 les bonnes places sont occupées par les spectateurs autorisés à se placer à leur convenance.

Que la profession gémisse un peu moins sur la baisse de fréquentation des salles et se préoccupe un peu plus de rendre attrayante une sortie de cinéma : réservation de places avec tarifs différenciés, hall d'accueil avec, pourquoi pas, un bar à l'abri des intempéries pour ceux qui arrivent en avance, limitation stricte de la séance à la projection du film, etc.

Il est évidemment plus facile de réclamer l'aide de l'Etat !

PIERRE BERTRAND
(Courchevel, Savoie).

ÉTAPES

M. Borotra et l'immigration

Je trouve la proposition du porte-parole du RPR, Franck Borotra, telle qu'elle est relevée dans *le Monde* du 17 décembre (« *si l'on veut vraiment lutter contre le racisme... il faut mettre un coup d'arrêt à l'immigration* ») particulièrement intéressante.

Il conviendrait toutefois de procéder par étapes. En commençant par les Suédois. Pourquoi les Suédois, et pas les coiffeurs ? Parce que tout le monde a pu noter que, à chaque fois que ce peuple feint de nous décerner un Nobel scientifique, il fait en sorte que ce soit sur un juif que ça tombe, *un protestant*, un *ancien Polonais*, voire un communiste, et jamais sur un vrai Français.

Et puis, en cette période de vaches maigres, n'est-il pas scandaleux de voir ces hordes de Wilander, Jarryd et autres Nyström qui envahissent régulièrement nos courts de tennis pour y glaner nos si précieuses devises ?

C'est avec impatience que nous attendons tous la protestation véhémente de M. Borotra contre la pleine page de propagande achetée (dans *le Monde* du 14 décembre) par un parti politique qui ose prétendre que « *la réponse aux difficultés qui peuvent survenir, c'est... l'ouverture des frontières* ». Que M. Borotra soit officiellement le porte-parole de ce parti n'y change rien : vivement le démenti !

MICHEL BREITMAN
(Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine).

OUBLI

Le quatrième otage

Votre journal, comme la plupart des médias, évoque les « *trois otages* » français dont on attend toujours la libération.

Si quelqu'un manque cruellement aujourd'hui, c'est aussi Michel Seurat, ami du Liban et de la vérité.

Elisabeth PICARD
Chercheur à la Fondation nationale de sciences politiques

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Etranger

La fin du sommet de Ryad

Les pays du Golfe ont fait preuve de modération envers l'Iran

RYAD
de notre envoyée spéciale

« Le dialogue avec l'Iran n'a jamais cessé ; il continue et il continuera. » Le prince Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, ne pouvait être plus clair pour illustrer la position adoptée par les Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis, Oman), à l'issue de leur huitième sommet de Ryad, qui a pris fin mardi 29 décembre.

La modération du communiqué final, qui, à aucun moment, ne condamne l'Iran, signe en tout cas la victoire des partisans d'une certaine entente avec Téhéran, Oman et les Emirats arabes unis principalement, qui ont obtenu un texte bien en retrait de celui du sommet arabe d'Amman. Le CCG réaffirme, certes, *« son engagement aux résolutions adoptées sur la guerre Iran-Irak par le sommet arabe »*, mais se garde bien d'en reprendre les termes dans sa propre déclaration finale. Alors que les chefs d'Etat arabes avaient *« réprouvé l'obstination du régime iranien à ne pas arrêter les hostilités »*, le CCG ne fait que *« regretter la politique d'atermoiement de l'Iran face à la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU »*.

Une médiation syrienne ?

L'Irak, qui ne bénéficie d'aucune mention de solidarité, contrairement à Amman, se voit simplement *« félicité »* pour son attitude *« positive »* dans cette même résolution. Le CCG s'est, d'autre part, indique le communiqué, contenté d'*« examiner les incidents de La Mecque* (le sommet arabe parlait d'« acte criminel et sanglant ») *et les troubles perpétrés par le régime iranien, les bombardements iraniens du Koweït par les missiles, la prise d'assaut des ambassades koweïtienne et saoudienne à Téhéran, les attaques des pétroliers et des navires de commerce dans les eaux du Golfe »*, pour conclure à un appel à l'Iran *« à observer les principes de bon voisinage et de respect mutuel, afin de garantir la paix et la sécurité de la région »*.

Le CCG n'a fait, enfin, qu'*« exprimer l'espoir que l'Iran répondrait positivement à la volonté de la communauté internationale et de la nation islamique de mettre fin à cette guerre sanglante »*, la seule solution étant, aux yeux du CCG, l'application de la résolution 598. Les chefs d'Etat du Golfe *« ont appelé la communauté internationale, particulièrement le Conseil de sécurité de l'ONU, à prendre des mesures appropriées pour l'application immédiate de cette résolution »*.

Seule décision concrète à cet égard : le prince Saoud El Fayçal a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que le CCG allait envoyer des missions dans les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité pour les presser de mettre en place des mécanismes pouvant assurer l'application de la résolution 598. Cette modération des Etats du Golfe est-elle le résultat de ce qui apparaît comme une tentative de médiation syrienne entre l'Iran et les pays du Golfe ? M. Farouk Charah, ministre syrien des affaires étrangères, s'est en tout cas rendu à Téhéran le jour de la clôture des travaux du CCG. Il se trouvait à Ryad, samedi, lors de l'ouverture du sommet, revenant de Téhéran.

Déjà, des rumeurs attribuaient le ton conciliant du discours inaugural du roi Fahd au message qu'il avait reçu du président Assad. Damas, contrainte de reculer au sommet arabe d'Amman, en acceptant notamment une condamnation de l'Iran, cherche à reprendre l'initiative. D'autant que les aides financières promises par les Etats du Golfe, dont la Syrie a un urgent besoin, étaient conditionnées par un changement d'attitude de Damas dans la guerre Iran-Irak.

Le président Assad préfère sans doute une nouvelle fois tenter d'agir sur Téhéran, au moment où l'Iran est dans une position plus délicate. Reste à savoir ce qu'ont « promis » les dirigeants iraniens et combien de temps ils s'y tiendront.

Ce huitième sommet paraît aussi marquer un certain recul pour l'Irak, dans la mesure où les Etats du CCG semblent mener leur propre stratégie, séparant ainsi la guerre du Golfe du conflit bilatéral *stricto sensu*. Quoi qu'il en soit, les responsables saoudiens ont tenu à préciser que l'attitude du CCG ne devait pas être interprétée comme un signe de faiblesse. Tour à tour, le prince Sultan Ibn Abdulaziz, deuxième vice-premier ministre et ministre de la défense saoudien, a expressément affirmé que *« modération n'*[était] *pas synonyme de faiblesse »*, et le prince Saoud El Fayçal a déclaré que *« si les provocations ou les agressions iraniennes se poursuivaient, les Etat du CCG étaient capables de se défendre »*.

En attendant, les dirigeants de Téhéran, qui avaient, quelques jours avant cette réunion, envoyé des émissaires à Oman, dans les Emirats arabes unis, à Qatar et à Bahrein, peuvent s'estimer satisfaits d'un communiqué qui marque les limites de la solidarité des Etats du Golfe face au danger iranien.

La coopération en matière de sécurité

La seule décision annoncée, sans être assortie toutefois des détails qui permettraient d'en mesurer la portée, concerne la stratégie de sécurité des Etats du CCG, c'est-à-dire essentiellement le renforcement de la coopération en matière de police et de renseignements. Cependant, il n'est toujours pas sûr que le Koweït ait accepté certaines des mesures qu'il juge contraires à sa Constitution, comme le droit de suite ou l'extradition automatique entre les pays membres.

Sur le plan de la coordination militaire, rien de concret ne semble avoir été décidé. Le prince Sultan a affirmé que le Conseil avait adopté la recommandation faite par les ministres de la défense du CCG, à savoir le renforcement de la coopération militaire et celle en matière d'industrie d'armement. Seul l'avenir dira ce qu'il en est réellement.

En fait, les seuls points positifs, dont beaucoup d'ailleurs doivent être encore examinés en commission pour leur application, concernent l'économie. Créé pour répondre collectivement aux menaces de la guerre Iran-Irak, le CCG, paradoxalement, n'a d'existence réelle que dans le domaine économique. Les Etats membres comptent visiblement plus, pour leur défense, sur leur propre stratégie et leurs propres alliances. Une réalité dont Téhéran sait jouer.

Dans l'attente du prochain sommet, qui se tiendra en 1988 à Bahrein, les pays du Golfe ont souligné l'importance de la stabilisation du marché pétrolier, demandant aux membres de l'OPEP de maintenir le prix du baril de pétrole à 18 dollars, seule façon d'assurer leurs revenus et donc de maintenir ou d'accroître leurs dépenses en matière de défense.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ISRAËL : un constat du ministre de la défense

M. Rabin reconnaît le caractère « spontané » des récentes manifestations palestiniennes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En quelques phrases très franches, sur le ton rugueux qu'il affectionne, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, a exposé, le mardi 29 décembre, certaines des leçons que lui inspiraient les manifestations de ces deux dernières semaines dans les territoires occupés. C'est un constat plus militaire que politique de ce qui fut une large mobilisation de la population, et des difficultés de l'armée à y faire face.

Les émeutes, reconnaît-il, furent, au moins au départ, spontanées ; l'armée a été surprise par leur ampleur, qui fut sans précédent, et dorénavant mieux équipée et massivement déployée, elle n'entend plus se laisser surprendre — et surtout pas le 1er janvier, à l'occasion de la journée-anniversaire du Fatah (1).

Dans une longue interview recueillie par le quotidien *Haaretz* (indépendant), le ministre, qui est l'un des principaux dirigeants du Parti travailliste, explique notamment : *« Je ne prends pas à la légère ce qui s'est passé. Il y a déjà eu dans le passé des troubles, mais pas d'une telle dimension. Si l'on tient compte de l'ampleur* [des manifestations], *la situation* [dans les territoires] *est certainement nouvelle. »* Ce jugement diffère singulièrement de l'appréciation portée par le premier ministre, et chef de la droite, M. Shamir, qui n'a voulu voir *« rien de nouveau »* dans des événements s'apparentant, selon lui, aux habituels cycles de violence que connaissent les territoires à intervalles réguliers.

L'armée mieux équipée

Alors que M. Shamir a encore dénoncé vendredi l'action des *« extrémistes »*, M. Rabin observe : *« Tout a commencé sur une base locale spontanée, et l'OLP a pris le train en marche, après un jour ou deux. »* Opinion partagée par le chef d'état-major de l'armée, le général Dan Shomron, qui déclarait, lui aussi, il y a quelques jours devant la Knesset, que les manifestations avaient été *« spontanées »*, même si elles furent par la suite *« récupérées »* par les mouvements nationalistes les plus militants.

« Les troubles dans les territoires ne se reproduiront plus », affirme encore M. Rabin. *« Même si nous devons utiliser des forces massives,* poursuit-il, *nous n'accepterons en aucune circonstance que se répètent les événements de ces dernières semaines. »* Il explique avoir des informations selon lesquelles *« des éléments extrémistes »* entendent marquer la *« journée du Fatah »* par des *« troubles dans les territoires » : « Nos forces,* dit M. Rabin, *sont déployées de manière à ce que cela ne se produise pas. »*

Implicitement, il reconnaît le caractère fondé des critiques américaines selon lesquelles les forces de sécurité israéliennes ont fait un usage abusif de leurs armes à feu. *« L'armée,* déclare-t-il, *est mieux équipée pour faire face à des troubles violents sans ouvrir le feu. Cet équipement comprend des casques, des boucliers, des gaz lacrymogènes, des balles en plastique et des matraques. »* Il laisse entendre que si elles avaient été plus nombreuses, comme c'est aujourd'hui le cas, les forces présentes dans les territoires auraient eu d'autres ressources que d'ouvrir le feu.

Sans donner de chiffres, le général Shomron a pour sa part indiqué que les effectifs de l'armée avaient été considérablement renforcés en Cisjordanie et à Gaza, dans la perspective de cette *« journée du Fatah »*. L'armée aurait doublé le nombre d'hommes sur le terrain, et, pour la seule bande de Gaza, a-t-il dit, les forces déployées sont supérieures à celles engagées lors de l'occupation de ce territoire en 1967. Lui aussi donne raison — *a posteriori* — aux critiques formulées par Washington, en annonçant que l'armée allait pour la première fois inculquer à ses recrues une formation dans le domaine du maintien de l'ordre.

Une autre polémique est engagée avec les Etats-Unis, qui ont officiellement fait savoir qu'ils étaient opposés à ce qu'Israël expulse certaines des personnes arrêtées ces dernières semaines. M. Shamir a répondu *« merci pour le conseil »*, mais *« Israël sait comment se défendre »* et *« procédera à des expulsions »*. La presse évoque la possibilité qu'il y ait une dizaine d'expulsions ; elles pourraient ne pas intervenir dans l'immédiat ; les avocats palestiniens avaient fait savoir qu'ils entendaient saisir la Cour suprême dans chaque cas, d'où une procédure longue et complexe.

Les mêmes avocats ont, en revanche, décidé de boycotter, en Cisjordanie comme à Gaza, les procès en cours des centaines de jeunes Palestiniens arrêtés lors des émeutes. Ils dénoncent — comme certains éditorialistes israéliens — une *« justice expéditive »* leur empêchant d'étudier les dossiers de prévenus qu'ils n'ont pas la possibilité de voir avant l'audience. Les Etats-Unis ont délégué deux observateurs devant les tribunaux militaires en charge de ces procès. Ces tribunaux ont déjà jugé une centaine de jeunes — très souvent des adolescents. Ils ont prononcé des peines allant de un à huit mois de prison (pour jet de pierres notamment), et trois jeunes ont été condamnés à deux ans et demi de prison ferme pour avoir lancé des engins incendiaires.

ALAIN FRACHON.

(1) Cette journée commémore la première opération lancée par le mouvement de M. Arafat, le 1er janvier 1965.

● **L'UNRWA peut assurer sa mission auprès des réfugiés de Gaza.** — L'Organisation des Nations unies d'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) peut fournir à ces derniers, à Gaza, *« l'assistance médicale, les rations alimentaires et les services sanitaires »*, a indiqué, mardi 29 décembre, Mme Angela Williams, directrice adjointe de l'UNRWA à Gaza. *« Nous avons eu quelques problèmes dans la journée de dimanche, mais, depuis, nous sommes en mesure de fournir aux réfugiés l'ensemble de nos services »*, a déclaré Mme Williams. *« Après notre intervention, le couvre-feu a été levé sur le camp de Bureij dimanche soir et sur celui de Jabalyah lundi »*, a-t-elle ajouté, précisant que les écoles de l'UNRWA *« sont actuellement fermées en raison des vacances, jusqu'au 4 janvier »*.

Mme Williams a cependant indiqué que la fermeture par l'armée de deux des trois accès au camp de Bureij posait de sérieux problèmes aux habitants. *« Ils ont peur d'entrer et de sortir du camp, car ils sont soumis à des fouilles minutieuses et sont quelquefois maltraités »*, a-t-elle dit. — (AFP.)

CORRESPONDANCE

L'expulsion des réfugiés iraniens

Asile politique et raison d'Etat

Réagissant aux récentes expulsions vers le Gabon de quatorze Iraniens réfugiés politiques en France, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran — basée à Paris — nous adresse une longue lettre, dont voici quelques extraits :

La plupart de ces expulsés avaient et ont toujours le statut de réfugié politique. Tous avaient trouvé en France une terre d'accueil où ils se sentaient, de par les traditions démocratiques et la protection de la loi, en sécurité et y vivaient depuis plusieurs années. Certes, ils n'étaient pas inactifs, espéraient un changement politique dans leur pays et agissaient en conséquence. Mais leurs activités allaient-elles plus loin que de faire signer des pétitions, dénoncer le régime en place et prendre contact avec les personnalités politiques (entre autres, M. Charles Pasqua, qui avait signé une pétition des Moudjahedines du peuple publiée dans *le Monde*) ? Est-ce cela que le ministre de l'intérieur définit comme *« portant atteinte à l'ordre public »* ?

Les exécutions d'opposants politiques, la répression des minorités ethniques et religieuses, l'oppression des femmes, l'envoi d'enfants à la guerre, la pratique courante de la flagellation, l'amputation des mains et la lapidation ? Telle est la réalité iranienne, et c'est ce fléau qui oblige les Iraniens à fuir, par milliers, leur pays et à se réfugier en France et ailleurs. (...)

Des décisions telles que l'expulsion de ces Iraniens risquent de donner à la notion du droit d'asile une acception versatile et nationale. Le réfugié ne bénéficierait plus d'un statut international déterminé, mais devrait répondre aux normes instituées au niveau de chaque Etat, normes variables selon l'époque, le gouvernement en place et la politique du jour. Car la lutte pour l'instauration de la démocratie et le respect des droits de l'homme en Iran n'est non seulement pas contraire à l'ordre public de la société française, mais entièrement légitime.

LIBAN

L'ONU veut recueillir 85 millions de dollars pour venir en aide à la population

GENÈVE
de notre correspondante

Les Nations unies viennent de lancer un cri d'alarme sur la situation de la population libanaise qui ne cesse de se dégrader.

Selon les conclusions d'une mission dirigée par le coordinateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO), dont le siège est à Genève, et comprenant des représentants de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la situation s'est gravement détériorée depuis deux ans et la crise économique provoquée par la chute vertigineuse de la livre libanaise et par la flambée des prix *« a atteint un nouveau seuil intolérable »*. Cette crise compromet le fonctionnement des écoles et des hôpitaux. Selon le rapport de mission, *« le salaire minimum ne correspond pas aux frais de nourriture d'une famille »*.

Le secrétaire général des Nations unies a lancé un appel d'urgence pour recueillir par l'entremise de l'UNDRO 85 millions de dollars destinés notamment à l'alimentation de familles dans le besoin.

Selon l'UNDRO, le nombre de lits d'hôpital disponibles aurait tragiquement diminué et ne serait plus que de cinq cents dans les établissements publics. Les médicaments manquent. Les besoins en logements sont énormes : sur plus de cent mille familles qui ont dû quitter leur maison en raison de la guerre ou de l'insécurité, plus de la moitié ont pu être hébergées à titre provisoire, mais on compte au moins vingt mille familles sans abri.

Une grande partie des 85 millions de dollars demandés sera affectée aux écoles, qui devraient abriter cinq cent mille enfants. Les engagements pris à ce jour par les donateurs ne dépassent pas 10 millions de dollars.

L'UNICEF a, pour sa part, engagé depuis dix ans au Liban 60 millions de dollars ayant servi à construire ou notamment à reconstruire quatre hôpitaux et trois cent cinquante écoles, et a effectué quatre cents adductions d'eau. Le mois dernier, l'UNICEF a procédé à une campagne de vaccination des enfants contre la poliomyélite, la rougeole, la dyphtérie, le tétanos et la coqueluche au cours de laquelle toutes les parties ont accepté de respecter, du 26 au 28 novembre, *« trois jours de tranquilité »*.

L'activité du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est spécifique. Elle ne touche que les victimes directes des combats. Elle consiste notamment en une aide en équipement médical aux hôpitaux, en une assistance alimentaire et médicale aux blessés, prisonniers et *« personnes déplacées »* et en subventions à la Croix-Rouge libanaise. Les délégués du CICR, tous de nationalité suisse, sont au nombre de quinze à Beyrouth, six à Saïda, cinq à Tyr, deux à Tripoli et deux à Jezzine.

ISABELLE VICHNIAC.

Europe

ITALIE : les projets de réforme des institutions

Le temps des grandes manœuvres politiques est revenu...

ROME
de notre correspondant

La grande querelle du jour entre les trois partis sur lesquels repose l'avenir politique de l'Italie – la démocratie chrétienne, le PSI et le PCI – a pour théâtre la deuxième ville du pays, Milan. Dans la capitale économique, d'où ont souvent surgi les nouveautés qui allaient modifier le visage de la péninsule, les socialistes *ont annoncé* un changement d'alliance : ils ne souhaitent plus gouverner avec la DC, comme c'était le cas depuis 1985, mais retourner à leur précédente alliance avec les communistes. Le maire de la ville n'étant autre que M. Paolo Pillitteri, le beau-frère de M. Bettino Craxi, l'affaire ne peut être considérée comme un *simple* remous municipal. De là à imaginer cependant que ce retournement prélude à un tournant national, la fameuse « alternative de gauche », il y a un pas que nul n'a, à ce jour, franchi. Certains ont ici observé que ce pourrait n'être là que la réponse du berger à la bergère : l'été dernier, en effet, on avait assisté à un mouvement en sens inverse à Palerme, sixième ville du pays, où la démocratie chrétienne avait rompu l'alliance *avec les amis* de M. Craxi *pour* s'unir notamment avec des « indépendants de gauche » élus sur la liste du PCI.

L'affaire milanaise est, en fait, le signal que de grandes manœuvres politiques sont en gestation au terme d'une année 1987 tout entière placée sous le signe de la crise. L'essence de ce profond malaise de la vie publique peut être résumée ainsi : on ne sait plus clairement qui a droit à diriger le gouvernement. Près de *quatre* décennies durant, pour le meilleur et pour le pire, la DC a été le pivot de toute la vie politique : aucune majorité ne pouvait se faire sans elle, en raison tant de son poids propre que du soutien inconditionnel que lui apportaient les petits partis dits laïcs (libéraux, sociaux-démocrates, républicains, selon les circonstances) *et de la « convention* d'exclusion » du PCI – une formation recueillant entre le quart et le tiers des voix, selon les scrutins.

« L'alternative démocratique »

Longtemps le PSI, bon troisième des « partis de masse », n'a fait figure que de comparse un peu privilégié avec quelque 10 % à 14 % des suffrages. Or c'est lui qui, à partir *de 1979 et surtout de 1983, est venu* troubler cette belle ordonnance. Ce changement est concomitant avec le phénomène Craxi. Après son recul de 5,5 points en 1983, une DC accablée de surcroît par trop d'affaires malodorantes avait dû laisser la présidence du conseil au leader socialiste. On sait avec quelle intelligence celui-ci a, trois années et demie durant, conduit sa barque, et aussi comment il a fait du PSI le vainqueur le plus apparent des législatives de juin dernier, le faisant progresser de trois points jusqu'à friser *les 15 %. Ayant réussi à la mi-1986,* puis en février 1987 un « passage du relais » en douceur à un représentant de la DC, on pouvait s'attendre que le leader socialiste ne laisserait pas le parti adversaire-partenaire renouer avec sa conduite hégémonique de naguère.

Par ailleurs, le PCI, en légère mais constante perte de vitesse (26,6 % des voix en juin dernier), est une formation dont il est de plus en plus difficile de contester la légi*timité démocratique – et pas seule*ment parce qu'il a déjà fait partie, d'août 1976 à janvier 1979, de la majorité parlementaire sur laquelle *s'appuyait le démocrate-chrétien* Giulio Andreotti. Depuis 1980, la doctrine officielle du PCI était, en perspective, *« l'alternative démocratique »*, c'est-à-dire l'alliance avec le PSI. Son congrès de Florence, en avril 1986, avait lancé la formule d'un *« gouvernement de programme »*, indiquant une disponibilité nouvelle à jouer tous azimuts.

C'est dire que, face à la crise, le jeu des trois « grands » se présente comme très ouvert. L'alliance de centre gauche (DC-partis laïcs) qui, sous des appellations diverses et avec des nuances de composition, *dirige l'Italie de façon récurrente* depuis un quart de siècle a perdu tout caractère d'évidence. Sa forme ultime a été celle du « pentapartito » – cette majorité dirigée par le leader socialiste et faisant peu ou prou la politique de la DC. Mais de cela le secrétaire démocrate-chrétien et l'essentiel de son parti ne *veulent* plus.

Une remise dans le jeu des communistes, par DC ou PSI interposé, n'est cependant concevable aux *yeux d'une majorité* de l'électorat que sous le coup d'une urgence.

Or cette urgence existe bel et bien : c'est précisément l'absolu blocage du système institutionnel, que le numéro deux du PCI, M. Achille Occhetto, successeur désigné de M. Alessandro Natta, a fort bien décrit lors d'un récent comité central comme une situation où *« le pouvoir d'interdiction est supérieur au devoir de décision »*.

Avec une unanimité d'autant plus frappante qu'elle n'était apparemment pas concertée, les trois principales formations ont ces derniers jours placé le thème de la réforme des rouages publics au centre de leur réflexion. Le PCI l'a fait à l'occasion de son récent comité central. Le leader du PSI a commencé une série d'entretiens sur ce thème avec les autres partis. La DC a lancé un grand colloque, formulé des déclarations choc (M. De Mita : *« La réforme ou la catastrophe »*) et accepté de discuter avec M. Craxi à ce sujet.

L'urgence est encore signalée par deux événements récents, dont les partis ont clairement perçu la gravité : le taux des abstentions lors des *référendums des 8 et 9 novembre* sur le nucléaire et la justice (34,8 %, contre moins de 20 % en moyenne dans le passé) et la récente « fausse crise » du gouvernement de M. Goria, qui a immobilisé l'exécutif deux semaines durant en raison d'un ukase contre le projet de budget formulé par le Parti libéral, fort de... 2 % des voix. Or les dernières années, marquées par une reprise de confiance dans le dynamisme de l'économie nationale et la stabilité du gouvernement Craxi, ont créé chez les citoyens une attente nouvelle d'efficacité, à laquelle le système actuel est bien loin de pouvoir répondre.

Toute réforme touchant à la Constitution suppose l'accord des deux tiers des voix du Parlement, donc au moins de la démocratie *chrétienne et du PCI. Or les com*munistes étaient, jusqu'au tournant de leur récent comité central, les gardiens sourcilleux de l'intangibilité de la charte de 1947. Un déblocage est dès lors dans l'air.

La matière à traiter est à vrai dire surabondante. Elle concerne :

1. – LE PARLEMENT.

– L'abolition du vote secret : C'est une spécificité du système italien, qui encourt les foudres, en particulier, du leader du PSI. Un pas important pourrait être accompli en excluant cette faculté à tout le moins lors du débat budgétaire, ce qui éviterait par exemple l'introduction subreptice de dépenses supplémentaires.

– La *différenciation* des rôles des deux Chambres : Elle porterait remède à l'une des absurdités de la situation qui veut que les députés et les sénateurs, élus de façon très similaire, aient des pouvoirs exactement égaux. Ceci aboutit à un allongement considérable des navettes, les deux organes du Parlement devant voter les lois dans les mêmes termes.

2. – L'EXÉCUTIF.

L'idée de le renforcer est dans l'air après quatre décennies de quasi-impuissance. Parmi les hypothèses :

– Elire le président de la République au suffrage universel. C'est *l'idée force de M. Craxi, et sa réali*sation pourrait assurer son destin national. Mais la Constitution italienne n'est nullement taillée sur un modèle présidentiel « à la française », de sorte que la formule reste très hypothétique.

– Renforcer le gouvernement. Ce serait d'abord rendre au président du conseil le droit de choisir ses ministres, droit que lui assure la Constitution mais qui lui est confisqué par les partis, lesquels décident *seuls de la composition de leur* « délégation ». Le président pourrait aussi se voir attribuer des pouvoirs supérieurs de coordination, alors qu'aujourd'hui chaque ministre est le maître presque absolu dans son domaine.

3. – LE SYSTÈME ÉLECTORAL.

Le principe de la proportionnalité, fondement de la démocratie italienne, n'est pas en cause. Une formule à laquelle beaucoup songent, en revanche, est l'institution (à l'allemande) d'un seuil de suffrages au-dessous duquel une formation ne serait pas représentée. Douze partis *sont aujourd'hui représentés au Par*lement, mais quatre seulement dépassent les 5 % (les trois « grands » et le MSI, parti de la droite nationale). Les « petits » redoutent évidemment cette formule. M. Craxi a proposé qu'elle soit expérimentée aux européennes de 1989. M. De Mita propose, lui, un système *dans lequel la coalition* gagnante recevrait une prime sous forme d'élus supplémentaires, ce qui faciliterait la « gouvernabilité ».

En *règle générale*, les partis semblent préférer des solutions qui pourraient d'abord être mises en œuvre au niveau local. Quoi qu'il en soit, l'évidence de la gravité du blocage est désormais perçue par tous. Une question demeure pourtant : un système peut-il se réformer avant la catastrophe ?

JEAN-PIERRE CLERC.

– On prévoit pour 1988 la disparition d'un homme politique éminent.
– Goria peut-être tranquille pour toute l'année.
(*La Repubblica* du 27-28 décembre.)

RFA : mis en cause pour son passé nazi

Le journaliste Werner Hoefer porte plainte contre le « Spiegel »

BONN
de notre correspondant

Werner Hoefer, le présentateur vedette de la télévision ouest-allemande, qui a démissionné à la suite d'une polémique sur ses activités journalistiques au service de la cause hitlérienne *(le Monde* du 19 décembre), contre-attaque. Il a chargé ses avocats de réclamer *« un minimum de 100 000 deutschemarks »* (près de 340 000 F) de dommages à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui a contrarié son vœu de *« mourir devant un verre de vin blanc entouré de journalistes internationaux évoquant l'État du monde »*.

C'est, en effet, le vœu qu'avait formulé cet homme de soixante-quatorze ans qui, depuis trente-cinq ans, animait tous les dimanches à midi l'« Apéritif international » (« Frühschoppen »), un forum de discussion sur des sujets de l'actualité suivi par des milions de téléspectateurs en RFA et en Suisse. *Der Spiegel a mis fin* à son exceptionnelle carrière en rappelant – dans son édition du 14 décembre – ses écrits passés. Le PC est-allemand avait déjà soulevé le lièvre en 1962, relayé par la presse de droite de RFA. Mais l'offensive avait alors fait long feu.

Sur le fond de l'affaire, Werner Hoefer a peu à dire pour sa défense : *« Je n'étais pas un héros résistant, j'ai suivi le mouvement comme des millions d'Allemands. »* Il assure qu'il n'a pas écrit les passages les plus scandaleux de ses articles des années 40, mais qu'ils ont été rajoutés par des proches de Joseph Goebbels, ministre de la progagande de Hitler.

Il demande réparation parce que *Der Spiegel* l'a qualifié du terme difficilement traduisible de *« Schreibtischtäter »* (criminel ainsi derrière son bureau, loin du champ de l'action). Werner Hoefer, est ainsi, selon ses avocats, mis sur le même pied que les responsables nazis qui, *« comme Eichmann, ont ordonné et organisé de leurs bureaux la mort d'innombrables personnes »*. L'expression est aussi employée pour dénoncer toute forme de soutien idéologique, artistique ou médiatique, plus ou moins direct, à des actions répréhensibles. Elle a fait florès dans les années 70, du temps de la bande à Baader, pour stigmatiser les intellectuels qui, comme l'écrivain Heinrich Böll, s'efforçaient de comprendre les *« enfants perdus »* de la Fraction armée rouge.

Les avocats de Werner Hoefer justifient la somme réclamée au *Spiegel* en déclarant qu'*« après 1874 éditins de « Frühschoppen », M. Hoefer doit être considéré comme le journaliste ouest-allemand de télévision le plus célèbre en RFA et à l'étranger »* et que l'atteinte à son honneur vaut bien ce prix. S'il gagne son procès, le journaliste versera la somme obtenue à une organisation d'utilité publique.

Le rédacteur en chef du *Spiegel*, M. Werner Funk, a fait savoir qu'il n'était pas question pour son journal de laver M. Hoefer de l'accusation de *« Schreibtischtäter » : « Il fait partie des journalistes qui ont contribué à la propagation de la peste brune. »*

(Intérim.)

YOUGOSLAVIE

Les réformes constitutionnelles prévoient la mise en place d'une économie de marché

Le Parlement yougoslave a adopté, le mardi 29 décembre, une *première série d'amendements à la* Constitution de 1974. Les changements proposés, qui feront l'objet de discussions et débats publics au cours des quatre prochains mois, visent à moderniser et à rendre plus efficace le « système d'autogestion socialiste » par la mise en place d'une économie de marché. L'objectif de la réforme est aussi de réduire le contrôle politique de l'activité économique et de réaliser une meilleure coordination des politiques fiscale, énergétique et commerciale, menées par les six républiques et les deux provinces autonomes de la Fédération. Ces nouvelles orientations interviennent alors que le pays est confronté à une inflation de 160 % et à une dette extérieure de quelque 20 milliards de dollars.

La procédure de réforme constitu*tionnelle avait été lancée en janvier* dernier à l'initiative de la présidence collégiale de l'Etat. Les textes *adoptés le 29 décembre* seront soumis l'année prochaine à l'approbation des Parlements des différentes républiques.

Par ailleurs, l'agence Tanjug annonce la nomination au poste de vice-président de la Fédération de M. Raif Dizdarevic, ministre des affaires étrangères depuis 1984. Agé de soixante et un ans, il remplace M. Hamdija Pozderac, qui avait été contraint de démissionner au mois de septembre à la suite du scandale financier du combinat agro-alimentaire Agrokomerc portant sur près de 1 milliard de dollars. M. Dizdarevic doit prendre en mai 1988 les fonctions de chef de l'Etat pour une période d'un an, conformément au principe de rotation des huit membres de la présidence collégiale. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Exécution de l'assassin d'un étudiant à Pékin

Le meurtrier d'un étudiant, dont la mort avait été à l'origine d'une manifestation de plus d'un millier de personnes dans les rues de Pékin le 7 décembre dernier, a été *exécuté, mardi 29 décembre,* d'une balle dans la nuque, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Ma Qingjun, un réparateur de vélo de vingt-deux ans, avait été condamné à mort, le 23 décembre, par un tribunal de la capitale chinoise pour avoir poignardé un étudiant de l'institut du commerce international. Son complice a été condamné à cinq ans de prison.

Ce meurtre avait suscité une vive émotion parmi les étudiants, qui étaient descendus dans la rue pour la première fois depuis les grandes manifestations de décembre 1986-janvier 1987. Les manifestants avaient demandé à la fois que leur sécurité soit assurée et que les autorités universitaires se préoccupent un peu mieux de leur sort. L'étudiant poignardé avait en effet dû attendre *plusieurs heures* avant de pouvoir être hospitalisé, et ses camarades avaient été contraints de l'amener eux-mêmes à l'hôpital et de payer d'avance.

Ces difficultés ne sont pas isolées. Le 24 décembre, d'autres étudiants pékinois ont tenté de manifester, pour les mêmes raisons. Une centaine d'étudiants de l'école normale de la capitale ont voulu protester contre *l'assassinat d'un de leurs* camarades et la lenteur de la justice. Appelée par les responsables de l'école, la police est intervenue et a procédé à plusieurs interpellations. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Tchad

Pas de dissidence au Tibesti affirment les autorités

L'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Allam-mi Ahmad, a démenti qu'une dissidence d'anciens membres de l'armée de M. Goukouni Oueddeï ait éclaté au Tibesti, dans l'extrême nord tchadien.

L'allégation ainsi refutée avait été émise mardi 29 décembre, à Paris, par M. Kailan Ahmed, directeur du cabinet du président du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT original). Celui-ci avait affirmé que *« le commandant opérationnel de la zone du Tibesti, Allathi Djirei »*, avait pris la tête d'une dissidence *déclenchée*, selon *lui*, pour protester contre les lenteurs des négociations politiques entre M. Oueddeï et le gouvernement tchadien.

« Goukouni Oueddeï n'a pas de partisan au Tibesti, a affirmé l'ambassadeur, *et même sa famille est à l'extérieur. Le commandant de cette zone n'est pas Allathi Djirei, et M. Kailan grossit d'une manière demesurée un acte individuel qui n'engage qu'un homme dont la famille est peut-être détenue en Libye. »*

Ghana

Seize étrangers expulsés pour contrebande et racisme

Les autorités du Ghana ont expulsé seize hommes d'affaires étrangers accusés de racisme et de contrebande d'or et de diamants, a rapporté, mardi 29 décembre, l'agence ghanéenne GNA. *« L'ensemble de leur comportement était incompatible avec les lois en vigueur, l'harmonie raciale et les normes de la société ghanéenne »*, affirme un *communiqué* du ministère de l'intérieur.

Les seize hommes d'affaires, dont l'expulsion a pris effet lundi, étaient accusés de trafic de devises, de contrebande d'or et de diamants, ainsi que de *« conduite et propos empreints de connotations racistes »*. Le groupe comprenait des ressortissants britanniques, français, indiens, arabes et taïwanais, indique GNA sans plus de précision.

En juin dernier, le Ghana avait expulsé pour des raisons analogues quinze ressortissants de divers pays européens et asiatiques. – *(Reuter.)*

Pologne

Réductions de peine pour les assassins du Père Popieluszko

Varsovie. – Les quatre fonctionnaires de la police politique qui avaient assassiné le Père Jerzy Popieluszko en octobre 1984, ont *bénéficié récemment de réductions* de peine, a-t-on appris de source officielle, mardi 29 décembre, à Varsovie.

Le porte-parole de la cour suprême militaire de Pologne a déclaré que le principal accusé, l'ex-capitaine Grzegorz Piotrowski, *condamné à 25 ans de prison*, avait vu sa peine ramenée à 15 ans. Les peines des trois autres inculpés ont été ramenées respectivement de 25 ans à 10 ans de prison pour l'ex-*colonel Adam Pietruszko*, de 15 ans à 6 ans pour l'ex-lieutenant Leszek Pekala, et de 14 ans à 4 ans et 6 mois pour l'ex-lieutenant Waldemar Chmielewski. L'année dernière, ces trois hommes avaient déjà bénéficié d'une première réduction de peine : 10 ans pour le premier, 5 ans pour le second et 6 ans pour le troisième. *L'ex-lieutenant Chmielewski a* ainsi purgé les deux tiers de sa peine et pourrait désormais bénéficier d'une mise en liberté anticipée.

Ces mesures de clémence sont à *rapprocher, fait-on remarquer dans la* capitale polonaise, de la libération anticipée, le 22 décembre dernier, de deux syndicalistes qui avaient été condamnés, en 1982, à des peines de 25 ans et 13 ans de prison pour le meurtre d'un policier. Les quatre meurtriers du Père Popieluszko étaient considérés par le pouvoir *comme* des prisonniers politiques, tout comme les deux syndicalistes l'étaient aux yeux de l'opposition. – *(AFP.)*

EN BREF

● **URSS – Un journaliste d'« Ogoniok » sanctionné.** – Un journaliste de l'hebdomadaire *Ogoniok* a été sanctionné après avoir été accusé d'avoir fabriqué de toutes pièces un sondage d'opinion selon lequel seuls 30 % des personnes interrogées approuvaient la politique de « perestroïka » du chef du Kremlin, M. Mikaïl Gorbatchev, a annoncé mardi 29 décembre un porte-parole du journal. Le journaliste, Vladimir Birioukov, a été exclu de la rédaction en chef de l'hebdomadaire, mais il garde son *poste de directeur du* département international du journal, a précisé le porte-parole.

Courant décembre, la cellule du Parti *communiste du magazine*, un des appuis les plus déclarés de la politique de « perestroïka » et de transparence parmi les médias soviétiques, avait *réprimandé* M. Birioukov pour avoir « inventé » ce sondage tout en prétendant qu'il avait été effectué par des experts de l'Institut économique de Novossibirsk (Sibérie). – *(AFP.)*

● **Forte augmentation du nombre des émigrants juifs.** – Le nombre d'émigrants juifs soviétiques a atteint 8 068 en 1987, soit neuf fois plus que l'an dernier, où 904 avaient été autorisés à émigrer, a indiqué, mardi 29 décembre, le Comité d'information sur les juifs soviétiques à Jérusalem. Malgré cette forte augmentation, le nombre d'autorisations de sortie délivrées par les autorités soviétiques est encore loin d'atteindre le chiffre des 15 000 visas accordés en 1979, souligne le Comité.

● **ROUMANIE : un message de l'ex-roi Michel.** – L'ex-roi Michel Iᵉʳ de Roumanie, qui vit en exil en Suisse, a adressé, le mardi 29 décembre, un message de vœux et de soutien à ses compatriotes dans lequel il dénonce le régime communiste qui l'a contraint à abdiquer le 30 décembre 1947.

L'ex-souverain, âgé de soixante-six ans, évoque notamment les troubles récents en Roumanie : *« Les événements de Brasov et Timisoara [...],* écrit-il, *ont fini par faire comprendre au monde entier que le Roumain, d'ordinaire patient et pacifique, n'en peut vraiment plus. » « Tandis que les dirigeants du vaste empire voisin proposent la transparence et la restructuration » (...),* poursuit l'ancien souverain, *le gouvernement en place en Roumanie, quoique inconditionnellement soumis au Kremlin, maintient le joug le plus abusif de l'esclavage sans égards pour la vie matérielle et spirituelle des citoyens de ce pays. »* – *(AFP.)*

● **Saisie de manuscrits chez Mme Cornea.** – Tous les manuscrits et textes de traductions de Mme Doina Cornea, enseignante roumaine qui avait participé à une émission de la télévision française et qui avait été arrêtée le 19 novembre et libérée le 24 décembre, ont été saisis, dimanche, au cours d'une perquisition à son domicile à Cluj (Transylvanie), a-t-on appris, le mardi 29 décembre à Paris, auprès de la Ligue de défense des droits de l'homme en Roumanie.

هكذا من الأصل

Amériques

Un livre de Bob Woodward sur la CIA

Grands mystères et petits secrets...

A soulever le voile qui masque les dessous de l'actualité, forcément on en dit trop ou pas assez. Bob Woodward ne fait pas exception. Il est vrai que le pape des *investigative reporters*, qui, avec son complice Bernstein, débusqua il y a quinze ans le scandale du Watergate, a vu grand cette fois. Six ans d'opérations clandestines de la CIA racontées avec un luxe de détails sur six cents pages, c'est trop. Un index, même bien fourni, comme seule référence : pour un lecteur non éclairé, ce n'est pas assez.

Heureusement, dans ce déferlement de secrets, à demi *éventés* ou inventés, selon certains esprits chagrins, il est des morceaux de bravoure, des noyaux durs d'actualité auxquels se raccrocher, pour éviter, au moment le plus désespéré, de se noyer. On retiendra, par exemple, l'attentat raté à la voiture piégée, le du 8 mars 1985 à Beyrouth, destiné à éliminer le leader chiite libanais Cheikh Fadlallah, qui avait fait plus de quatre-vingts morts. Une affaire entièrement montée par William Casey, l'ancien directeur de la CIA, aujourd'hui décédé, et l'ambassadeur saoudien à Washington, le prince Bandar, dont Woodward, nous décrit le conciliabule secret dans le jardin du diplomate. (Question : derrière quel arbre Woodward est-il caché ?) Le prince fournit l'argent — 3 millions de dollars — et Casey l'« *exécuteur* », un ancien agent des services britanniques. Echec : Fadlallah s'en sort indemne.

Pour se « *blanchir* », les Saoudiens sacrifient quelques intermédiaires qui ignoraient les vrais commanditaires de l'opération, et les Américains, eux, font courir le bruit que ce sont les Israéliens qui sont à l'origine de tout. Finalement, Cheikh Fadlallah sera « neutralisé » par un don de 2 millions de dollars d'aide à ses partisans. Du coup, les attentats antiaméricains s'espacent considérablement, et Casey de s'émerveiller qu'« *une somme aussi modeste ait pu résoudre un problème aussi grave* ».

Ce n'est pas sa meilleure réplique. Il faut en venir, pour cela, à ce moment dramatique par excellence, à mi-chemin entre Delly et John Le Carré, quand un beau jour de l'hiver dernier, dans le silence nauséeux d'un hôpital de Washington, Woodward, qui a trompé la surveillance des gardiens, se penche sur le lit où Casey agonise. Il lui demande : « *Etiez-vous au courant des ventes d'armes à l'Iran ?* » Et le moribond, dans un sursaut, de hocher vaguement la tête. « *Pourquoi ?* », insiste le journaliste. Et l'autre de balbutier : « *J'y croyais...* »

Le lecteur y croit-il lui aussi ? Surtout après que l'auteur, dont ce n'est pas le moindre mérite, lui a tracé du directeur de la CIA l'étonnant portrait d'un maniaque du secret, obsédé par le communisme, et qu'Adolfo Calero, un des chefs de la Contra antisandiniste, appelle affectueusement « *oncle Bill* ». De plus, nous dit Woodward, son élocution en temps normal était si hasardeuse que, lorsque Casey donnait une conférence, il lui fallait dire « *merci beaucoup* » pour que son auditoire comprenne qu'il avait fini.

Au *Washington Post*, le journal où travaille Woodward, le doute l'a emporté, et la scène du hochement de tête terminal n'a pas été rapportée à l'époque dans les colonnes du quotidien, contrairement à d'autres épisodes qui figurent dans le livre.

Faut-il le croire sur parole ?

Le lecteur, lui, est encore plus démuni. Faut-il croire Woodward sur parole ? Après tout, ses antécédents plaident pour lui, et nombreux sont ceux, parmi les « *gorges profondes* » de l'administration, qui, séduits par la fascination qu'exerce ce journaliste ainsi timide que sulfureux, lui ont fait leurs confidences. A moins, comme on l'a dit aussi, que Woodward, pas toujours très regardant sur ses sources, n'ait cédé lui aussi à la tentation du sensationnalisme ? En 1981 sous sa responsabilité a été publié un article qui a obtenur le prix Pulitzer. On devait, se rendre compte plus tard qu'il s'agissait d'une histoire forgée de toutes pièces...

A tout prendre, ballotté entre les dénégations véhémentes des grands de ce monde accusés d'avoir été d'honorables correspondants de la « *company* » et le silence définitif des nombreux témoins cités qui sont morts, mieux vaut peut-être renoncer à s'initier aux grands mystères de la CIA pour se repaître des petits secrets de la Maison Blanche, dont Woodward dresse le plus savoureux des tableaux. C'est ainsi qu'il nous fait assister en direct à l'incessante rivalité entre le secrétaire d'Etat Shultz et celui de la défense d'alors, Weinberger, à propos de la politique étrangère américaine. Une querelle que le président ne peut trancher « *faute de connaissances* » et le vice-président Bush « *faute d'autorité* ».

Plus loin, c'est le sénateur conservateur Goldwater qui entre dans une sainte colère en découvrant des micros cachés dans son bureau ; ou encore le sémillant sénateur du Colorado, Gary Hart, qui échappe de peu à un bombardement au Nicaragua pour se retrouver, le soir, à la table de la pasionaria sandiniste Nora Astorga, célèbre pour avoir attiré chez elle, à un rendez-vous galant, un dignitaire somoziste pour mieux lui faire trancher la gorge...

La vedette, comme il se doit, revient au président Reagan. Rien de ce qu'il « *fait, voit ou lit* » qui ne soit décidé par ses hommes de confiance. D'ailleurs, le président ne lit pas. Pour lui faire ingurgiter certains dossiers sensibles, les services de renseignement ont dû imaginer des clips vidéo : spectacle insolite que celui du leader du monde libre pantouflant devant sa télévision avec un plateau-repas, ou encore s'esclaffant le jour où la CIA lui apprend que Kadhafi se maquille et a un penchant pour se travestir : « *La garde-robe de Nancy est à lui quand il veut...* »

Les Français — faut-il s'en féliciter ? — sont plutôt absents de cette stupéfiante galerie de portraits, à une exception près, Alexandre de Marenches, alors patron du SDECE : on le voit rendant visite à Ronald Reagan peu avant le début de son premier mandat. Conseillant le futur président sur le choix de ses relations à venir, le Français le quitte avec ce mot définitif : « *Surtout ne faites pas confiance à la CIA, ils ne sont pas sérieux...* »

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

★ *CIA-Guerres secrètes 1981-1987*, de Bob Woodward. Editions Stock, 606 p., 125 F.

ÉTATS-UNIS

Le forcené de l'Arkansas aurait tué seize personnes

Neuf corps ont été découverts par la police, mardi 29 décembre, par la police près du domicile d'un homme déjà suspecté d'avoir abattu la veille sept personnes, dont cinq membres de sa famille, et d'en avoir blessé plusieurs autres. Depuis la tuerie qui avait fait vingt victimes dans un restaurant McDonald's, à San-Ysidoro, en Californie, en 1984, il pourrait s'agir du plus grand massacre qu'aient connus les Etats-Unis ces dernières années.

On croyait l'affaire terminée lundi, lors de la reddition à la police de Gene Simmons, quarante-sept ans, un « *homme asocial et bizarre* », selon les témoignages. Simmons, armé de deux revolvers, s'était présenté le matin dans un cabinet d'avocats de la ville, y tuant de quatre balles une jeune secrétaire qui avait, paraît-il, repoussé ses avances. Il s'était ensuite rendu au siège d'une compagnie pétrolière, tuant cette fois un employé, avant d'aller achever son équipée dans un supermarché, puis dans une société de transports, où il s'enfermait avec un otage après avoir blessé plusieurs personnes.

Appréhendé par les policiers, il s'était rendu, mais les enquêteurs n'allaient pas tarder à retrouver les corps de quatorze membres de sa famille, y compris quatre enfants, abattus par balle ou étouffés. Certains gisaient près du sapin de Noël dans sa maison, d'autres n'ont été retrouvés que mardi. Sept étaient enterrés dans une fosse peu profonde à l'extérieur, tandis que deux cadavres d'enfants étaient enfermés dans le coffre de deux voitures abandonnées. Les enquêteurs, qui n'ont, pour l'instant, pas pu arracher une explication à Gene Simmons, pensent que les dépouilles retrouvées sont celles de sa femme, de leurs enfants et petits-enfants. — *(AFP, AP.)*

Condamnation du chef d'un gang de musulmans noirs pro-libyens

Jeff Fort, le chef du gang de musulmans noirs El Rukn, qui avait offert au colonel Kadhafi les services de ses hommes de main pour commettre des attentats aux Etats-Unis, a été condamné, mardi 29 décembre, à quatre-vingts ans de prison et 250 000 dollars d'amende par un tribunal de Chicago. C'est la première fois qu'un citoyen américain est condamné pour avoir projeté des attentats terroristes dans son pays au bénéfice d'un pays étranger.

Installé à Chicago et considéré comme l'un des gangs les plus dangereux des Etats-Unis, El Rukn était depuis longtemps surveillé par les agents du FBI. Jeff Fort, quarante ans, avait déjà, pour sa part, été arrêté trente-quatre fois et condamné à une dizaine de reprises pour divers délits.

C'est précisément lorsqu'il purgeait une peine de prison au Texas que Jeff Fort aurait pris contact avec les agents de Kadhafi, leur proposant en échange d'une « *gratification* » de 2 500 000 dollars de commettre une série d'attentats contre des compagnies aériennes américaines ou des immeubles officiels. Les membres du gang, déjà repérés au moyen d'écoutes téléphoniques, ont été démasqués lorsqu'ils ont tenté d'acheter un lance-roquettes antichar à des agents du FBI qui se faisaient passer pour des trafiquants d'armes.

Au cours de leur procès, les membres d'El Rukn ont allégué qu'aucun des attentats projetés n'avait eu lieu et que leur organisation non violente n'avait d'autre but, dans ses contacts avec la Libye, que de recueillir des fonds pour la construction d'une mosquée. — *(AFP, AP.)*

● **PÉROU : manifestation contre le terrorisme.** — Vingt millions de Péruviens ont cessé toute activité, mardi 29 décembre, et observé une minute de silence à l'occasion d'une journée nationale sans précédent contre la violence terroriste, qui a fait plus de dix mille victimes depuis le début des attentats de l'organisation de guérilla maoïste Sentier lumineux, en 1980. — *(AFP.)*

Diplomatie

Reçu au Kremlin pendant deux heures et demie

M. Strauss s'est félicité du ton particulièrement « amical » de ses entretiens avec M. Gorbatchev

BONN
de notre correspondant

Le clan des irréductibles qui, en RFA, résistent encore à l'offensive de charme de M. Mikhaïl Gorbatchev, a dû déplorer, mardi 29 décembre, une terrible défection : M. Franz-Josef Strauss, le chef de file de la CDU bavaroise, a succombé.

Tous les journaux télévisés ouest-allemands ont longuement diffusé les déclarations du ministre-président de Bavière à Moscou, visiblement ému, après avoir été reçu pendant deux heures et demie (soit le double du temps prévu) par le numéro un soviétique. M. Strauss, à qui on ne la fait pas « *avec les mots-miracles de « perestroïka » ou de glasnost* », a retiré de cette longue conversation « *les impressions les plus agréables* ». Le secrétaire général l'a « *surpris* » ; M. Strauss « *ne s'attendait vraiment pas* », en effet, à rencontrer pareil leader, « *bien informé et intelligent* », qui sut même agrémenter l'entretien, « *amical et dépourvu de toute formule agressive* », « *de blagues et d'anecdotes irrésistibles* ».

Il faut dire que M. Gorbatchev a fait un superbe cadeau de Noël au leader politique allemand, marri de n'être roi qu'en Bavière alors qu'il eût voulu présider aux destinées de la RFA, en le recevant à Moscou, où pendant des années il fut traité de « *revanchiste et de combattant de la guerre froide* ».

L'accord de désarmement signé à Washington a fourni l'un des thèmes des entretiens. M. Strauss, qui reste un adversaire de la solution « double zéro » tant qu'elle n'ouvrira pas sur un processus de désarmement plus large, a exposé son point de vue.

La « question allemande » a également été abordée. D'après le compte rendu des entretiens fait par M. Strauss, le leader soviétique lui aurait redit qu'on ne voyait à Moscou strictement aucune raison de remettre en question la situation issue de la guerre, à savoir l'existence de deux Etats allemands, tandis que le ministre-président de Bavière rappelait que la réunification est inscrite dans la Constitution de la RFA. M. Gorbatchev, a rapporté M. Strauss, « *m'a répété ce qu'il avait déjà dit une fois, à savoir que nul ne peut dire aujourd'hui ce que sera la situation dans cent ans. J'ai dit que nous savions que la situation actuelle ne pouvait être modifiée ni par la force ni par la négociation, mais que nous n'en étions pas moins attachés à l'idée de l'unité de la nation en deux Etats. A ma grande surprise, cela n'a provoqué aucune protestation* ».

Pour le ministre-président de Bavière, arrivé lundi à Moscou aux commandes de son appareil Cessna, le sort du « fou volant », Mathias Rust, détenu à Moscou pour avoir posé un plus petit Cessna sur la place Rouge, était un sujet qu'il ne pouvait pas ne pas aborder. Il a dit qu'il l'avait fait, mais a refusé de préciser en quels termes. M. Strauss avait critiqué la manière « *irrationnelle* » dont l'affaire a été traitée en RFA.

La rencontre avec M. Gorbatchev, arrangée *in extremis* et annoncée au soir du 25 décembre, a surpris en RFA, et sans doute désagréablement le chancelier Helmut Kohl, qui s'efforce depuis des mois d'obtenir du numéro un soviétique qu'il accepte de le rencontrer. Pour le président de l'Union chrétienne-sociale (CSU), allié mais aussi rival du chancelier, c'est une belle revanche.

Une visite du numéro un soviétique à Bonn ?

Bonn s'attend maintenant à une intensification des relations soviéto-allemandes. Elles ont été longtemps au point mort, après que M. Kohl eut, dans une interview à *Newsweek* en octobre 1986, comparé les talents médiatiques de M. Gorbatchev à ceux du chef de la propagande nazie, Josef Goebbels. L'engagement de Bonn en faveur de l'élimination des missiles à portée intermédiaire et une visite en URSS du président Richard von Weizsäcker l'été dernier ont ensuite effacé l'impair.

A la chancellerie fédérale on compte qu'une visite de M. Gorbatchev en RFA pendant l'année 1988 sera annoncée lors de la venue, les 13 et 14 janvier prochain à Bonn, du ministre soviétique des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze.

(Intérim.)

Diplomatie

L'année en France et dans le monde

La fatigue après la fièvre

(Suite de la première page.)

Sans doute n'est-elle pas sans rapport avec ce qui restera comme l'un des événements les plus marquants de 1987 : le krach survenu à Wall Street le lundi 19 octobre. Il a en effet entraîné sur toutes les places financières du globe une dépréciation qui a atteint à Paris 27 %, annulant pratiquement toute la hausse survenue depuis le début de 1986. Le dollar plongeait de son côté, pour atteindre en fin d'année la cote de 5,40 francs, soit à peine plus de la moitié de sa valeur d'il y a quatre ans.

Tout a été dit sur les raisons de cet effondrement, qui succédait à cinq ans de progression ininterrompue, dont les principales bénéficiaires avaient été les Bourses de Paris (+ 275 %) et de Tokyo (+ 270 %). Dans l'immédiat, l'annonce d'un déficit catastrophique du commerce extérieur américain, coïncidant avec un relèvement des taux d'intérêt allemands. Plus profondément, le caractère très artificiel d'un emballement qui faisait fi de tous les vices structurels de ce que l'on n'ose plus appeler le système mondial : endettement démentiel de trop de pays du tiers-monde ; taux très élevé du chômage en Europe ; aveuglement des Américains et, pour commencer, de leur président, refusant obstinément de prendre les mesures fiscales nécessaires pour éponger un énorme déficit budgétaire ; refus non moins obstiné du Japon et de la RFA, détenteurs de gros excédents commerciaux, de pratiquer la politique de relance sans laquelle le jeu mondial se trouve en quelque sorte bloqué. Mais la mode était au libéralisme dont, après une période de dirigisme indiscutablement excessif, il était de bon ton d'attendre monts et merveilles.

Le gouvernement français poursuivait quant à lui l'exécution du programme de privatisations lancé à la fin de l'année précédente. Pour la première fois de leur vie, des millions de Français devenaient actionnaires, la hausse rapide des cotations des nouvelles valeurs introduites sur le marché répandant l'idée qu'à ce jeu on gagnait à coup sûr. La déception n'en fut donc que plus vive lorsque la Bourse se mit à dégringoler. Edouard Balladur, qui avait annoncé un mois plus tôt une accélération des privatisations, n'eut d'autres ressources que d'en renvoyer la pousuite à des jours meilleurs. Jurant mais un peu tard qu'on ne les y prendrait plus, beaucoup de petits et de moins petits porteurs transférèrent tout ou partie de leurs ressources disponibles vers des satisfactions plus immédiates ; l'automobile notamment devait enregistrer en novembre un boom sans précédent.

Pour le gouvernement, et d'abord pour son chef, Jacques Chirac, dont la candidature à la présidence de la République, sans être officiellement annoncée, ne saurait faire de doute, la déprime boursière venait au plus mauvais moment. Il n'avait pas caché en effet son intention d'axer sa campagne sur le bilan de son action. Et il est vrai que, dans l'ensemble, avec une petite reprise de l'emploi et une inflation contenue, malgré l'effet des grands froids, à un peu plus de 3 %, ce bilan, sur le plan économique, n'était pas mauvais. Mais la chute de la Bourse remettait tout en cause.

Des coups marqués contre le terrorisme

Restait le net succès marqué par le pouvoir dans la lutte contre le terrorisme. En 1986, celui-ci avait durement frappé. 1987 a vu le phénomène inverse. Le pouvoir a marqué une série de points avec, pour commencer, l'arrestation des principaux chefs d'Action directe, responsables entre autres de l'assassinat, l'année précédente, du président de Renault, Georges Besse. La condamnation à la prison à perpétuité, en mars, de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises, n'a pas entraîné les représailles redoutées. Et la diplomatie, passablement opaque, de Charles Pasqua, qui s'est carrément substituée en l'occurrence à celle de son collègue Jean-Bernard Raimond, a permis de trouver une issue à l'impasse dans laquelle étaient enfermées les relations franco-iraniennes après le refus de Wahid Gordji, interprète très spécial à l'ambassade des ayatollahs à Paris, de comparaître devant le juge Boulouque, qui voulait l'interroger sur son rôle dans les attentats de septembre 1986 à Paris. En même temps, la France obtenait la libération de deux de ses otages retenus au Liban par le Hezbollah, dont les liens avec Téhéran ne font désormais de doute pour personne.

Reste à savoir le prix payé pour cette restitution, qui ne clôt pas de toute manière le contentieux franco-iranien, puisque trois otages sont toujours aux mains des « fous de Dieu ». La seule certitude est que l'on va rembourser au régime islamiste une nouvelle tranche du crédit Eurodif ouvert jadis par le chah à Paris pour la commande de centrales nucléaires auxquelles Khomeiny a renoncé.

Le terrorisme d'importation proche-orientale est-il pour autant liquidé en France ? Il serait présomptueux de l'affirmer, compte tenu de la recrudescence de la violence au Liban, où le président du Conseil, Rachid Karamé, a été, parmi bien d'autres, assassiné ; dans les territoires occupés par Israël, où la jeune génération palestinienne se révolte de plus en plus ouvertement contre son sort, et dans le golfe Persique, où les incidents graves se sont multipliés au cours de l'année, faisant plusieurs dizaines de morts, notamment américains. Mais le fait est que les seuls actes terroristes importants commis en France, au cours de 1987, sont imputables aux séparatistes corses ou à l'ETA militaire basque, responsable par deux fois, à Barcelone et à Saragosse, d'abominables tueries. Paris et Madrid agissent désormais la main dans la main contre cette organisation, qui entend bien en faire payer le prix de cette alliance à notre pays.

Reste comme élément d'agitation en France la situation dans des prisons surpeuplées, où les révoltes ne sont pas rares. Mais, d'une manière plus générale, c'est la justice elle-même, éprouvée par trop d'affaires, du garde des sceaux, client malheureux des Chaumet, aux juges d'instruction, en passant par la Cour de cassation, qui se voit mise en cause.

Ce climat ne peut qu'ajouter au discrédit assez générale de la classe politique, dont bénéficient bien entendu ceux qui peuvent se permettre de prendre du recul vis-à-vis du pouvoir. C'est le cas de François Mitterrand, qui hésite de moins en moins à se désolidariser du gouvernement, de Raymond Barre, souriant et gourmand rival d'un Jacques Chirac amené à se battre sur tous les fronts, et de Jean-Marie Le Pen, champion tous azimuts du « n'y a qu'à ». Un moment déstabilisé par ses propos sur les chambres à gaz, d'autant plus préoccupants qu'ils étaient tenus peu de temps après le procès Barbie, occasion exceptionnelle de se rappeler ou d'apprendre ce qu'avait été le génocide, il est toujours à même de brouiller les cartes. Non seulement entre les formations de droite, mais même, comme on l'a vu à l'occasion du vote du budget de la région Champagne-Ardenne, au sein d'un parti socialiste aux lignes de fracture par trop évidentes.

Ces querelles, tous les sondages le montrent, ne passionnent que médiocrement les Français. De même ne semblent-ils pas avoir trop bien compris les raisons qui ont poussé le gouvernement à privatiser TF1, dont Francis Bouygues allait au nom du « mieux-disant culturel » devenir l'heureux acquéreur.

Reagan dans les bras de Gorbatchev

Il faut dire que les affaires, avec ou sans guillemets, franco-françaises paraissent un peu dérisoires au regard des événements qui bouleversent la planète. On a déjà rappelé qu'il a suffi d'un lundi noir à la Bourse de New-York pour remettre en cause l'un des articles essentiels du programme du gouvernement Chirac. Plus décisif encore, peut-être, l'accord conclu à Washington, le 8 décembre, entre Reagan et Gorbatchev pour l'élimination de tous les missiles nucléaires d'une portée supérieure à 500 kilomètres, à l'exception bien entendu, au moins pour le moment, de ceux qui sont détenus par la France et par la Grande-Bretagne, non parties au traité.

Cet accord qui, sans qu'il ait eu le moins du monde son mot à dire, affecte d'abord le Vieux Continent a fait couler beaucoup d'encre. Sous réserve que le Sénat des Etats-Unis le ratifie, ce qui n'est pas acquis, on peut difficilement contester qu'il diminue la protection de l'Europe occidentale face à la supériorité soviétique dans le double domaine conventionnel et chimique. A quoi s'ajoute qu'il réduit l'engagement américain sur le continent, et qu'il renforce pour la RFA la tentation neutraliste.

Rien ne sert pour autant de se couvrir la tête de cendres, sauf à s'en prendre d'abord à soi-même. Car Gorbatchev n'a fait que reprendre une vieille proposition occidentale, réitérée en 1986 encore par Reagan, alors que le Kremlin l'avait mille fois déclarée inacceptable. C'est la première fois que l'URSS consent à un désarmement véritable et efficacement contrôlé. Si elle le fait, c'est bien évidemment parce qu'elle y trouve un intérêt, y compris pour sa stratégie à long terme. Mais qui ne voit qu'elle a besoin d'un répit pour mener à bien ce que son dynamique patron a appelé la « perestroïka », la restructuration, n'hésitant pas à comparer son importance à celle d'une nouvelle Révolution ?

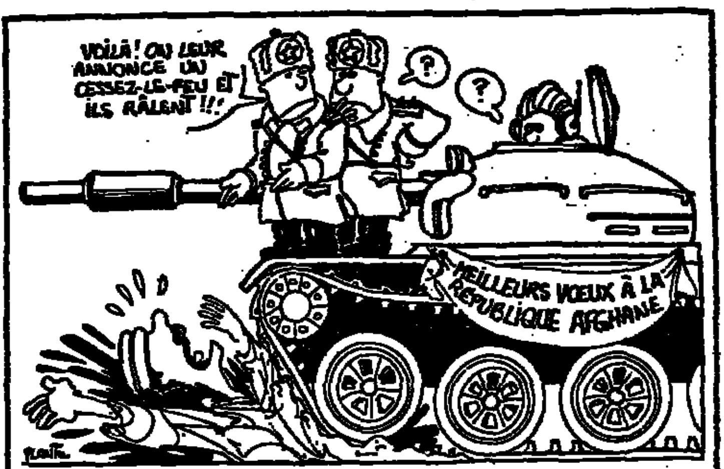
Une avalanche de problèmes

A la vérité, il n'y a pas que l'Europe occidentale qui soit fatiguée ; il suffit de voir où en est le président des Etats-Unis. Mais le fait que la gérontocratie ait maintenant traversé l'Atlantique, transformant le Zorro d'hier, durement éprouvé par le scandale de l'Irangate et par l'hostilité de plus en plus déclarée du Congrès, en quémandeur face à un quinquagénaire replet, au sourire enjôleur, ne saurait faire oublier que la patrie du socialisme croule sous les problèmes à résoudre. Rien n'est plus difficile que de rendre l'ardeur au travail à un peuple qu'une triste expérience a depuis longtemps désabusé, ou de venir à bout de la résistance d'une bureaucratie acharnée à protéger ses médiocres privilèges.

Et que dire de la situation qui prévaut dans tant de provinces de l'empire ? Qu'il s'agisse de l'Indochine, dont l'extrême pauvreté est encore soulignée par l'extraordinaire essor de beaucoup de pays voisins. De l'Afghanistan, où la comparaison avec la guerre du Vietnam s'impose chaque jour davantage. De la Pologne, où la population, imprudemment consultée par référendum par le général Jaruzelski, a nettement exprimé son désaccord. De la Roumanie, qui sombre dans le cauchemar. De la Hongrie, dont l'énorme endettement atteste qu'elle vit très largement au-dessus de ses moyens. De l'Ethiopie, où la famine menace à nouveau tandis que se poursuit la lutte de libération de l'Erythrée et du Tigré. De l'Angola et du Mozambique, où l'Afrique du Sud fait de plus en plus ce qu'elle veut.

On comprend que Gorbatchev recherche la détente tous azimuts, décourage Kadhafi de s'opposer à la reconquête par Hissène Habré du nord du Tchad, sourie à la Chine, laisse le chef du gouvernement de Hanoï rencontrer Sihanouk et le Nicaragua entrer en négociation avec ses voisins et modérer sa politique intérieure. On le voit même signer, aux côtés des Etats-Unis, à l'ONU, des résolutions destinées à mettre enfin un terme à l'abominable guerre du Golfe.

Rétrospective...



Dessin de PLANTU publié dans *le Monde* du 3 janvier 1987.

Le tout est de savoir jusqu'où veut et peut aller le numéro un soviétique. Son discours le fait apparaître comme un léniniste décidé, convaincu de la supériorité du système qui l'a amené à son poste. Mais il n'est peut-être pas absurde d'espérer qu'un développement de la coopération avec le monde extérieur l'aidera à surmonter le manichéisme élémentaire qui est à la base de la foi bolchevique, et à se prêter, selon le vœu de Reagan, à la recherche non seulement de la détente mais d'une paix digne de ce nom. Ce qui supposerait naturellement pour commencer que la poursuite du désarmement engagé avec le récent traité de Washington conduise à l'étendre aussi au domaine conventionnel et chimique, à défaut de quoi l'Occident y perdrait évidemment à tous les coups.

Les Américains eux aussi sont vieillis, fatigués, au point que, selon *Times Magazine*, le lobby le plus efficace est désormais le « grey power », le pouvoir (des cheveux) gris. Ils se jettent avec enthousiasme dans les bras de ce même « empire du mal » contre lequel Reagan, il n'y a pas si longtemps, prêchait la croisade. Où est l'homme qui saura leur rendre, lors des élections de novembre prochain, cohésion et détermination ?

L'Europe au pied du mur

En tout cas, le flottement, pour ne pas dire plus, des Etats-Unis devrait imposer à l'Europe... d'imposer enfin sa présence dans le concert des Grands. Sinon, il lui faut s'attendre à être traitée comme un simple objet. On ne peut malheureusement pas dire que le sommet des Douze à Copenhague, à la veille de celui des superpuissances, ait en quoi que ce soit manifesté une telle résolution.

Le temps presse pourtant, et pas seulement du fait du rapprochement soviéto-américain. L'ampleur de la crise des marchés financiers et du prétendu système monétaire international appelle à l'évidence des actions concertées de ceux qui risquent d'en être — qui en sont déjà — les victimes. Nous n'en sommes pas précisément là...

Les optimistes vont répétant que la nécessité de l'Europe est devenue maintenant si manifeste qu'elle ne pourra pas ne pas s'unir et que de toute façon le rendez-vous du grand marché de 1992 est là pour l'y convaincre. « Si c'est logique, ça ne se fera pas », disait pourtant Chip Bohlen, qui, avant d'être ambassadeur des Etats-Unis auprès de de Gaulle, fut l'interprète de Roosevelt à Yalta. Rien ne se fait sans la volonté, et il ne suffit pas qu'un mouvement soit lancé pour qu'il arrive à son terme.

Concluant l'an dernier à pareille époque la revue de l'année 1986, on notait ici même, devant la chute des régimes de Marcos aux Philippines comme de Duvalier en Haïti, le progrès dans le monde des idées démocratiques. 1987 aura montré que dans ce domaine comme dans tant d'autres il ne faut jamais considérer comme acquis ce qui n'a pas été consolidé. Dans presque tous les pays d'Amérique latine où elle a été restaurée au cours de ces dernières années, la démocratie a été soumise en 1987 à très rude épreuve, notamment en Haïti, mais aussi en Argentine, au Pérou et, à un moindre degré, au Brésil. Aux Philippines, Cory Aquino a échappé non sans mal à plusieurs tentatives de coup d'État. La Corée du Sud, après avoir frôlé la liberté, a finalement élu en décembre, du fait notamment des divisions de l'opposition, un président musclé.

Il est vrai que dans la Chine voisine, Deng Xiaoping paraît bien contrôler l'organisation de sa succession. Mais, pour rester dans ces parages, le Bangladesh connaît une fois de plus les pires difficultés, et la lune de miel de Rajiv Gandhi avec son peuple est oubliée depuis longtemps : l'intervention de ses soldats à Sri-Lanka n'a pas vraiment mis fin à la lutte armée entre Tamouls et Cinghalais. S'il y avait qui que ce soit pour croire encore que, dans ce rude monde où nous vivons, les alouettes tombent toutes rôties du ciel, ces quelques exemples devraient suffire à les faire réfléchir. Européens, secouez votre fatigue, ne vous endormez pas, ne comptez pas sur les autres : vous n'aurez rien pour rien...

ANDRÉ FONTAINE.

★ Nous publierons la chronologie de l'année 1987 dans notre numéro de samedi daté dimanche 3-lundi 4 janvier 1988.

Asie

CAMBODGE

Les volte-face du prince Sihanouk

Le prince Sihanouk a de nouveau changé d'avis. Sa prochaine rencontre avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, aura bien lieu le 27 janvier, mais à Pyongyang et non à Saint-Germain-en-Laye. « *Loin de la presse* », a-t-il fait savoir à Paris, le mardi 29 décembre. Dans un communiqué, le prince a également exprimé sa volonté de poursuivre la négociation afin de ne laisser passer aucune chance, « *si minuscule soit-elle* », de rétablir la paix au Cambodge. Il en a profité pour rappeler qu'il ne céderait pas sur la question du retrait « *définitif et total* » des troupes vietnamiennes du Cambodge, « *selon un calendrier précis* ». Et il a ajouté qu'il ne signerait désormais de communiqué conjoint avec M. Hun Sen que si des « *progrès concrets* » sont réalisés.

Le prince Sihanouk entend ainsi, explique-t-on ici et là, se démarquer à l'égard de toutes les parties concernées par le conflit. La négociation reprendra donc, fin janvier, loin des curieux. A moins d'un nouveau changement de programme, les Français en seront pour leurs frais, surtout au lendemain de la remise au prince, par M. Jacques Chirac, de la clé de la résidence de l'ambassade du Cambodge à Paris...

J.-C. P.

● **M. Najibullah à Phnom-Penh.** — Le président afghan Najibullah est arrivé, mardi 29 décembre, à *Phnom-Penh*, pour une « *visite officielle d'amitié* », à l'issue d'une visite de trois jours au Vietnam. D'autre part, le premier ministre cambodgien, M. Hun Sen, occupe à nouveau le poste de ministre des affaires étrangères qu'il avait abandonné il y a un an. Il a repris le poste de M. Kong Korm, qui l'assistera à l'avenir dans cette charge. — *(AFP.)*

● **Le chef du KGB à Vientiane.** — A l'issue d'une « *visite officielle d'amitié* » de sept jours au Vietnam, M. Viktor Tchebrikov, président du Comité pour la sécurité d'État de l'URSS (KGB), est arrivé, le dimanche 27 décembre, au Laos. Selon des diplomates occidentaux, ce long séjour en Indochine pourrait être lié aux négociations en cours sur le Cambodge. — *(AFP, Reuter.)*

AFGHANISTAN : la bataille de Khost

Moscou affirme que des unités de l'armée ont pu rejoindre la ville assiégée

Des unités de l'armée afghane venues de Gardez ont effectué, mardi 29 décembre, leur jonction avec des unités de Khost, une ville de l'est de l'Afghanistan encerclée depuis plus de huit ans par la guérilla, a affirmé le même jour un porte-parole officiel soviétique. M. Guennadi Guerassimov, chef du département de l'information du ministère soviétique des affaires étrangères, a toutefois indiqué, au cours d'une conférence de presse, que la route de montagne, longue de 120 kilomètres, reliant ces deux agglomérations ne serait pas totalement dégagée avant encore quelques jours. Il a ajouté que quelque mille deux cents mines étaient enlevées chaque jour sur la route, qui ne serait rouverte au trafic que jeudi, les premières cargaisons stockées à Gardez pouvant, pour leur part, être acheminées jusqu'à Khost par des convois à partir du 1er janvier. M. Guerassimov a, en outre, affirmé que des Soviétiques ne participaient aux opérations qu'au niveau du commandement.

Ces données contredisent des informations fournies mardi matin par des diplomates occidentaux à Islamabad, selon lesquelles la colonne de secours soviéto-afghane était alors encore assez loin de Khost, assiégée depuis août 1979. Mardi encore, Radio-Kaboul et la résistance indiquaient que les combats entre moudjahidins et forces gouvernementales s'intensifiaient dans le massif montagneux à une soixantaine de kilomètres de Khost, dans la région de Miranjan. Des spécialistes, dans la capitale pakistanaise, estiment que certaines régions montagneuses sont encore sous contrôle des rebelles, même si des forces soviéto-afghanes ont pu atteindre Khost. Ils soulignent que les fronts sont mouvants et que certaines vallées ont été conquises puis perdues à plusieurs reprises depuis lundi.

La radio officielle afghane a, de son côté, annoncé, mardi soir, que les forces régulières avaient infligé de très lourdes pertes aux « extrémistes contre-révolutionnaires ». Elle n'a toutefois pas repris, dans son bulletin du soir, une information largement diffusée dans la journée, selon laquelle la route Gardez-Khost avait été rouverte à la circulation.

A Moscou, M. Guerassimov s'en est pris au secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui avait appelé, dimanche, l'Union soviétique à retirer ses troupes d'Afghanistan et à permettre à ce pays de former son propre gouvernement « véritablement indépendant ». Ce message, publié à l'occasion du huitième anniversaire de l'intervention soviétique en Afghanistan, montre l'« hostilité » de Londres à la « *politique de réconciliation nationale* » menée par Kaboul, a dit le responsable soviétique. La seule « contribution » de la Grande-Bretagne au règlement de la situation en Afghanistan, a poursuivi M. Guerassimov, est la livraison de missiles sol-air *Blowpipe* à la guérilla.

Le porte-parole a également qualifié d'« hostile » le communiqué du *ministère français des affaires étrangères* publié lundi, qui demandait à l'URSS de retirer ses troupes d'Afghanistan dans le courant de 1988. M. Guerassimov a relevé que les autorités soviétiques n'avaient eu connaissance de cette prise de position française que par l'intermédiaire des agences de presse.

Il a également affirmé qu'un ressortissant américain avait été tué dans la région de Khost. M. Guerassimov a toutefois souligné « *ne pas savoir qui était cet Américain et d'où il venait* », s'abstenant ainsi de le décrire comme un conseiller militaire. Un général afghan, Mohamed Nabi Azimi, cité par l'agence Tass, avait annoncé, dimanche, qu'un Américain se trouvait parmi les victimes des violents combats qui ont eu lieu sur l'axe Gardez-Khost. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, avait rétorqué, lundi, qu'aucun ressortissant américain ne se trouvait en Afghanistan de manière officielle à l'exception du personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul.

A Moscou, enfin, le soixante-septième militaire soviétique à recevoir la décoration de héros de l'Union soviétique pour ses services en Afghanistan a été décoré, mardi, par le chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko. Cette remise de décoration a aussi été l'occasion de la première évocation officielle en URSS du huitième anniversaire, dimanche dernier, de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. — *(AFP.)*

Politique

M. Barre donne « une priorité absolue » à l'indépendance nationale

Dans un entretien accordé à *la Revue internationale de stratégie*, de décembre, M. Raymond Barre confirme qu'il entend faire de l'indépendance nationale l'un des thèmes majeurs de sa campagne présidentielle. « *Je crois*, déclare-t-il, *que l'indépendance nationale est une priorité absolue (...). La France n'a pas besoin de se singulariser, mais elle a besoin d'être elle-même. Elle ne doit pas se laisser absorber par des politiques qui ne correspondraient pas non seulement à ses intérêts, mais plus profondément à des valeurs auxquelles elle est fidèle.* »

Le député de Lyon se prononce pour le maintien et la modernisation de la force de dissuasion, mais il se montre plus réservé à propos d'une éventuelle défense nucléaire européenne : « *La garantie nucléaire ne se partage pas.* » Dans son esprit, toutefois, cela ne signifie pas que « *la France n'ait pas le cas échéant à utiliser sa force nucléaire de dissuasion en Europe si un conflit intervenait qui menacerait directement ses intérêts. La doctrine française est que le président de la République apprécie quels sont les intérêts vitaux de la France et décide en conséquence de l'emploi de la force nucléaire de dissuasion*, souligne l'ancien premier ministre. *Je crois qu'il est inutile d'aller au-delà.* »

Interrogé sur le concept « *de la bataille de l'avant* » au niveau européen, M. Barre déclare : « *En ce domaine, on parle trop (...). La France a signé des traités, notamment ceux de Bruxelles et de l'Atlantique nord. Ces deux traités nous donnent des obligations : au cas où l'un de nos partenaires européens serait attaqué, la France doit respecter ses engagements.* »

Enfin, l'ancien premier ministre renouvelle ses réserves sur le récent accord américano-soviétique. « *Ce qui me semble dangereux dans cet accord*, explique-t-il, *c'est qu'il ouvre la voie à une dénucléarisation de l'Allemagne et que l'on risque de revenir à une situation où l'Union soviétique pourrait avoir auprès des opinions européennes une influence considérable en se faisant l'avocat de cette dénucléarisation. (...) Il faut donc que les pays européens puissent intensifier leur coopération en matière de défense — en particulier la France et l'Allemagne fédérale, ce qui était d'ailleurs prévu par le traité de 1963 et que l'on puisse déboucher sur des réalisations concrètes et efficaces.* »

En tout état de cause, M. Barre juge inutile de parler trop de ces problèmes « *avant que des progrès suffisants aient été faits et que des mécanismes précis de coopération aient été mis au point.* »

Un nouveau venu dans la course à la présidence de la République

Le candidat de l'alambic

Le discours le plus « alambiqué » de la campagne présidentielle de 1988 sera celui de M. Robert Goginot, éleveur de moutons en Haute-Marne. Mandaté par la Fédération nationale des syndicats de récoltants familiaux de fruits et producteurs d'eau-de-vie naturelle, dont il est le vice-président, ce célibataire de cinquante-quatre ans fera, en effet, entendre la voix des bouilleurs de cru lors de la prochaine élection présidentielle.

Depuis 1954, date à laquelle un décret dû à Pierre Mendès France supprima le droit à la franchise — c'est-à-dire le droit de produire sans taxe de l'alcool pour sa consommation familiale — aux non-agriculteurs, puis, depuis 1960, quand M. Michel Debré étendit cette suppression à tous, l'alambic municipal des villages de France fonctionne beaucoup moins, et les petits producteurs familiaux grondent à chaque grand rendez-vous électoral.

Dans sa coquette maisonnette de Chezeaux, un minuscule village de la Haute-Marne, M. Gobinot — sobre costume gris, cravate bleue, lunettes — rode son discours de candidat : « *Nous en avons assez d'être insultés par les parlementaires qui nous accusent d'être les pourvoyeurs de l'alcoolisme et des fraudes* », dit-il.

« *Les députés, quand ils veulent être élus, nous assurent de leur compréhension, de leur soutien*, ajoute-t-il. *Mais quand ils sont à Paris, ils nous trahissent pour les Rois Soleils — les chefs de partis — des salons parisiens. Ce qu'on n'accepte plus, c'est qu'on nous trahisse en laissant passer des messages absolument faux : par rapport à la production française de 8 millions d'hectolitres, nous ne faisons que 75 000 hectolitres, même pas 1 % !* »

Les bouilleurs de cru constituent pour les hommes politiques un groupe de pression important : ils sont 1 500 000 producteurs familiaux possesseurs de vergers ou de quelques arbres fruitiers, dont 900 000 bénéficient encore d'une franchise, obtenue avant les décrets Mendès France et Debré, qui leur permet de distiller annuellement leurs 1 000 degrés d'alcool, soit 20 litres d'alcool à 50 degrés, sans acquitter la taxe de 78,10 francs par litre.

Ils ont donc décidé d'utiliser la campagne comme « caisse de résonance » d'un combat qui, selon leur candidat, « *ne peut être qu'apolitique, quand on regroupe des gens aussi variés que des artisans, des commerçants, des instituteurs ou des mineurs de fond* ». Objectif de la fédération des syndicats de récoltants familiaux (30 000 adhérents selon son vice-président) : « *la liberté de produire sans taxe une partie de la récolte familiale* ».

« *Je pensais être l'objet de quolibets, je ne reçois que des encouragements* », constate M. Gobinot, qui se dit convaincu de pouvoir rassembler facilement les 500 signatures d'élus nécessaires à sa candidature : « *Nous avons déjà écrit aux maires de 51 départements en leur demandant de proposer à leurs conseils municipaux de prendre une délibération en faveur du rétablissement de la franchise des 1 000 degrés*, explique-t-il. *A l'heure actuelle, nous avons reçu plus de 5 000 réponses représentant 3,5 millions d'habitants et 60 000 élus : eh bien ! 98 % nous étaient favorables...* »

En Nouvelle-Calédonie

Plusieurs personnalités centristes accusées de « trahison » par M. Lafleur

Plusieurs personnalités modérées de Nouvelle-Calédonie ont demandé à Me Christian Boissery, avocat à Nouméa, d'engager des poursuites contre M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, et contre le directeur de la station Radio-Rythme bleu (RRB), organe du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), à la suite de propos menaçants tenus à leur encontre, le 18 décembre, par le chef de file du mouvement anti-indépendantiste. Parmi celles-ci figure le président du Groupe d'étude et de réflexion sur l'avenir en pays mélanésien (GERAPM), M. Lionel Cherrier, ancien sénateur UDF-PR, accusé par M. Lafleur, au micro de RRB, en même temps que d'autres centristes locaux, d'être un « *traître du pays* » pour avoir fourni récemment aux parlementaires métropolitains des informations jugées déplaisantes par le président du RPCR.

M. Lafleur les ayant invitées à « *se méfier* » après avoir exprimé l'intention de ne pas « *leur faire de cadeau* », les intéressés ont demandé la saisie des bandes de RRB sur lesquelles ont été enregistrées les déclarations du député RPR d'ailleurs relayé le lendemain par le secrétaire général du RPCR, M. Pierre Maresca, qui avait repris contre eux l'accusation de « *trahison* ».

Au nom du groupement qu'il préside, M. Cherrier avait adressé aux parlementaires et à la presse de métropole, en novembre, un document dénonçant, après le verdict d'acquittement prononcé en faveur des auteurs de la fusillade de Hienghène, l'application en Nouvelle-Calédonie « *d'une justice partiale, raciale et coloniale* », confirmant les indications données par les indépendantistes sur les « *irrégularités fort nombreuses* » constatées de la part des « loyalistes » lors du référendum du 13 septembre et soulignant la dangereuse situation de blocage à l'issue de ce scrutin boycotté par la plupart des Canaques.

Le GERAPM, qui ne milite pas pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie mais qui reconnaît « *le droit fondamental du peuple canaque de choisir librement son destin dans son propre pays* », proposait également, dans ce texte, de régler le problème calédonien en organisant une consultation réservée localement « *aux citoyens relevant du statut personnel — essentiellement les Canaques — et à ceux que les Canaques appellent eux-mêmes « les victimes de l'Histoire », à savoir les non-Canaques ayant un parent né sur le territoire* ». Il préconisait parallèlement à ce nouveau référendum « *la création d'une zone administrative régionale* » englobant Nouméa et les deux communes voisines (Dumbéa et Mont-Dore) et qui recevrait un statut de condominium « *géré conjointement* », en cas de succès électoral des indépendantistes, par les deux États, la France et le nouvel Etat de Kanaky.

● **M. Yeiwéné se pourvoit en cassation.** — Le vice-président du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, a introduit, mardi 29 décembre, un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu la veille par la cour d'appel de Nouméa le plaçant sous contrôle judiciaire. Il estime, en effet, « *anormal d'être obligé de demander l'autorisation du juge pour quitter éventuellement le territoire* ».

Un député barriste promet de « faire le ménage » à la station RFO de la Réunion

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

M. André Thien Ah Koon, député non inscrit mais proche de M. Raymond Barre, a promis, dans une déclaration à la presse locale, mardi 29 décembre, qu'il « *serait de ceux qui feront le ménage à RFO-Réunion, soit avant, soit après l'élection présidentielle* ». Le maire du Tampon réagissait à la non-diffusion sur les ondes de RFO de sa réaction sur le redécoupage cantonal proposé par le gouvernement pour la Réunion, alors que les autres dirigeants politiques de l'île avaient été cités. M. Thien Ah Koon a menacé, si les choses n'évoluent pas, de faire envahir la station régionale de radio-télévision pour « *faire cesser ces provocations qui constituent une atteinte à la démocratie* ». « *Il est regrettable*, a poursuivi le député barriste, *que l'on ait placé certains journalistes militants à certains postes, afin que ceux-ci puissent verrouiller l'information.* » Pour ce parlementaire, « *le rôle d'un service public est incompatible avec la servilité* ».

M. Thien Ah Koon n'est pas le seul élu non RPR de l'île à se plaindre de RFO-Réunion. Un concert de réclamations quasi quotidiennes émane des socialistes, des communistes et des centristes. La mise à l'écart, il y a quelques mois, de certains journalistes jugés trop proches de la gauche ou des barristes a accentué le malaise de la classe politique réunionnaise vis-à-vis de RFO.

A. D.

[La Commission nationale de la communication et des libertés n'a pas publié la répartition des temps de parole politique sur RFO. Une association indépendante, l'Observatoire du pluralisme, a effectué le décompte pour La Réunion. Du 13 avril au 7 mai, le président de la République aurait obtenu 3 mn 20 s de temps d'antenne, le gouvernement 50 mn 2 s, la majorité 14 mn 35 s et l'opposition 4 mn.]

Le CNI va réformer ses statuts pour mettre fin à son bicéphalisme

Le nouveau président du Centre national des indépendants et paysans (CNI), M. Jacques Féron, député apparenté RPR de Paris, et son secrétaire général, M. Yvon Briant, député non inscrit du Val-d'Oise, qui se sont associés pour mettre un terme à la présidence mouvementée exercée ces dernières années par M. Philippe Malaud (*le Monde* du 17 décembre), ont décidé de procéder sans tarder à une réforme des statuts de leur parti afin d'éviter à l'avenir, les inconvénients du bicéphalisme.

Le CNI va revenir au mode de fonctionnement qui était le sien avant la précédente révision statutaire opérée en 1981 à l'initiative de M. Malaud. Ce retour aux sources, qu'avait proposé il y a quelque temps la fédération parisienne du CNI, présidée par M. Féron, va se traduire par un rééquilibrage des responsabilités respectives du président et du secrétaire général du parti au profit de ce dernier.

M. Féron présidera toutes les assemblées statutaires du CNI (comités directeurs, conseils politiques, bureaux exécutifs), mais sa présidence revêtira la forme d'un magistère. M. Briant, en revanche, verra s'accroître ses prérogatives de chef de parti.

Cette réforme devrait être mise au point début janvier et soumise au vote d'un conseil politique réuni extraordinairement au début février. Par la même occasion, les dirigeants du CNI préciseront quel candidat ils soutiendront à l'élection présidentielle.

Les options personnelles de M. Féron, adjoint au maire de Paris, ne font aucun doute, mais les partisans de la ligne autonome, défendue par M. Briant, étant nettement majoritaires au sein des nouvelles instances, le choix du CNI reste ouvert même s'il se limite maintenant à un choix simple : M. Chirac ou M. Barre.

A. R.

Selon un sondage BVA

Progression des intentions de vote en faveur de M. Mitterrand

L'hebdomadaire *Paris-Match* (daté 8 janvier) publie les résultats de deux enquêtes faites par BVA sur les intentions de vote des Français, l'une se rapportant à d'éventuelles élections législatives, l'autre à l'élection présidentielle. Selon le premier sondage, effectué auprès de trois mille huit cent dix personnes, du 28 novembre au 3 décembre, puis du 13 au 17 décembre, le rapport des forces demeure inchangé entre la droite (51,5 % des intentions de vote) et la gauche (44,5 %) depuis l'enquête de novembre.

Neuf cent vingt-et-une personnes ayant été interrogées pour le second sondage, du 13 au 17 décembre, sur leurs intentions de vote pour l'élection présidentielle, M. François Mitterrand arrive en tête au premier tour avec 37,5 % (contre 34 % en novembre), suivi par MM. Raymond Barre (22,5 % contre 23 %), Jacques Chirac (21 % contre 22 %), Jean-Marie Le Pen (8 % contre 9 %), André Lajoinie (6 % contre 5 %) Pierre Juquin (2 % contre 4 %), Antoine Waechter et Edouard Leclerc (1 % chacun, sans changement). Dans l'hypothèse où le candidat socialiste est M. Michel Rocard, celui-ci recueille 28 % des intentions de vote (contre 24 % en novembre) au premier tour.

Au second tour, M. Mitterrand battrait M. Barre (53,5 % pour l'un, 46,5 % pour l'autre, contre 50 % chacun en novembre) ou M. Chirac (55 % – 45 %, sans changement). M. Rocard l'emporterait sur M. Chirac (52 % – 48 %, contre 50 % – 50 % en novembre), mais devrait s'incliner devant M. Barre, face auquel il gagne, cependant, trois points (47 % – 53 %, contre 44 % – 56 % en novembre).

La proportion des électeurs qui souhaitent voir le président de la République accomplir un second mandat n'est que de 35 %, face à 50 % qui ne le souhaitent pas. Toutefois, 43 % d'entre eux souhaitent qu'il soit candidat, 39 % ne le souhaitant pas (ces chiffres étaient de 44 % et 39 % en novembre), et M. Mitterrand bénéficie de la confiance du plus grand nombre des Français (49 %), devant MM. Barre (48 %), Rocard (43 %) et Chirac (40 %).

La fédération socialiste des Bouches-du-Rhône reste la première de France

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Au terme de la campagne de recrutement pour 1987, les effectifs de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône ont atteint le chiffre de 17 630 adhérents, ce qui permet à cette fédération de rester la plus importante du Parti socialiste. Le résultat est d'autant plus inattendu qu'il approche le record historique de 1986 (18 630), autoritairement réduit de plus de 20 % (4 000) par les instances nationales au congrès de Lille, en avril 1987. « *Nous continuons à buter sur un problème de fond qui n'a jamais été réglé* », a déclaré le député des Bouches-du-Rhône, M. Philippe Sanmarco, qui, avec le groupe minoritaire des defferristes, avait alors dénoncé certaines présomptions de fraude. « *Les mêmes causes ont produit les mêmes effets* », a ajouté M. Sanmarco, en soutenant qu'un grand nombre de cartes (environ 6 000) e été placées, comme en 1986, dans les huit derniers jours précédant la clôture de l'exercice.

Les amis de M. Michel Pezet, l'homme fort de la fédération, soutiennent, au contraire, que la démonstration a été faite du caractère arbitraire du réajustement opéré au congrès de Lille. Le trésorier fédéral, M. Frédéric Rosmini, a d'autre part indiqué que l'afflux d'adhésions en fin de campagne correspondait « *à une tradition* » et qu'en tout état de cause toutes les cartes avaient été régulièrement payées.

Après la récente réconciliation intervenue, sous les auspices de M. Laurent Fabius, entre les defferristes et les pezétistes, le climat au sein du PS marseillais reste à la désescalade politique et exclut une nouvelle « affaire des cartes ». M. Sanmarco attend néanmoins que la représentativité du courant Socialisme et République (ex-CERRES), auquel il s'est rallié avec ses amis en mars dernier, soit reconnue sur des bases saines à l'occasion de la prochaine convention fédérale, qui doit statuer sur le projet socialiste pour l'élection présidentielle.

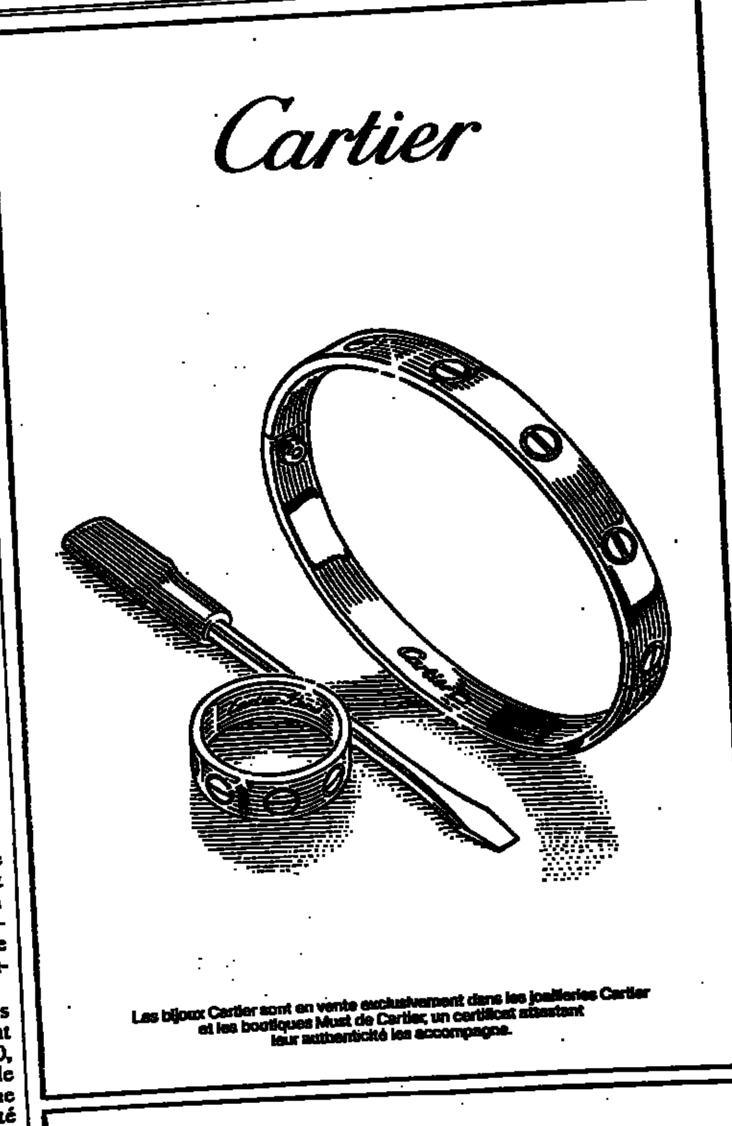
Paradoxalement, les chiffres d'adhérents de 1986 pris localement comme référence sont de 18 630, alors qu'au plan national ils sont de 14 000... Politiquement plus que curieuse, cette situation a incité financièrement les responsables de la fédération à réclamer à Paris un remboursement d'un trop-perçu de 4 000 mille cartes, qu'ils n'ont jamais obtenu.

GUY PORTE.

EN BREF

● **M. Sarre pour une clarification au PS.** — Après le vote du budget régional de Champagne-Ardenne, acquis grâce à la neutralité des élus socialistes, M. Georges Sarre, député PS de Paris et membre de l'ex-CERES, écrit dans le numéro du 29 décembre de la lettre de son club *Maintenant et Demain* : « *A la veille de l'élection présidentielle, la question de la stratégie du PS se trouve brutalement posée (...) A la convention nationale de janvier 1988* [que va réunir le PS] *une clarification s'impose. C'est la clé de l'élection présidentielle. De notre choix dépend l'avenir du PS et l'évolution des rapports de force entre la gauche et la droite en France. Laisser passer un budget présenté par une majorité de droite constitue une faute lourde.* »

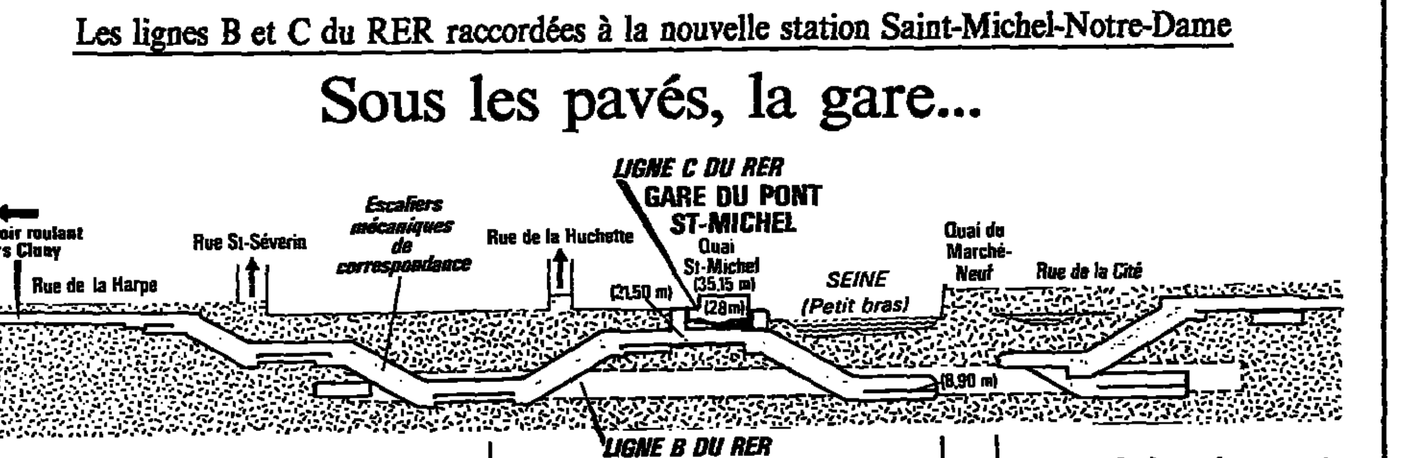
● **Décès de Georges Ravari, conseiller général RPR du Tarn.** — Georges Ravari, conseiller général RPR du Tarn, est décédé le mardi 29 décembre des suites d'une longue maladie. Tête de liste de la majorité, il avait été élu pour la première fois au conseil général en 1985. Conseiller municipal de Graulhet depuis 1983, il était également président de la chambre syndicale des patrons mégissiers.



Société

Les lignes B et C du RER raccordées à la nouvelle station Saint-Michel-Notre-Dame

Sous les pavés, la gare...



L'une des plus grandes gares *du RER dans Paris sera inaugurée* dans quelques semaines en plein quartier Latin : la gare Saint-Michel-Notre-Dame. Trente et un millions de voyageurs y passeront chaque année. Pour les trois quarts d'entre eux, la vie quotidienne en sera changée, car la nouvelle gare est destinée à mettre en correspondance les *lignes B et C* du RER. Pour cette occasion, la station Cluny du *métro*, fermée en 1939, reprendra du service, sous le nom de Cluny-La Sorbonne. Elle branchera les deux lignes RER sur le réseau métro.

Le RER tisse sa toile. La gare *Saint-Michel-Notre-Dame*, lorsqu'elle ouvrira, en février ou mars 1988, sera l'un des points importants qui transforment un ensemble de lignes en réseau.

Actuellement, la ligne C du RER, exploitée par la SNCF, vit en *marge. Elle naît à l'ouest*, entre dans la capitale, qu'elle traverse, et repart vers le sud (1). A Saint-Michel, elle enjambe allègrement, sans la voir ni la toucher, la ligne B, qui court, elle, du nord au sud. La rencontre, prévue dès 1973 par la RATP, aura lieu grâce à la nouvelle gare entièrement souterraine.

Commencés en 1982, les travaux étaient pleins d'embûches. Des thermes de Cluny aux abords de Notre-Dame, le chantier s'est creusé au cœur du Paris le plus ancien, sous le populeux quartier Latin. Il a dû se glisser sous le petit bras de la Seine et sous les fondations d'immeubles séculaires.

Après les premiers puits de reconnaissance, les fouilles archéo*logiques commencent en novembre* 1982. La collaboration avec les archéologues de la Ville de Paris et les Monuments historiques facilite et accélère les choses. Sous la rue de la Harpe et la rue de la Cité, près de la préfecture de police, *vestiges et objets sont mis au jour* : un caniveau et un mur romain du Bas-Empire (quatrième siècle), des amphores, des pieux de bois du treizième siècle, un coquemar – pot à cuire – en terre vernissée du dix-septième siècle. Ces reliques seront exposées dans la salle nord de la gare.

Jusqu'à 10 000 voyageurs à l'heure

La Seine se rend utile pour évacuer, par des barges, soit 41 000 mètres cubes de déblais, l'équivalent de la moitié du volume de l'Arc de triomphe de l'Etoile. Mais, pour le reste, elle n'arrange rien. Un escalier de correspondance doit traverser son ancien lit, à 2,50 mètres seulement du niveau *actuel du fleuve. Le terrain est un* magma de sables et de graviers gorgés d'eau. Pour couler la voûte de béton, au-dessous, les ingénieurs de la RATP ont repris une technique utilisée par leurs devanciers en 1903 : la congélation du sous-sol afin de le rendre dur et compact. L'azote liquide, injecté à la température de – 60 degrés, a remplacé la saumure.

Mais, dans cette opération, le gel a rehaussé la surface du sol de *5 centimètres. Sous les bâtiments*, il fallait donc recourir à un autre procédé. Des tubes ont été poussés dans la terre pour constituer une sorte de peigne, la « voûte-parapluie », sous laquelle on a pu creuser.

Parfois, près de Saint-Séverin, les fondations des immeubles affleuraient. Des pieux métalliques de 25 mètres ont été plantés et *surmontés d'un vérin sur lequel a* été placée une poutre de béton scellée aux murs de l'immeuble. Toute la charge repose désormais, et à demeure, sur ces vérins. Ailleurs encore, dans l'île de la Cité, un ancien bras de la Seine avait dissimulé des sables que l'on n'avait pu repérer, car ils changent *de couleur au contact de l'air*. Ces sables ont la particularité de ne pas « prendre le ciment ». Par la technique du *« jet-grouting »*, du béton a été injecté à très haute pression dans des tubes percés de gicleurs.

La salle des échanges, que fréquenteront les voyageurs en correspondance, est située sous *l'actuelle* gare SNCF. La construction de la dalle de couverture a *nécessité* la pose de tabliers auxiliaires, une nuit d'août 1984. En quelques heures, les ouvriers ont surélevé les voies de la ligne C, et le trafic a repris normalement à 5 heures.

Aujourd'hui, les travaux de finition vont bon train. Les mosaïques claires et bariolées créées par Claude Maréchal sur le thème de « l'Ile-de-France » ont été posées *dans la salle des échanges et le* couloir qui conduit à la station *Cluny-La Sorbonne*, sur la ligne 10 du métro (Boulogne, Pont-de-Saint-Cloud/Austerlitz). La voûte de cette station est aussi décorée de mosaïques. Bazaine a parsemé l'envol d'oiseaux de signatures d'hôtes illustres du quartier Latin : *Richelieu, Robespierre*, Courbet, Balzac, Hugo, Michelet, Rimbaud...

La réouverture de Cluny n'était pas prévue à l'origine. Les riverains *de Saint-Séverin et leurs élus* se sont opposés à une sortie dans le quartier, déjà très peuplé. Sans augmentation de crédits, la RATP a dû modifier ses plans. Le nombre d'escaliers mécaniques a dû être réduit à six et le trottoir roulant du couloir, long de 130 mètres sous la rue de la Harpe, ne sera pas doublé *dans l'immédiat*.

Les voyageurs pourront aux *heures de pointe entrer au rythme* de 2 000 à l'heure par l'accès sud (Cluny, au carrefour Saint-Germain/Saint-Michel), 800 à l'heure par l'accès est (Petit Pont, quai Saint-Michel) et autant par l'accès nord (place du parvis de Notre-Dame, près de l'Hôtel-Dieu). Les voyageurs en correspondance *changeront de ligne entre B et C* jusqu'au nombre de 10 000 à l'heure.

Les travaux auront coûté 410 millions de francs (valeur janvier 1986), financés à 30 % par l'Etat grâce au Fonds spécial de grands travaux, 30 % par la région Ile-de-France et 40 % par la RATP, *avec un prêt de la région*. Les seules dépenses de génie civil ont absorbé près de 330 millions de francs. La RATP a dû ajouter à la somme totale une rallonge de 26 millions de francs. En revanche, le ministère de la culture a versé 6 millions de francs pour la décoration de Cluny, et le conseil régional *d'Ile-de-France 2,5 millions* pour les fresques de la salle des *échanges* et du couloir rue de la Harpe.

La nouvelle gare verra passer 31 millions de voyageurs par an, ce qui la place au quatrième rang, derrière Châtelet, Aubert et Etoile, des gares RER dans la capitale. Les banlieusards gagneront neuf minutes par trajet, en moyenne, grâce à l'interconnection. *Dans ce* beau tableau, une ombre rôde sur *les quais de la ligne B* : les tunnels construits dans les années 70 sur le tronçon Châtelet-Luxembourg prévoyaient l'édification de la nouvelle gare ; on les avait donc élargis à 8 mètres au lieu des 5,70 mètres sur le reste du parcours. Ce n'est pas suffisant. Les quais n'offriront que 3,20 mètres *de large aux voyageurs. Il faudra se* serrer et faire attention à ne pas tomber aux heures d'affluence.

CHARLES VIAL.

(1) La ligne B va de Roissy, au *nord de Paris*, à *Saint-Rémy-lès-Chevreuse*, au sud. Elle est connectée à la station Châtelet-les-Halles à la ligne Ouest-Est : Saint-Germain en Laye - Boissy-Saint-Léger. *La ligne C relie* Saint-Quentin-en-Yvelines ou Versailles à Dourdan ou à Etampes. Une branche rejoint Massy-Palaiseau. Au nord, une branche part de Montigny *pour aboutir aux Invalides*.

Un sondage « Figaro »-SOFRES

● Otages : « Des concessions excessives à l'Iran »

● 61 % de Français pour la peine de mort

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour *le Figaro* et publié par ce quotidien le 30 décembre (1), 45 % des Français jugent que *« le gouvernement français (...) a fait des concessions excessives à l'Iran (Jean-Louis Normandin et Roger Auque) »* ; 23 % estiment que le gouvernement *« n'a rien cédé sur l'essentiel »* et 32 % sont sans opinion.

Pour les trois otages français encore détenus, 58 % des personnes interrogées font *« tout à fait confiance »* ou *« plutôt confiance)* à M. Jacques Chirac pour obtenir leur libération, *« sans trop faire de concession à l'Iran »* ; 32 % ne lui font *« plutôt pas confiance »* ou *« pas du tout confiance »* et 10 % sont sans opinion.

Interrogées sur le rétablissement de la peine de mort, 61 % des personnes consultées approuvent, 35 % y sont opposées et 4 % n'expriment pas d'avis.

⁂

Ce sondage sur la peine de mort dénote une grande stabilité par rapport aux opinions recueillies par la SOFRES pour le Figaro, *le 17 septembre 1981 : 62 % des personnes interrogées cette année-là se déclaraient opposées à l'abolition de la peine capitale. L'élément le plus neuf de ce nouveau sondage est le pourcentage de 93 % de partisans du Front national favorables à son rétablissement. Ils n'avaient pas été interrogés en 1981.* Le Figaro *précise cependant à leur propos qu'« en* raison de la faiblesse des effectifs, *les résultats [sur ce point précis]* sont à interpréter avec prudence ».

Depuis 1971, les sondages relatifs à la peine de mort font régulièrement apparaître qu'une majorité de Français sont favorables aux exécutions capitales, à une exception près : le 8 mars 1984, l'hebdomadaire VSD publiait un sondage IFRES montrant que 49 % des personnes interrogées (contre 46 %) étaient partisans de l'abolition de la peine capitale intervenue en 1981.

De tous les candidats déclarés à la prochaine élection présidentielle, seuls MM. Barre et Le Pen sont partisans de son rétablissement, M. Chirac ayant voté son abolition et maintenant son point de vue. Selon un « pointage » réalisé par le Monde *au début de la législature, il n'existe pas actuellement, à l'Assemblée nationale, une majorité susceptible de voter le rétablissement de la peine capitale* (le Monde *du 18 avril 1986).*

(1) Sondage réalisé du 18 au 21 décembre sur un échantillon de huit cents personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus. Enquête par téléphone effectuée selon la méthode des quotas.

Dans une lettre ouverte au président de la République

L'Association des bègues demande la suppression d'une émission d'Antenne 2

« Bé-bégayeur et ba-bafouilleur », une émission satirique d'André Halimi programmée sur Antenne 2 le 1er janvier s'est attirée de vives critiques de la part de l'Association des bègues. Celle-ci vient d'adresser une lettre *ouverte au président de la* République. Elle lui demande d'intervenir auprès de la Commission nationale de la communication et des libertés et de la direction d'Antenne 2, afin de faire retirer l'émission des programmes et de la faire remplacer *« par une émission culturelle digne de la culture française »*.

L'association, qui rassemble 2 000 personnes, s'est déclarée *« offusquée »* que la chaîne de service public propose une émission destinée, selon elle, *« à agresser les 500 000 bègues de France, des laissés-pour-compte dont 10 % ne sont pas capables d'exprimer le moindre mot de façon audible »*. L'association souligne aussi qu'en 1981, *« Année internationale de la personne handicapée »*, *« rien n'a été entrepris en faveur des personnes bègues »* et rappelle que 1987 est *« l'Année internationale de la communication »*. Le président fondateur de l'association, M. Jean-Jacques Kapp, a annoncé qu'il entamait une grève de la faim illimitée.

JUSTICE

Le docteur Pancino se pourvoit en cassation

Le médecin et chercheur italien Gianfranco Pancino s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui avait rejeté, le 24 décembre, sa demande de *mise* en liberté (*le Monde* du 26 décembre). Les avocats du médecin envisagent, d'autre part, de déposer une nouvelle demande de mise en liberté.

Le docteur Pancino, considéré comme un militant d'extrême gauche, est détenu depuis le 17 décembre et placé sous écrou extraditionnel à la suite d'une demande de la *justice italienne*.

Invitée, mercredi 30 décembre par Europe 1, Mme Pancino a déclaré que son mari *« n'a jamais fait partie des Brigades rouges ni d'aucun parti terroriste »*, ajoutant que tous deux avaient seulement milité dans *« la gauche extra-parlementaire »* italienne. *« Nous voulons rester en France*, a-t-elle précisé, *et nous avons envisagé, cette année, de demander la nationalité française. »*

Le joaillier Alexandre Reza répond aux frères Chaumet

Le joaillier Alexandre Reza, dont l'attitude a été qualifiée d' *« acharnement »* par les frères Jacques et Pierre Chaumet dans une interview à *l'Express*, daté 18-24 décembre, affirme avoir été *« injustement maltraité »* lors de la reprise de la joaillerie Chaumet, rachetée par le groupe américain Investcorp, alors qu'il était lui-même candidat à ce rachat.

M. Reza *« maintient être le créancier de la maison Chaumet pour une somme d'environ 20 millions de francs pour lesquels*, dit-il, *j'ai déjà fourni tous les justificatifs tant à l'administrateur qu'au juge »*. M. Reza indique avoir fait appel de la décision du tribunal de commerce de Paris désignant Investcorp, appel déclaré irrecevable par celle-ci, *« non par dépit (...) mais parce que j'ai été injustement traité »*

FAITS DIVERS

Incidents entre jeunes et policiers

Lâcher de chiens à Villiers-le-Bel

Cinq jeunes gens ont été blessés par morsures de chiens policiers et une adolescente a *eu le bras cassé lors d'une* intervention des forces de l'ordre, le soir du 23 décembre, à la cité du Puits-la-Marlière, à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Un policier a aussi été légèrement atteint pendant les incidents, *qui ont duré environ une heure*.

Aucune explication précise *n'a pu être obtenue sur le point* de départ des affrontements. Selon l'inspecteur Olivier Gay, du commissariat de Sarcelles, deux bandes rivales créaient des incidents depuis plusieurs jours dans la commune, arrêtant notamment les autobus, et la tension était vive entre les *jeunes et la police*.

Appelés par des riverains, le *23 décembre, au Puits-la-*Marlière, deux agents ont été *pris à partie et ont dû rebrousser* chemin, affirme cet inspecteur, *chargé de l'enquête* ouverte à la suite des plaintes déposées par les familles des blessés. Ils sont alors revenus avec la brigade canine de Sarcelles et des renforts des brigades de Montmorency, et Gonesse ainsi que de la gendar*merie de Villiers-le-Bel*. Au total, au moins une trentaine de membres des forces de l'ordre étaient, selon lui, sur place. A l'issue des affrontements, suivis depuis leur balcon par les habitants de la cité, il n'y a eu *aucune interpellation*.

Selon le comité local de *SOS-Racisme, les jeunes* avaient commencé à se disperser lorsqu'un policier a lâché son chien sur un jeune Antillais. Ce qui a provoqué un nouvel attroupement. Des propos racistes ont été lancés par les policiers, dont certains, affirme SOS-Racisme, étaient éméchés. *Une adolescente de quatorze* ans a eu le coude fracturé lors *d'une bousculade et cinq* jeunes-gens ont été sérieuse*ment mordus, dont l'un était* encore, mercredi matin, l'objet *d'une surveillance médicale* assurée par l'hôpital de Gonesse. Une soixantaine de fonctionnaires sont intervenus, selon l'association.

Après l'attaque à main armée de la Banque de France de Saint-Nazaire

Une jeune femme arrêtée à Amsterdam

Dans le cours de l'enquête sur l'attaque à main armée commise, le 3 juillet 1986, à la Banque de France de Saint-Nazaire (*le Monde* du 4 juillet 1986), Myriam Fitoussi, trente ans, a été interpellée, dimanche 27 décembre, à l'aéroport d'Amsterdam, par des policiers néerlandais et leurs homologues français de l'*Office* central de répression du banditisme (OCRB). Ecrouée à Amsterdam, elle devrait prochainement être l'objet d'une demande d'extradition. L'attaque à main armée – dont le butin s'élevait à 88 millions de francs – avait été un temps attribuée à Action directe. Mais très vite les auteurs avaient *affirmé n'être que des « braqueurs »* en envoyant à plusieurs rédactions parisiennes des liasses de *billets* de 200 F poinçonnés.

Une dizaine de personnes ont déjà été interpellées, et 12 millions de francs récupérés. La jeune femme arrêtée à Amsterdam, et dont les enquêteurs avaient *suivi* les déplacements en Espagne, en Israël, en Suisse puis en *Grande-Bretagne*, était vraisemblablement chargée d'écouler le butin.

Polémique en RFA après l'euthanasie d'une jeune femme

Daniela, vingt-sept ans, était totalement paralysée depuis 1983 à la suite d'un accident de la route qui avait provoqué un écrasement de la moelle épinière. Elle ne pouvait bouger ni bras ni jambes, respirait difficilement, mais avait gardé toute sa conscience, une conscience aiguë de son état, qu'elle ne pouvait plus supporter. Daniela demandait qu'on l'aide à *mourir*. En mars dernier, elle avait sollicité le docteur Julius Hackethal, qui défraie souvent la chronique ouest-allemande par ses prises de position actives en faveur de l'euthanasie. Interrogé par ce praticien, les juges ouest-allemands puis enfin le tribunal de Karlsruhe, le 11 décembre, avaient interdit formellement que cette *« aide à mourir »* soit apportée à Daniela, qui gisait dans un appartement de Karlsruhe, assistée par un infirmier.

Daniela s'adressa alors à l'Asso*ciation allemande* pour une mort humaine équivalent de notre Association pour le droit de *mourir dans* la dignité. Une Suissesse âgée, que recherche actuellement la police ouest-allemande, est venue le 23 décembre auprès de la jeune paralysée, envoyée semble-t-il par cette association. Elle a fait boire à Daniela, avec une paille, un verre de cyanure... L'infirmière l'a retrouvée *morte quelques heures plus tard*.

Délivrance et miséricorde pour les uns, *meurtre interdit pour la justice* du Bade-Wurtemberg, la mort de Daniela, à la *veille de Noël, soulève* de façon brutale le vrai problème de l'euthanasie et du droit que devrait avoir tout être conscient d'être délivré d'une vie intolérable...

Dr E.-L.

EN BREF

● **Remise en liberté d'un Libanais inculpé après les attentats de Paris.** – Inculpé et écroué au mois d'avril dernier dans le cours de l'enquête sur les attentats de septembre 1986 à Paris (*le Monde* du 29 avril), un Libanais, Sami Slim, vingt-cinq ans, a été remis en liberté, mardi 29 décembre, sur décision de la chambre d'accusation de Paris. *Sami Slim avait été interpellé après* l'arrestation de Fouad Ali Saleh, *soupçonné d'avoir animé un réseau à* l'origine des attentats revendiqués par le CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient). Placé sous contrôle judiciaire, Sami Slim a versé une caution de 50 000 F.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** – Considéré comme membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA, Aitor Aramaio *Egurola*, vingt-huit ans, a été reconduit, lundi 28 décembre, à la fron*tière espagnole en application de la* « procédure d'urgence absolue ».

RELIGIONS

● **Les déclarations du grand rabbin : précision.** – Dans l'interview du nouveau grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk (*le Monde* du 29 décembre), il fallait lire, à propos de la conversion de Mme Eric de Rothschild que le problème avait été plus *« personnel »* (et non *« rationnel »*) que doctrinal.

ENVIRONNEMENT

Dans le Var

Un village perd sa rivière

Il était 15 heures, lundi 28 décembre, *lorsque les habitants du petit village de Tourrettes, près de Fayence (Var), qui jouaient à la pétanque sur* la place ont *« entendu un grand bruit d'eau »*. Les boules leur en sont tombées des mains : en un instant la *rivière se trouvait à sec*. Les enfants et les curieux ont remonté son cours et ils ont découvert *non loin de là un* gouffre d'une centaine de mètres de profondeur. Un effondrement de terrain avait ouvert cette énorme brèche, captant les eaux de la rivière et les emportant vers un lac souterrain. La préfecture du Var a envoyé des techniciens et recommandé à la population de ne pas approcher, car le gouffre paraît continuer de s'élargir.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un entretien avec Jean Degottex

Jean Degottex aura soixante-dix ans en 1988. En vieillissant, il ressemble de plus en plus à un ascète extrême-oriental, ou à un personnage du cinéaste Ozu, comme si la culture zen, dont l'homme et l'œuvre sont pénétrés, avait fini par modeler le sujet-peintre. Celui-ci n'aime pas parler de lui, de ses motivations personnelles, des raisons psychologiques de son œuvre rigoureuse, silencieuse, sensible et belle, qui n'a certainement pas encore été assez reconnue à sa juste place dans l'aventure de l'art abstrait de ces trente dernières années. Une série d'expositions présentant grands et petits formats, peintures et œuvres sur papier de différentes périodes se succèdent en Ile-de-France jusqu'à fin 1988 et donnent l'occasion d'en mesurer la richesse, tandis que les peintures récentes et les bois sont exposés à la Galerie de France, jusqu'au 10 janvier.

Le silence et la rigueur

« PARMI vos œuvres récentes, vous exposez des bois peints en blanc, fendus, incisés. On dirait presque qu'il s'agit du matériel que vous utilisez pour réaliser vos peintures.

— L'idée m'est peut-être venue de là. J'ai utilisé le bois en échafaudage au-dessus de ma toile, qui est au sol et qu'il ne faut pas que je touche parce qu'elle est liquide. Certains de ces bois, ceux qu'on appelle les « bois fendus », ne sont pas loin de l'unique coup de pinceau que j'ai utilisé dans la suite de peintures *ETC* de 1964 ; c'était juste une trace de pinceau, une déchirure. S'ils sont formellement inhabituels, je crois que les bois entrent dans une certaine logique de ma démarche. Avec eux je vais encore beaucoup plus dans le sens d'une neutralisation par rapport à la peinture.

— Neutralisation ?

— Oui. Ou dépersonnalisation. Déjà en 1955-1956, j'ai parlé de dépersonnalisation du signe. Cela ne me laissait pas une marge de manœuvre très étendue. Mais je m'y suis tenu, en passant du signe à l'écriture, de l'écriture à la ligne d'écriture et de la ligne d'écriture à la ligne. C'est un peu sommaire comme résumé de mon cheminement, mais c'est un peu ça. Je veux dire par là qu'il y a une logique formelle dans mon travail, y compris dans les bois, y compris jusqu'aux bois.

Le jeu du cadavre exquis

— Les éléments de biographie que l'on donne de vous sont toujours très succincts. A part votre date de naissance, en 1918, on fait commencer votre parcours dans les années 50, en particulier avec l'exposition de 1955, à L'Etoile scellée. Quelle formation avez-vous eue ?

— Très autodidacte. Je n'ai pas fait d'études, je n'ai eu aucune formation professionnelle. Je suis devenu peintre après toute une période de contestation sur le plan politique. Dans mon adolescence, j'ai fait partie d'une quantité d'organisations anarchistes, socialistes, trotskistes.

— C'est comme ça que vous avez rencontré les surréalistes ?

— Non, ma rencontre avec les surréalistes et Breton est beaucoup plus tardive. Elle s'est faite par le critique et poète Charles Estienne, en 1955. Mais il y en avait tout de même quelques-uns dans les bureaux de la France mutualiste, où Thirion avait récupéré tous les paumés de toutes les organisations politiques qu'il avait traversées lui-même : anciens du PC, trotskistes, anciens du PS. On tournait des manivelles pour faire les comptes des retraités. On passait aussi le temps à faire le jeu du cadavre exquis. On a tous été virés au moment des grèves de 36, par Thirion lui-même.

— A l'époque vous aviez l'idée de faire de la peinture ?

— Oui, mais je n'en faisais pas. J'étais alors fasciné par Van Gogh et Gauguin.

— Dans les années 40, qu'est-ce que vous avez fait ?

— J'étais mobilisé, en Algérie et en Tunisie. C'est d'ailleurs en Tunisie que j'ai fait mon premier tableau : un paysage fauve, en 1940.

— Il y a des encres sur papier des débuts des années 50 qui font penser à Matisse. Matisse vous a marqué ?

— Oui, la dernière partie de son œuvre, mais j'ai très peu de culture picturale, je suis même en ce domaine ce qu'on appelle un inculte.

N'imposer aucune vision

— Comment avez-vous rencontré Breton ?

— A l'occasion du texte qu'il a écrit sur ma peinture, au moment de mon exposition à L'Etoile scellée. Je trouve extraordinaire que cet homme ait été encore disponible pour quelque chose qui ne pouvait pourtant pas s'inscrire dans l'histoire de la peinture surréaliste. Je rappelle toujours que lorsque je lui ai donné un tableau à choisir, pour le remercier du texte, il a pris le tableau le plus abstrait : *Ascendant*.

— C'est Breton qui vous a fait découvrir le zen ?

— Oui, en m'apportant un livre d'E. Grosse sur le lavis en Extrême-Orient. *« Ecoutez Degottex, vous devez être sensible à ça*, me dit-il. *Vous devez.* » Et en effet, j'ai regardé le livre, et plus tard je m'en suis procuré un exemplaire chez Jean Fournier. Son texte est important du point de vue conceptuel. Car pour la première fois il parle d'un automatisme du signe, c'est-à-dire d'un automatisme abstrait, et non de l'automatisme onirique des surréalistes, qui fonctionne avec des images.

— Au bout du geste n'y a-t-il jamais eu d'images qui ont surgi chez vous ? N'avez-vous pas eu à vous en défendre ?

— Non, jamais. Mais celui qui regarde peut toujours trouver des connotations surréalistes dans certaines de mes peintures. Mon but, c'est de provoquer une double réaction, une réaction active et une réaction contemplative devant les choses, c'est-à-dire de n'imposer aucune vision. A mon avis, toute vision qu'on impose est autoritaire, elle a un caractère fasciste. Je vais très loin, n'est-ce pas ! C'est d'ailleurs pour cela que je ne lis pas de romans. Je crois que mon travail consiste à révéler une énergie, à donner l'envie de faire, le besoin d'agir – on peut agir aussi mentalement, il n'y a pas que l'ordre physique, le bras, le muscle – et de contempler. Je crois que c'est cela l'essentiel de mon travail.

» Toute expression – dans le sens expressionniste – pour moi est à rejeter, à moins que la vision ne soit très large et très universelle. Dans ce cas-là, on dépasse les problèmes psychologiques et l'expressionnisme même.

— Vous ne lisez pas de romans, vous vous nourrissez de lectures extrême-orientales, vous allez au cinéma voir les films d'Ozu...

— J'ai effectivement vu pas mal de films d'Ozu et j'ai parlé d'eux dans un entretien avec Dominique Païni, où j'ai dit qu'Ozu était anti-expressionniste, anti-moderniste, mais pourtant à la pointe de la modernité et à la pointe du non-savoir. Je lis des choses d'ordre conceptuel et les poètes. Je lis Jabès et je pense que Blanchot est un des plus grands bonshommes de notre époque. Je le cite souvent.

— Voyez-vous d'autres artistes ?

— Non, vous savez, j'ai toujours été très solitaire, sauf à l'époque de Charles Estienne. Et les expositions qui me touchent sont rares. Récemment il y en a une en particulier qui m'a beaucoup touché, que j'ai trouvée superbe, c'est celle de Fontana. C'est un homme que j'aurais voulu connaître. Au fond le problème de la peinture ne m'intéresse peut-être pas tellement. J'ai beaucoup de plaisir à faire les choses, mais toute l'histoire de la peinture me rase.

— Auriez-vous pu faire autre chose ?

— Je ne crois pas, à moins d'une formation scolaire et culturelle précise. Mais je suis issu d'un milieu modeste, mes parents étaient très pauvres.

— Pourquoi pas l'écrit ?

— Non, je n'ai aucun don pour l'écriture, ni pour la parole. On m'a souvent dit que mes textes étaient intéressants, mais c'est parce qu'ils sont liés à mon expérience picturale. Je suis incapable de m'exprimer sur autre chose. J'aurais aimé, parce que j'ai toujours eu une grande admiration pour les poètes et pour l'écriture en général. Le fait de lier la peinture et l'écriture dans ma propre démarche n'est sûrement pas un hasard.

Trois lignes dans le Livre des morts

— Aujourd'hui il n'y a plus d'écriture dans votre peinture.

— Non, seulement des lignes. Je suis sorti progressivement des écritures. On en voit la trace dans les *Métasphères* sur papier de 1966, mais ce n'est plus qu'une ligne d'écriture, après c'est le tableau qui s'est rempli de lignes d'écriture et parfois de textes qui ne sont plus lisibles. Pour essayer de donner une dimension graphique à un problème très simple, par exemple, j'ai pris trois lignes dans le *Livre des morts* tibétain, mais ça n'était plus lisible.

— Maintenant vous n'intervenez plus comme avant, vous dites même que vous laissez faire les choses.

— J'interviens beaucoup, mais pas de la même façon. Pour laisser faire les choses, il faut les connaître un peu, il faut une certaine maturité. Mais de toute façon, on ne laisse pas tout faire. Même dans les suites *Média*. Il y avait deux plages : l'une à l'acrylique, l'autre à l'encre de Chine. Ce que j'ai essayé, c'était de voir l'interaction des deux matériaux ; alors je me suis dit : « Pourquoi ne » pas ouvrir les papiers, simple» ment ? » J'ai soulevé la première pellicule pour découvrir l'intérieur du papier. Il y a un enchaînement dans tout cela. Il faut connaître les choses dans le détail pour pouvoir les soulever : le papier devenu poreux, la perméabilité du support, et l'encre de Chine que je récupère, qui tombe sur une feuille dessous. Après, j'ai fais une suite de notes de parcours sur les *Média*, où j'étudie le bruit des gouttes qui tombent. Ça a donné le titre d'une série de papiers : les *Feuilles son*, des feuilles qui étaient humectées, concaves, et qui au fur et à mesure du séchage se redressaient. Le frottement sur le sol faisait un bruit, ça crissait... On ne peut pas tout dire dans une même période. Je reprends donc certaines choses, et j'avance avec l'acquis de ce qui précède.

— Vous allez continuez les bois ?

— Les bois, c'est la corde raide ! mais je poursuivrai, c'est sûr ! Je pense qu'il faut aller jusqu'au bout des choses, jusqu'à l'épuisement dans la série. Dans l'idée de série, j'avais l'idée d'introduire la notion de temps dans le tableau. En voyant la modification qui s'opère entre chaque chose, la notion de temps s'inscrit dans l'œuvre.

— En inscrivant le geste dans le tableau, on avait l'inscription du temps.

— Oui, mais dans la série c'est plus évident. Et puis dans la série il y a l'idée de répétition qu'on évite en provoquant l'enchaînement. La série met au jour la différence, presque chaque moment du processus.

— Avec les bois, vous allez jusqu'au bout de la matérialité.

— Plus une œuvre va à l'extrême de la contradiction, plus elle est intéressante. Avec les bois, il y a, si vous voulez, dématérialisation du support de la peinture, et même du bois. En accentuant le problème de la matérialisation, paradoxalement je dématérialise et j'évoque le vide, un vide. Jusque-là, cela n'a jamais été aussi évident que dans les bois.

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

KEIICHI TAHARA (1983)

Jean Degottex.

A voir

- Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris. Jusqu'au 10 janvier.
- Gennevilliers, galerie municipale : Œuvres sur papier, du 14 janvier au 12 février.
- Choisy-le-Roi, la menuiserie : Editions, du 4 mars au 29 mars.
- Saint-Cyr-l'Ecole, centre d'action culturelle : Petits formats, du 14 avril au 4 mai.
- Brétigny-sur-Orge, centre Gérard-Philipe : Grands formats, octobre 1988.
- Sceaux, les Gémeaux : Petits formats, novembre-décembre 1988.

EXPOSITIONS

L'Angleterre en deux dimensions

Mr Neel, Mr Drewe, Mrs Potter et les Plantagenêts



Sculpture de saint Michel, bois polychrome.

Entre la chaumière fleurie et le castel néogothique, le monde enfantin de Béatrice Potter et les armures des Plantagenêts, toute l'imagerie anglaise est au rendez-vous.

JARDINIER et pépiniériste anglais, Mr Neel, demeure avec son épouse à Ashton, dans le comté du Devon (1). Un village minuscule auquel on parvient par une route terriblement étroite et encaissée. L'autocar passe chaque jeudi. La maison de Mr Neel est la plus minuscule qui soit, elle semble sortir d'un livre d'images pour enfant, blanche avec un toit de chaume qui fume en pareille époque. Si petite qu'elle soit, la maison est assez grande pour y cuire une énorme dinde. Noël en Angleterre prend vraiment des proportions considérables.

Dans le jardin, on distingue des serres, un potager, des cabanes à la gloire de l'autoconstruction. Tout ce qu'il faut pour le développement d'une nature heureuse. On n'est jamais sûr que ce qu'on prend pour un râteau ne va pas prochainement donner des fleurs. La maison de Mr Neel jouxte aussi le cimetière d'Ashton occupé, pour près de la moitié, par un banc de bois. Au-delà de cette étendue sereine, l'église du village, bijou d'architecture médiévale, a approximativement la taille d'une crèche. Seul le pub, dans le bas du village, a des dimensions usuelles. Mais il n'est pas de tradition d'y chanter les *chorals*, ces chants qui, sans subir la plus élémentaire quarantaine, envahissent la Grande-Bretagne à Noël et font l'essentiel des programmes de la télévision : un jour les belles jeunesses de la cathédrale d'Oxford, le lendemain les chœurs de Covent Garden, ou l'enthousiasme mélodique de la Garde royale. Comme si la Garde républicaine avait chez nous pour mission d'égrener des cantiques.

A proximité d'Ashton commence la lande de Dartmoor, restée présente dans nos esprits grâce aux bons offices du chien des Baskerville. A vrai dire, elle n'est pas si franchement hostile. C'est là que Julius Drewe, marchand de thé et fondateur du Home and Colonial Store, a décidé, sur une vague similitude de noms, que s'étaient épanouis ses ancêtres, parmi lesquels Drogo, inévitablement Normand qui aurait accompagné l'arrivée de Guillaume le Conquérant. Sur la terre de « ses » ancêtres ; il ne manquait que le château familial. Qu'à cela ne tienne, Drewe entreprit de le construire. Une bonne fée lui suggéra de s'adresser à Edwin Luytens (1869-1944), le plus célèbre architecte anglais de son temps, qui allait lui peaufiner, face au plus spectaculaire paysage de la lande de Dartmoor, la plus fière des demeures ancestrales : Castle Drogo (2).

Castle Drogo, commencé en 1911, fut d'abord édifié en bois, histoire de voir quelle allure aurait ce bastion de la chevalerie éternelle. Comme il est d'usage, les visions romantiques de Mr Drewe durent alors se confronter avec une certaine vigueur au style naturel et aux compétences de son architecte. La première guerre mondiale, diverses fièvres montées de la brume, quelques intempéries naturelles et l'impéritie humaine conduisirent aussi à faire évoluer le projet vers plus de raison, pour la taille, mais plus de déraison, de *foolishness*, devrait-on dire, pour la forme. Entre le château fort *médiéval crénelé*, sauvage et la tradition vernaculaire Tudor chère à *Luytens*. De celle-ci ne subsistent que les fenêtres à meneau, très librement interprétées sur le mode de bow-windows d'allure beaucoup plus tardive. L'alternance des parties massives et des zones d'ouverture, de la force et de la grâce dans cette forteresse sans âge, relève de la prouesse.

Fantômes récents

Castle Drogo, achevé dans les années 30, a la double caractéristique d'être la dernière grande *Country House* construite en Grande-Bretagne, et d'avoir été, en 1974, le premier bâtiment du vingtième siècle à entrer en possession du National Trust, cet équivalent sophistiqué de nos Monuments historiques, qui permet aux familles de se maintenir plus ou moins bien dans la demeure ancestrale, et au public d'aller voir *comment et* où *vivaient* les ancêtres en question. Dans le cas présent, les *fantômes sont évidemment de facture* récente. Mais Castle Drogo reste une des demeures « seigneuriales » anglaises les plus intéressantes à visiter, sinon la plus artistique, car Luytens s'est ingénié à accumuler les trouvailles dans la disposition des pièces, leur éclairage, leur fantaisie : trois, voire quatre étoiles aux cuisines...

La maison de Mr Neel et celle de Mr Drewe, le cottage sans histoire et le château qu'on aimerait hanté sont les deux dimensions les plus typiques de la civilisation anglaise. *Oh ! il y en* a bien quelques *autres*, mais quelles sont celles qui pourraient motiver des *expositions aussi* expressives que celles présentées aujourd'hui par la *Tate Gallery* et la Royal Academy. Ici la vie et l'œuvre de Beatrix Potter (3), là l'histoire de la chevalerie à l'âge des Plantagenêts (4).

Beatrix Potter (1863-1943) n'est pas à présenter, ou ne devrait pas l'être. Pas plus que Walt Disney, les frères Grimm ou le père d'Alice au pays des merveilles. Mais il est vrai que les quelques dizaines de millions d'exemplaires de ses livres vendus jusqu'à présent l'ont surtout été dans son propre pays, où un enfant bien élevé ne saurait lapper son porridge ailleurs que dans une assiette ornée de Peter Rabbitt, d'un épisode du tailleur de Gloucester ou d'une scène de Poupette à l'épingle (en français dans le texte).

Une simplicité bonhomme

Les histoires de Beatrix Potter paraissaient, et continuent de paraître, dans des volumes à l'échelle de la maison de Mr Neel : minuscules. Destinés aux enfants, ils mettent en scène des animaux extraordinairement attachants, un peu fêlés, juste ce qu'il faut, comme votre grand-mère un peu sourde ou mon cousin fugueur. Leur magie n'est pas celle du rêve ou de l'invraisemblance, comme chez Lewis Carroll, ni celle d'un anthropomorphisme ricanant ou mnuche, comme chez Walt Disney. Ils ne racontent pas non plus des histoires préfreudiennes. *Ils ont* juste la simplicité bonhomme et accueillante de la maison du jardin et du potager de Mr Neel, que les animaux occuperaient le plus naturellement du monde. Chats, lapins et souris bénéficiant d'une attention particulière, suivis de peu par les hérissons.

L'attention, c'est ce qui caractérise le mieux l'œuvre de Mrs Potter. *Avant d'être dessinatrice* pour enfants, elle est, en effet, dessinatrice tout court. Dessinatrice de la vie, de ses objets, de ses vêtements, mais surtout dessinatrice des bêtes et des champs. Elle a un merveilleux talent de naturaliste, qu'il s'agisse de croquer un lièvre ou de décrypter les couleurs d'un champignon. Et ce talent, « écologiste » avant la lettre et dont l'éloquence passe avant tout par l'image la conduira bientôt à devenir un des premiers *défenseurs du Lake District* et de sa nature. Bien sûr, il y a des hauts et des bas dans l'œuvre que nous présente la Tate Gallery : près du chapelet de dessins destinés aux contes, un ensemble à faire fondre le plus irréductible ennemi des enfants, jusqu'au plus incorruptible des ogres il y a aussi les paysages du Lake district, aimables mais fadasses, comme si franchir la porte du cottage ou le portillon du jardin lui faisait perdre la mesure du monde, du seul monde sérieux...

L'exposition de la Royal Academy, si l'on *peut se livrer* à de telles comparaisons, est l'exact contraire de celle que nous venons de voir. Tout y est fait pour la grandeur des civilisations et l'élévation de l'âme. Couronnes royales, épées, cotes de mailles, humbles écuelles et crosses d'évêque, enluminures à tout va, vitraux et bahuts, pichets en grès, diptyques en ivoire, sceptres, ciboires et bijoux variés... Tout un attirail à vrai dire familier qui sent son gothique à plein nez et paraît tout droit sorti d'une bande dessinée. Mais l'exposition est construite avec *tant d'enthousiasme, et les Britanniques* sont ainsi faits qu'elle apparaît bien comme l'événement de cette saison hivernale anglaise.

L'art de la chevalerie à l'époque des Plantagenêts se définit ici par deux dates simples : 1200-1400. Pour le politique, cela nous conduit de l'accession au trône de Henri III à la déposition de Richard II. Pour l'artistique, c'est le sommet du gothique anglais.

Une histoire insulaire

Sans doute parce que l'identité *nationale anglaise se passe* désormais de la camaraderie des Normands ou parce qu'il faut se renforcer à travers les vicissitudes de la guerre de Cent Ans, l'exposition apparaît extrêmement insulaire. L'âge de la chevalerie se préoccupe bien de ce qui se trame du côté de Jérusalem, mais tout ce qui relève de la comparaison, de l'histoire, de *la vie* ou de l'art outre-Manche est assez délibérément effacé pour s'en tenir à « l'essentiel », la construction de cette nation que nous admirons tous. L'histoire au premier degré, en *somme*, celle en laquelle le *public* saura se retrouver parce qu'elle *paraît jaillir de la première scolarité*. Dans cet univers-là, Saint Louis, le Cid, *Guillaume* Tell ou François d'Assise ne sont pas des héros fréquentables puisqu'ils risqueraient de brouiller les cartes déjà biseautées de la mémoire commune...

Savoir si l'architecture gothique anglaise à ses diverses phases peut se passer de références aux autres formes du gothique européen, si l'orfèvrerie insulaire ou la taille de l'ivoire ont été à l'abri d'influences extérieures, cela et tout ce qui relève des flux et reflux de l'histoire, paraît tout à fait secondaire ou trop savant pour être présenté ailleurs que dans le somptueux, le chevaleresque catalogue qui accompagne l'ensemble. Il est vrai aussi que, tout en paraissant suivre benoîtement la *chronologie royale, série de repères* simples, l'exposition se donne un objectif *pédagogique* beaucoup plus perfide : réunir, réconcilier, récompenser *tout* un ensemble de notions usées et déformée par ce corollaire de l'éducation *qu'est l'imagerie* populaire (c'est-à-dire actuellement la bande dessinée et la télévision). Il est vrai encore que, en filigrane de ce travail très purement spectaculaire, il y a l'importance prise par l'archéologie dans les mœurs britanniques contemporaines, qui se traduit par une volonté constante de réconciliation entre l'objet précieux et l'art populaire, entre la tombe du pestiféré anonyme et le gisant glorieux des cathédrales. Et comme, selon Hercule *Poirot, on n'attrape* pas les mouches avec du vinaigre, les *formules* royales de la dévotion populaire n'ont pas été les dernières à être mises en valeur : la fameuse armure du Prince Noir, le sceptre de Richard de Cornouailles, la couronne de Blanche, fille de Henri IV, venue de Munich.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Se renseigner à Exeter...

(2) Castle Drogo, Drewsteignton, Devon. Tél. : 064-73-33-06. Seule la boutique du National Trust et les jardins sont ouverts au public en hiver. La visite du château est possible d'avril à octobre.

(3) *« Beatrix Potter »*, exposition réalisée grâce au concours de la Ford Motor Cy Ld (Britain), Tate Gallery, jusqu'au 31 janvier.

(4) *Age of Chivalry, Art in Plantagenet England, 1200 to 1400.* Exposition réalisée grâce au concours de la Lloyds Bank, Royal Academy of Art, jusqu'au 6 mars.

Le Musée de l'IMA

Art arabe ou art islamique ?

Après l'inauguration officielle de l'Institut du monde arabe (IMA), à Paris, le musée qu'il contient vient d'ouvrir ses portes au public.

LES Arabes, par les temps qui courent, ne prisent guère qu'on leur adjoignent d'autres peuples musulmans, à commencer par les Iraniens. Et de sabrer chaque bévue ethnique des Français ! Bien. Mais les Arabes n'entretiennent-ils pas eux-mêmes la confusion ? *Leur Ligue* a admis deux nations qui ne sont ni arabes ni arabophones, *quoique musulmanes* : la Somalie et Djibouti ; et maintenant, en plein Paris, au musée de l'Institut du monde arabe, la première indication sur laquelle tombe le visiteur est : *« Art islamique »*...

D'une institution, dont la mission proclamée est de montrer aux Français *« le vrai visage des Arabes »*, on attend d'abord la clarté et la simplicité. Après ce panonceau, un vaste arbre généalogique : le *vulgum pecus*, qui, avec un peu de chance, sait vaguement qui est Mahomet n'y reconnaîtra pas le prophète de l'islam sous le nom de *« Muhammad »* cher aux orientalistes pointus. Pas plus qu'il ne pourra linguistiquement comprendre que la céramique ottomane de 1558, intitulée *« turbé de Roxelane, Turquie »* est, en bon français, une pièce du tombeau de Roxane.

De toute façon notre pauvre Français moyen – auquel les orientologues devraient un peu plus penser, surtout s'ils veulent vraiment diminuer son ignorance à l'égard de leur spécialité – se grattera la tête devant ce mystérieux *turbé* en disant : *« Mais c'était marqué hier dans le journal que les Turcs ne sont pas arabes et on est pourtant ici à l'Institut du monde arabe ! »*

Bref, cessons ces récriminations qui vont faire crier au poujadisme et reconnaissons volontiers qu'il était presque impossible de constituer un musée d'art arabe *stricto sensu*, quitte à clairement expliquer dès l'entrée, espérons que cela sera bientôt fait, ce qu'un lecteur de Colombes, M. Georges-Pierre Puységur, vient d'écrire au *Monde* : *« La culture dite arabe a consisté, à l'origine, dans l'apport et l'imposition, par les bédouins arabes partisans de Mahomet, de la religion et de la langue coraniques. C'est considérable mais cela ne devrait pas faire oublier que, pour le reste, les Arabes furent conquis par les cultures qu'ils découvrirent dans leurs conquêtes : syriaque, byzantine, perse, ibérique, juive, chrétienne. Et tout cet apport, coranisé, arabisé, a donné la culture islamique. »*

Cet art arabo-musulman, la France lui devait en tout cas depuis longtemps un temple, à cause du passé et plus encore du présent et aussi parce qu'elle en possède l'une des plus splendides collections du monde, qui a l'enrageant privilège d'être également l'une des moins montrées.

Une décision de Jack Lang

Aujourd'hui que l'IMA a *pignon sur Seine*, avec un musée de 2 800 m² et que le Grand Louvre *attribuera*, en 1994, 2 300 m² à sa section islamique, on peut sans doute faire son deuil du grand lieu unique rêvé où les civilisations arabes et musulmanes auraient pu déployer d'un seul jet la mirifique ceinture qu'elles ont donnée au Vieux Monde, de l'Atlas à la Chine.

Juste avant de quitter la rue de Valois, en mars 1986, M. Jack Lang avait pris la *« décision »* de *« déposer à l'IMA les collections arabo-islamiques du Louvre ainsi que certaines pièces du Musée des arts décoratifs et du Musée des arts africains et océaniens, afin de constituer une collection d'importance internationale sous la responsabilité des Musées nationaux »*.

Les ministres décident et la politique dispose... L'acte de M. Lang est resté quasi-lettre morte puisque l'IMA, quelques jours avant son ouverture, n'a reçu du Louvre, que deux cent cinquante objets *« pour une durée de trois ans non renouvelable »*. Et, à quelques notables exceptions près, ce ne sont pas des pièces de tout premier ordre. Sous les *arguments juridiques ou politiques*, on palpe comme une impitoyable et secrète *« guerre des dames »* entre les charmants et savants essaims de conservatrices qui, tant au Louvre qu'à l'IMA, ont entre leurs mains le mâle art arabe...

A la décharge du Louvre, on peut relever le statut encore incertain de l'IMA – *« fondation privée de droit français et d'utilité publique, fonctionnant sur des fonds étatiques français et arabes »* (1) – qui ne donne pas satisfaction à plusieurs gouvernements arabes, d'où leur grève des dotations. A proprement parler, le musée de l'Institut *n'a pas d'existence* légale personnelle, ce qui complique, voire empêche, les emprunts aux collections nationales. L'idéal eût sans doute été de construire, à côté même de l'IMA, un musée qui ne lui aurait été rattaché que par la proximité et aurait été une projection du Louvre, comme l'est le Musée *Guimet pour les arts asiatiques*.

A ceux qui se veulent rassurants pour l'avenir de l'Institut, on est tenté de rappeler la curieuse destinée de l'autre célèbre institution arabo-islamique de France, la Grande Mosquée de Paris, dont le *minaret coiffe symboliquement* un paysage où l'IMA est devenu la base. *Aux multiples cérémonies* qui, dans l'allégresse et en présence, entre autres, du sultan du Maroc et du bey de Tunis, marquèrent son ouverture, il y a un peu plus de soixante ans, répondent les cinq inaugurations officielles que l'IMA vient de connaître en grande pompe. Mais la mosquée et son institut, après bien des vicissitudes franco-musulmanes, ont été, un beau jour de 1982, dévolus subrepticement à la seule Algérie gouvernementale, d'où l'indignation des autres *nations et communautés musulmanes* présentes en France.



Coupe sur pied Egypte, XVe siècle

Encore heureux que des œuvres d'art publiques ou privées ne soient pas prises dans ce maëlstrom ! C'est ce que d'aucuns craindraient pour l'IMA.

Les astrolabes de M. Destombes

A la décharge du musée de l'Institut, il faut dire que, devant le semi-refus du Louvre, il a vaillamment commencé à se constituer un patrimoine propre où l'on peut déjà voir quelques raretés, comme cette page du fameux Coran indigo de Kairouan (dixième siècle) ; il a su, encore en gestation, attirer des dons à rendre jaloux bien des collections, comme le fonds de l'officier de *marine* Marcel Destombes, composé notamment d'astrolabes ; il a obtenu d'autres musées *que* le Louvre, comme les Arts déco ou les Arts africains et océaniens, des dépôts généralement de haute qualité (deux cents pièces en tout), comme ce coffret arabo-espagnol daté (966), en ivoire et argent, ou cette étoffe d'Egypte *fatimide (dixième siècle)*.

Rassérénons-nous en jetant encore un coup d'œil sur un pot de pharmacie bleu du quinzième siècle dont on ne sait trop si le décor de lys est inspiré par les Mamelouks, Florence ou les Capétiens ; sur cette aiguière « islamique » à sujet certainement chrétien (treizième siècle syro-irakien) ; ou sur l'exposition temporaire (jusqu'au *8 mars*) de Corans de la *Bibliothèque nationale*, merveilles de *travail* et d'invention, à *vous* donner envie de passer à l'islam, d'autant plus qu'un habile décorateur, par des jeux textiles, a su recréer un peu de l'atmosphère qu'on dit entourer le trône céleste d'Allah, derrière soixante-dix mille voiles...

D'autres manifestations temporaires *sont* prévues à l'IMA, de la peinture moderne aux robes palestiniennes, des tapis à l'architecture (déjà une exposition sur Sanaa vient d'ouvrir). Au Louvre, aux trois ou quatre étroites vitrines actuelles (avec tout de même le baptistère mamelouk dit de saint Louis) vont prochainement *s'ajouter trois* salles ; un catalogue des bois sculptés islamiques des collections d'Etat va enfin être publié ; l'exposition Soliman le Magnifique, à présent à New-York, viendrait en 1990 à Paris, occasion de sortir nos richesses du règne de ce grand roi arabe, pardon turc, enfin islamique...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

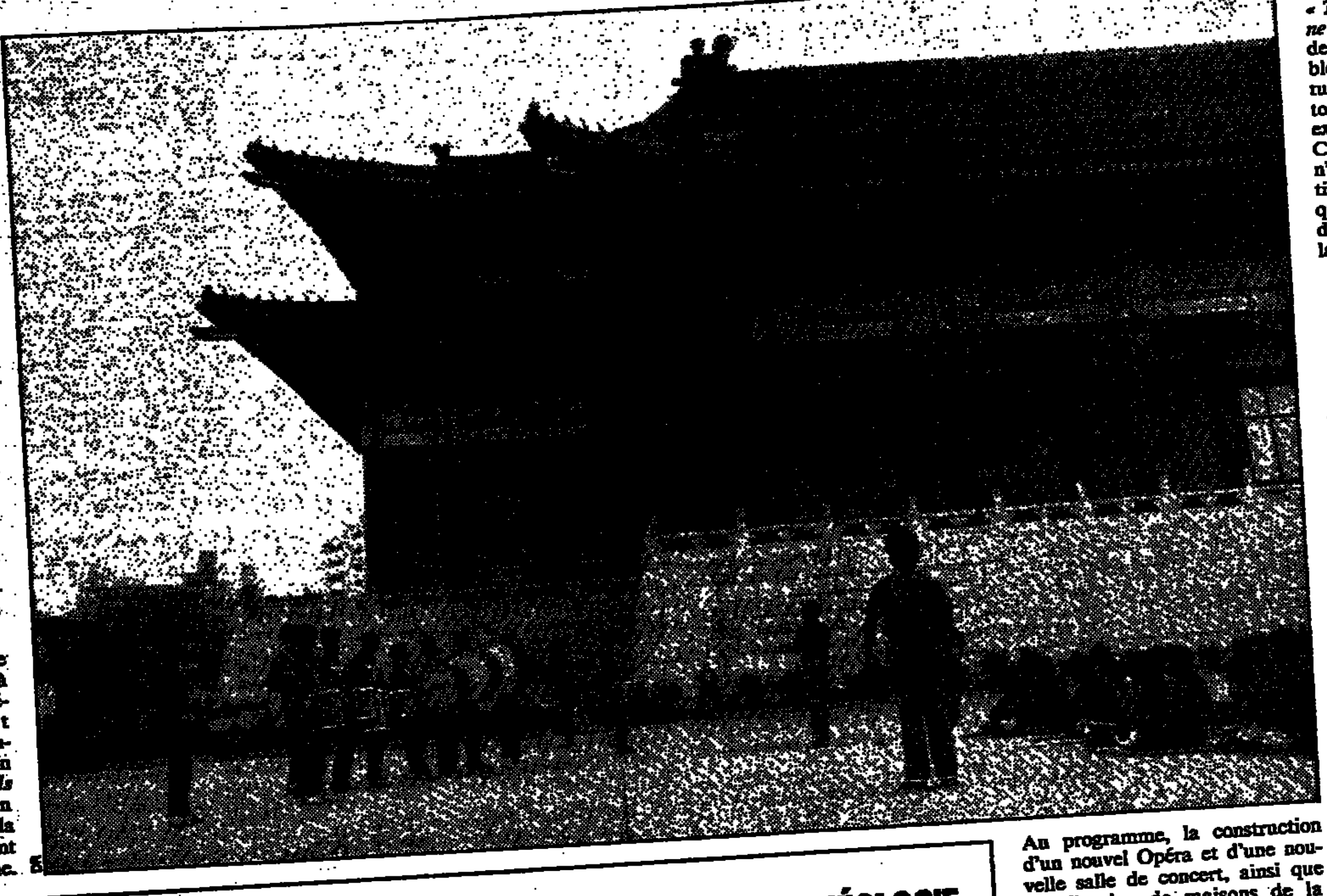
(1) Actuellement Paris fournit environ 60 % du budget annuel de l'IMA (*91 millions de francs en 1988*), le reste dépendant du bon vouloir de vingt Etats arabes.

★ Le musée de l'Institut du monde arabe est ouvert tous les jours de 13 h à 20 h, sauf le lundi. (Les expositions temporaires sont en principe visibles aux mêmes horaires). Entrée : 20 F avec possibilité de réduction pour les groupes à partir de janvier. 23, quai Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : (1) 46-34-25-25 poste 4058 ou 4603.

Le nouveau « centre » de Taipeh

La pierre et le son

Taipeh inaugure cette saison son nouvel Opéra et sa nouvelle salle de concert, gigantesques ouvrages inspirés des vieux temples bouddhistes. La République de Chine tourne une page de sa vie musicale...



« *AU temps du grand sommeil, depuis Pékin jusqu'à Constantinople, d'admirables petits morceaux de faïence et de mosaïque tombaient à petits bruits dans le silence. J'ai entendu les fragments de tuiles mandarines de la Cité impériale quand les renards débouchaient dans les asters violets au pied des murailles...* » Malraux connaît les correspondances du son et de la pierre. Elles ne sont pas si secrètes, ni trop anciennes, qu'elles ne puissent encore inspirer d'intelligentes réalisations architecturales.

Taipeh, bourdonnante capitale d'un rogaton de Chine en proie à l'urbanisme le plus sauvage, bénéficie aujourd'hui de l'effort engagé, en 1978, lorsque le gouvernement de Sun Yun-Suan avait émis ses « *douze grands projets* », qui prenaient en compte pour la première fois la nécessité d'un accompagnement culturel de l'essor économique. Au programme, la construction d'un nouvel Opéra et d'une nouvelle salle de concert, ainsi que l'édification de maisons de la culture dans chaque ville de relative importance. Et Taiwan, en effet, commençait de vivre son époque Malraux.

Depuis, le Centre culturel national de Taipeh a su tenir ses promesses : ne rien bâtir de véritablement moderne et cependant ne pas se contenter, comme maints autres édifices publics l'auraient laissé présager, de « faire du neuf ». En pouvait-il être autrement sur l'une des terres d'élection de Bouddha ? « *La flamme, toujours la même, de la torche qui ne cesse de changer en se consumant* », disait l'ascète. Les matériaux et les lignes peuvent évoluer, répondre à de nouveaux usages, ils sont sans cesse renaissants. Et la musique y contribue parfois. Que persiste la vieille tradition chinoise instrumentale ou lyrique, qu'elle entretienne des liens étroits ou même entre en osmose avec toutes les formes de la musique occidentale classique, et déjà une impulsion esthétique est donnée, à laquelle l'architecture ne peut effectivement pas se dérober.

« Taiwan sera polyculturelle ou ne sera pas »

Sur la chaîne nationale, quotidiennement, des opérettes sont diffusées. Elles recueillent l'héritage à peine appauvri de l'Opéra de Pékin. De l'ombre d'un cerisier de carton-pâte, surgit un ancêtre prophétique. Au bord d'un lac en soie hurle un héros brutal ou chavire une paysanne chroniquement amoureuse. Un père s'oppose avec pédanterie. Un oncle indulgent, tendrement, s'entremet. L'audience est à son comble et chavire à son tour. Au même moment, dans l'un des plus vastes studios de la Taiwan Normal University, commence le cours de musicologie occidentale. La foule des futurs professeurs se presse dans l'amphi. Les places viennent à manquer. Tant pis ! On fredonne un air triomphal de Bizet...

Bousculades des siècles, édifices cornus, vous avez dit « *pagodes* » ? Depuis octobre, le National Concert Hall, salle strictement musicale, et le National Theater, à vocation dramatique, chorégraphique et lyrique, s'établissent donc sur l'esplanade du nouveau centre-ville dédiée à la mémoire de Tchang Kaï-Chek. « *Taiwan sera polyculturelle ou ne sera pas !* », proclament ces deux idéogrammes sur le fond bleu du ciel. Et piliers rouges, tuiles orangées, marbres blancs, toits qui saluent l'azur à chaque extrémité, il n'y a pas jusqu'à la Cité interdite de Pékin à qui l'on n'ait offert une vraie transmigration. Que ne ferait-on pas pour qu'une ville peuplée de carcasses de béton peint s'accroche enfin à la remorque du temps !...

Une scène à géométrie variable

Entrons dans les détails. Il faut maintenant parler de ce « *moderne* » auquel tout de même on s'est un peu rallié. Il est intérieur, année 60 (le moderne, c'est une notion qui date), dans le confort des deux salles – crissement ténu des fauteuils, distribution visuelle impeccable, décor neutre, froid, quasi funéraire, occidental à souhait – et dans la performance des machineries. Il n'est cependant pas dans l'acoustique.

Le National Theater, pouvant accueillir 1 500 spectateurs dans sa grande salle, trois cents spectateurs dans son studio expérimental, est doté d'une scène à géométrie variable, établie sur vérins hydrauliques et contrôlée par un central informatique, qui est aussi en mesure de programmer, durant les représentations les modifications d'éclairage et d'acoustique. Cette technique, mise en place par Philips, nécessite-t-elle une période de rodage pour ce qui concerne notamment la projection du son ? C'est ce dont le New York City Opera devait faire l'expérience avec *la Bohème* et *la Traviata* pendant la première quinzaine de décembre, après le mois inaugural consacré à l'opéra chinois. Mais le Netherlands Dance Theater, quant à lui, retrouvait une salle parfaitement adaptée à son ballet... semi-classique ?

L'Asie reprend ses droits

Le National Concert Hall, d'une capacité totale de 2 000 places, serait presque à l'identique, n'était le jeu des plus subtiles variations dans la réminiscence extérieure des vieux temples bouddhistes. Son acoustique espace sonore n'est pas non plus totalement maîtrisé ; des travaux de correction semblent devoir être entrepris. Cependant, le bâtiment accueille une seconde salle de musique de chambre, ainsi qu'un studio d'enregistrement, dont les câbles courent également vers le National Theater.

Fait significatif, cet ensemble, qui vient à point nommé remplacer l'immense et trop polyvalent Sun Yat-Sen Hall, ébranlé par les récents tremblements de terre, reçoit désormais deux orchestres : le Taipeh Municipal Chinese Orchestra, dirigé par Kuo Lian-Chang, et le United Experimental Orchestra, nouvellement créé, dont le chef permanent est – hélas ! murmure-t-on déjà dans la presse musicale – le Français Gérard Akoka. Ainsi se trouve définie tant bien que mal la politique musicale de Taiwan : jouer de l'influence de l'ancien sur le nouveau et vice versa. L'ancien conserve sans trop de mal encore sa plénitude. Le nouveau se contente parfois de s'ajuster à la banalité technicienne, mais ce n'est que l'affaire d'un moment. L'Asie reprend ses droits. La Cité interdite a vécu ? Tant pis ! Que vive, à Taipeh désormais, la nouvelle cour de la durable harmonie...

STÉPHANE GAMBIER.

ARCHÉOLOGIE

Les bronzes du Sichuan présentés à Pékin

Un berceau pour la civilisation chinoise

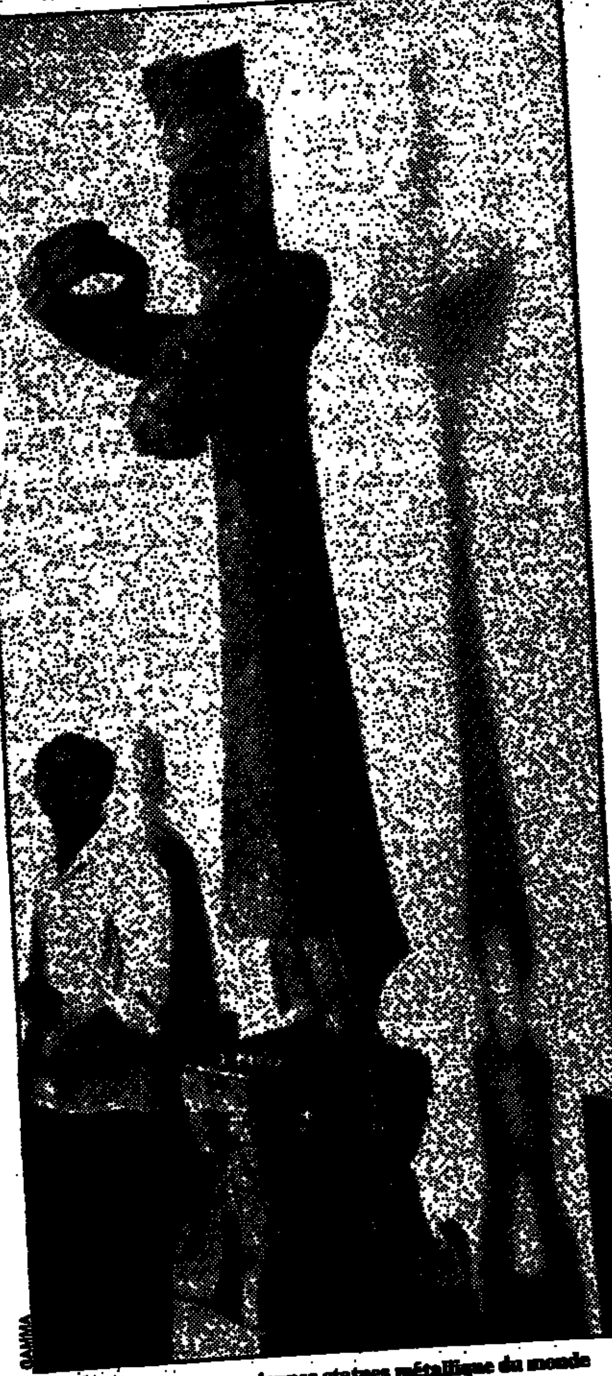
Les os oraculaires de la dynastie chinoise des Shang (XVIe-XIIe siècle avant notre ère) mentionnent parfois un pays de Shu, dont le nom correspond à celui d'un royaume postérieur de plusieurs centaines d'années, situé au Sichuan. Mais rien ne permettait jusqu'à présent de penser que la région pouvait être considérée, à l'égal du bassin du fleuve Jaune, comme l'un des berceaux de la civilisation chinoise classique.

UN événement archéologique de tout premier plan, la découverte, en 1986, sur le site de Sanxingdui (district de Guanghan, près de Chengdu), au Sichuan, d'une série d'objets en bronze, en or et en jade tout à fait remarquables révolutionne notre vision de la Chine à l'âge du bronze, en l'élargissant considérablement. Même si la fonction et l'usage, religieux et probablement politique, de ces bronzes exceptionnels restent mystérieux pour le moment, leur qualité, leur dimension et leur nombre ne laissent aucun doute sur la richesse et la puissance de leurs commanditaires, sur la complexité de cette société et l'importance du centre d'activité, distant de plus de 1 000 kilomètres de la capitale shang, Anyang.

Nous attendons maintenant des savants chinois (qui commencent tout juste à publier leurs travaux (1)) qu'ils découvrent quelle capitale et quels sanctuaires inconnus, quelle gigantesque architecture et quels rituels spectaculaires servaient de cadre aux objets de Sanxingdui, quelles vastes fonderies, quelle foule d'ouvriers les fabriquèrent et quel événement extraordinaire, sacrifice somptueux ou invasion étrangère, fut à l'origine de leur inhumation. Peut-être comprendrons-nous alors les rapports que les gens du Sichuan entretenaient avec leurs contemporains shang et leur place dans l'histoire chinoise.

Le musée de l'Ancien Palais de Pékin (situé dans la Cité interdite) a présenté une sélection de pièces de Guanghan, à l'automne dernier, lors d'une exposition consacrée aux découvertes archéologiques chinoises les plus importantes de ces récentes années.

La plus spectaculaire des pièces, une statue en bronze haute de 2,60 m, socle compris, représente un homme debout. Le personnage, vêtu d'une robe chinoise couverte d'une veste croisée à gauche, est coiffé d'une sorte de calotte plate



GAMMA

L'une des plus anciennes statues métallique du monde

surmontée d'un étrange diadème, de plumes peut-être. Son visage, aux immenses yeux en amande grands ouverts, aux lèvres fines et serrées, a l'air concentré, farouche et austère. L'homme tient dans ses énormes mains, levées, l'une au-dessus de la poitrine, l'autre un peu moins haut, des objets aujourd'hui disparus.

Accompagnait cette statue un colossal masque en bronze de personnage fantastique, aux yeux protubérants et aux oreilles gigantesques, d'un aspect terrifiant.

Trois têtes en bronze, grandeur nature, deux dans le même style un peu plus anguleux que la statue, et une troisième au modelé plus doux, sévère mais moins austère, moins effrayante que les autres, se trouvaient également présentées dans les galeries du musée.

Avec le reste des objets exposés, quelques bronzes, vases rituels, petit masque orné d'un grand dragon en ronde-bosse, auxquels s'ajoutaient plusieurs jades, armes et outils, ils ne forment qu'une infime partie du matériel de fouille sorti des deux fosses sacrificielles de Sanxingdui.

Celles-ci recélaient, en effet, une quarantaine de têtes en bronze grandeur nature, un arbre en bronze, avec ses feuilles, ses fruits, ses oiseaux, toute une série de statuettes, des petits masques, plus d'une vingtaine d'objets en or, dont un bâton de commandement, magnifiquement décoré. Et au milieu d'une énorme quantité d'os brûlés, des armes en bronze de divers types, des vases du même métal datant de la fin des Shang et une soixantaine de défenses d'éléphant.

La Chine, entrée assez tardivement dans l'âge du bronze (au début du IIe millénaire), connaît sous les Shang une brillante civilisation palatiale, établie dans le bassin du fleuve Jaune et caractérisée par le culte rendu aux ancêtres royaux, au moyen de superbes récipients en bronze. Les souverains shang communiquent avec le ciel par les sacrifices et la divination. Ils exercent leur pouvoir, très centralisé, sur un peuple d'agriculteurs sédentaires, qui, avec les prisonniers de guerre, leur fournit des victimes sacrificielles, dont un grand nombre ont été retrouvées dans leurs tombes.

Contemporains, approximativement, de la Grèce mycénienne et de l'Egypte amarnienne, datés XIVe-XIe siècle av. J.-C., les pièces en or et les bronzes de Sanxingdui, sauf les vases rituels et les armes, n'ont pas d'équivalent dans la culture shang. Profondément originaux, ils n'en sont pas moins très chinois, comme le montre, en particulier, le décor des vêtements et du socle de la statue, qui rappelle les motifs des vases shang. La représentation humaine, limitée à des pièces de jade de petite dimension chez les Shang, est ici traitée en grand, pour la première fois en Chine avant les soldats de l'armée funéraire du Premier Empereur (IIIe siècle av. J.-C.). Une importance particulière semble accordée aux yeux, aux masques et aux têtes.

Largement postérieure à la tête royale d'Agadé du musée de Bagdad et précédant les premières grandes statues grecques de plusieurs siècles, l'image du chef (prêtre-roi) fondue par les antiques bronziers sichuanais est à peu près contemporaine de la Napir-Asu d'Elam conservée au Musée du Louvre et peut donc compter parmi les plus anciennes statues métalliques grandeur nature du monde.

MAUD GIRARD-GESLAN.

(1) *Wenwu* (Reliques culturelles) 1987/10.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

L'AVENTURE LE CORBUSIER. 1887-1965. Grande galerie. Jusqu'au 3 janvier.

LUCIO FONTANA. Rétrospective. Musée. (3e étage). Jusqu'au 11 janvier.

PIERRE DUBREUIL. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

CENSURES. De la Bible aux Larmes d'Éros. Le livre et la censure en France. Galerie de la BPI (2e étage). Jusqu'au 11 janvier.

GIOVANNI MICHELUCCI. Dessins d'architecture. CCI jusqu'au 4 janvier.

MÉMOIRES DU FUTUR. Bibliothèques et technologies. Galerie du CCI. *Jusqu'au 18 janvier.*

IMMIGRATION D'EN FRANCE. Galerie du Forum. Jusqu'au 4 janvier.

LUCIAN FREUD. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

Musées

FRAGONARD. Entrée : 28 F : le samedi : 20 F. Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-34). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h, jusqu'au 4 janvier.

TRÉSORS DES PRINCES CELTES. *Grand Palais (voir ci-dessus).* Jusqu'au 15 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, *photographies en relief.* Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et *mercredi*, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

CHICAGO, NAISSANCE D'UNE MÉTROPOLE. *Jusqu'au 3 janvier* : **Expositions-dossiers (1913) : Le Théâtre des Champs-Elysées, Eugène Boudin. Dessins inédits. Bonnard, photographe. Costumes d'Emmanuel Frémiet pour « Jeanne d'Arc », opéra de Mermet : Puvis de Chavannes « le Ballon et le Pigeon ».** Jusqu'au 27 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h 15. Entrée : 21 F ; le dimanche 11 F.

DE GRECO A PICASSO. Jusqu'au *3 janvier.* **SOLEIL ET OMBRES. L'art portugais du XIXe siècle.** Jusqu'au 3 janvier. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F ; demi-tarif : 20 F.

LE SIÈCLE DE PICASSO. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). *Sauf lundi*, de 10 h à 19 h, le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 3 janvier.

MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle. *Jusqu'au 14 février* ; **DONALD JUDD. 1960-1987. ARC.** Jusqu'au 7 février ; **L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER.** Jusqu'au 14 février ; **NEMUNOKI.** Musée des enfants. Jusqu'au 24 janvier. Musée d'Art *moderne.* Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30.

PICASSO DESSINATEUR. Musée *Picasso. Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny* (42-71-25-21). De 9 h 15 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier.

***REGALIA. Instruments du sacre antérieurs à la Révolution.* Les Honneurs de Charlemagne.** Département des objets d'art. *Entrée Saint-Germain-l'Auxerrois.* Jusqu'au 11 janvier. **NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986.** Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS.** Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

JOUVET, DULLIN, BATY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. Galerie Mansart, 58, rue de *Richelieu.* Sauf dimanche et jours fériés, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

ÉLISABETH SUNDAY. Jusqu'au *16 janvier.* **LES PAPIERS MARBRES FRANÇAIS.** Jusqu'au 9 janvier. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert. (Voir ci-dessus).

ANDRÉ KERTESZ. Photographe. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de *la SEITA, 12, rue Surcouf* (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

DONATION DUHEM. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30.

LA MODE AU MUSÉE. *Palais Galliera*, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Jusqu'au 10 janvier.

ILSE BING-PARIS 1931-1952. Jusqu'au 31 janvier ; **GRANDVILLE. Dessins originaux.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 janvier.

WAGONS-LITS A L'AFFICHE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 janvier.

L'AFFICHE DE LIBRAIRIE AU XIXe SIÈCLE. Musée de la publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 janvier.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février ; **EMMANUEL COLLIN. Histoire de meubles.** Jusqu'au 31 janvier ; **LA TABLE D'UN ROI. L'orfèvrerie du XVIIIe siècle à la cour de Danemark.** Jusqu'au 31 janvier ; **ARNE JACOBSEN. Architecte et designer danois 1902-1971.** Jusqu'au 31 janvier. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

LA MAISON INTELLIGENTE. Maison de l'industrie. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 17 janvier.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 15 mars.

AUX ARMES CITOYENS. Les sabres à emblème de la Révolution. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-*Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi*, de 14 h à 17 h. Entrée 12 F. Jusqu'au 22 janvier.

ARCHÉOLOGIE DU LIVRE MÉDIÉVAL. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. Tous les jours, de 12 h à 18 h. *Jusqu'au 3 janvier.*

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à *17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F.* Jusqu'au 28 mars.

L'ART DE LA RELIURE (XVIe-XVIIIe siècle). *Conservatoire national des* arts et métiers, 292, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Jusqu'au 15 janvier.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février ; **JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

ARCHITECTURES POSTALES : 1887-1987. Musée national des monuments français. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro. Jusqu'au 3 janvier.

ESPACE FRANÇAIS. Vision et aménagement, XVIe. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi. Jusqu'au 4 janvier.

MARIO MERZ. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h 30 à 19 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE MAROC DE DELACROIX. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (45-62-29-34). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 février.

L'AVENTURE HUMAINE. Musée *d'histoire naturelle* (47-07-26-65). Jardin des Plantes, 18, rue Buffon. Jusqu'au 25 janvier.

JEAN PELTIER. *Musée de la marine.* Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. *Jusqu'au 29 févier.*

Centres culturels

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

LES COLLECTIONS EGYPTIENNES DE L'INSTITUT DE FRANCE. Dans les salons de la Fondation *Dosne-Thiers*, 27, place Saint-Georges. Tous les jours de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

***LA LETTRE ET LE RYTHME.* Arabi et Saggar.** Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). *Jusqu'au 10 janvier.*

ABSTRACTION LYRIQUE. Espace Belleville, 4 bd de La Villette (42-03-83-30). *Jusqu'au 20 janvier.*

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier.

CENDRARS A L'ŒUVRE. Exposition du centenaire. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

LE SYMBOLISME - LE RÉALISME. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Jusqu'au 10 janvier.

FORMES SUÉDOISES SUR TEXTILE. Tissus imprimés 1952-1987. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h : Samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal *(42-87-27-00). Sauf lundi*, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU *FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN.* ACCROCHAGE I. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer. *Sauf mardi, de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 12 janvier.

UTRILLO, VALADON, UTTER. Trianon de Bagatelle. *Bois de Boulogne, route* de Sèvres. Tous les jours de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 janvier.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). *Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au* 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

Galeries

HABITER 50-60. Galerie Praz/Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 16 janvier.

PEINTURE POUR LA CÉRÉMONIE DU THÉ. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges. Jusqu'au 16 janvier.

PIERRE ALECHINSKY. Trente et un frontispices originaux pour Tête-bêche de Gérard Macé. JAN VOSS. JACQUES MONORY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 9 janvier.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. HELMUT NEWTON. Gale*rie* Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

THOMAS RUFF. MARIE-FRANÇOISE POUTAYS. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quicampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 6 janvier.

SIGNES DES TEMPS. *Galerie Ghislaine* Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes. Jusqu'au 6 janvier.

***LE DIVIN BAMBOU.* Exposition de pipes à opium chinoises.** Galerie Gérard-Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). *Jusqu'au 30 janvier.*

PEINTURES DES PAYS-BAS ESPAGNOLS (XVIe et XVIIe siècles). Galerie Jan de Maere et Ozenne, 22, galerie Véro-Dodat (42-36-26-99). Jusqu'au 9 janvier.

IMAGES DE TERRES. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 25 janvier.

PAYSAGES, PAYSAGES, Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

GIOVANNI ANSELMO. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 janvier.

BAZAINE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au *16 janvier.*

JANICE BIALA. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 25 janvier.

CHRISTINE CANETTI. *Galerie* Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 16 janvier.

JEAN CLAREBOUDT. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives. Jusqu'au 7 janvier.

ALFRED COURMES. Galerie Jean Briance, 23/25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 23 janvier.

DEGOTTEX. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 10 janvier.

CICEROS DIAS. Peintures de 1950-1965. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'à fin janvier.

AUBE ELLEQUET. Flagrants délices. Collages. Galerie de l'Imagerie, 9, rue *Dante (43-25-18-66). Jusqu'au 31 janvier.*

JOEL FISHER. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). *Jusqu'au 15 janvier.*

RUTH FRANCKEN. Hostages. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). *Jusqu'au 23 janvier.*

RAFAEL GRAY. Galerie Du Jour. Agnès B. 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 15 janvier.

CHRISTIAN JACCARD. Galerie Brownstone & Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 9 janvier.

PAUL KALLOS. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 23 janvier.

PER KIRKEBY. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 31 décembre.

PIERRE KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, *rue du Renard* (42-71-20-50). Jusqu'au 5 janvier.

DENIS LAGET. Galerie Montenay, *31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au* 2 janvier.

LAGNEAU. Temples-cabanes. Galerie du Roi de Sicile, 20, *rue du Roi-de-Sicile* (40-27-07-27). Jusqu'au 16 janvier.

LAMSWEERDE. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 2 janvier.

K. LIBROWICZ. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres (43-26-81-30). Du 4 au 17 janvier.

PIERRE MABILLE. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 9 janvier.

MARYAN. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 15 janvier.

ANDRÉ MASSON. Pastels et dessins, 1931-1963. Jusqu'au 31 décembre. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). L'Œuvre sculpté. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 9 janvier.

ALBERT MERZ. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 9 janvier.

RICARDO MOSNER. Sorcellerie domestica. Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 9 janvier ; **Il Crèche.** Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 5 janvier.

MARIA NORDMAN. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 7 janvier.

BERNARD PLOSSU. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (47-78-05-62). Jusqu'au 16 janvier.

WILLY RONIS. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 février.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.

PIOTR STASKIEWICZ. Galerie du *Haut-Pavé*, 3, quai *Montebello* (43-54-58-79). Du 5 au 23 janvier.

NIELS UDO. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 15 janvier.

BRAM VAN VELDE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 janvier.

YANKEL. Galerie Yoshii, 8, rue Matignon (43-59-73-46). Du 5 janvier au 5 février.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent chaises. 1887-1987. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 31 janvier ; **Juan Gris et les Dimanches de Boulogne.** Musée municipal, 64, rue de la Saussière (46-84-77-39). Jusqu'au 9 janvier.

LA DÉFENSE. Art d'Asie. La Galerie. Esplanade de la Défense (43-26-14-70). Jusqu'au 17 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Yves Michaud. Ouverture brésilienne. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 janvier.

MONTROUGE. Trente ans d'éditions Adrien Maeght (1957-1987). Galerie A. Maeght, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 30 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les *Médiumniques.* *Musée de l'Aracine*, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au *14 février 1988.*

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février ; **Où voir les vues de Pontoise peintes par Camille Pissarro.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS par Doisneau. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 31 janvier.

VERNON-SUR-EURE. Renouvellement du patrimoine artistique. La Musée municipal Alphonse-Georges-Poulain (32-21-28-09). Jusqu'au 10 janvier.

En province

AIX-EN-PROVENCE. 6e Festival d'art du Roy René. Palais des congrès, 26, rue du Maréchal-Joffre (42-38-54-64). Jusqu'au 24 janvier.

ARRAS. Raoul Ubac, 1932-1985. Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucines (21-72-30-12). Jusqu'au 24 janvier.

BORDEAUX. D'autres XIXe siècles. Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (56-90-91-60). Jusqu'au 11 janvier. **Robert Barry. Joseph Kosuth.** Fonds régional d'art contemporain, 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 23 janvier ; **Gérard Garouste.** Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des Echevins, 13, rue Edouard-Branly (48-57-81-18).

CAEN. Jacques Deschamps. Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1950 à 1987. Musée des beaux-arts. Château (31-85-28-63). Jusqu'au 8 février.

CALAIS. Les cultes funéraires en Egypte et en Nubie. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 3 janvier ; **Marinette Cueco.** Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta (21-36-27-40). Jusqu'au début janvier.

CANNES. Hommage au peintre Jean-Hélion. La Malmaison, 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

CHARTRES. Thierry Delaroyère. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 15 février.

DAX. Hamish Fulton, Richard Long, Dennis Oppenheim. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-74-83-17). Jusqu'au 20 janvier.

DIJON. Alphonse Legros. Musée des Beaux-Arts. Place de la Sainte-Chapelle *(80-30-31-11). Jusqu'au 15 février.* **Gerhard Merz : Inferno.** Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 28 janvier.

DOUAI. Le paysage français au XIXe siècle. Musée de la Chartreuse, *130, rue des Chartreux. Jusqu'au* 15 février. **James Havard.** Galerie Félix Labisse. Du 5 janvier au 21 février.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchater-Viallet, 155, cours Berriat *(76-21-95-84). Jusqu'au 14 février.* **Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle.** Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LABEGE. Per Kirkeby. Rétrospective. *Labège-Innopole, rue Racine* (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. *Hôtel Donadeï de Campredon.* Jusqu'au 13 mars.

LYON. Les inédits de Saint-Étienne. Musée Saint-Pierre — *Art contemporain.* 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 11 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au *21 février.*

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février ; **Germination IV.** *Salle du FRAC*, jusqu'au 31 janvier. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92) ; **Gérard Traquandi.** Musée Cantini, 19, *rue Grignan* (91-54-77-75). Jusqu'au 31 janvier.

MONTBRISON. Joseph et Adrienne Lamberton. Musée d'Allard (77-58-33-07). Jusqu'en mars.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann *entre 1775 et 1830.* *Musée de* l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. **Véronique Filozof.** Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 20 janvier.

NANTES. François Morellet. Installations lumineuses. Salon d'angle de la Direction régionale des affaires culturelles, angle rue Richebourg/rue Stanislas-Baudry. Jusqu'au 8 janvier.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIMES. Collection du Musée d'art contemporain. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 janvier.

PÉRIGUEUX. Cindy Sherman. Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-53-16-42). Jusqu'au 30 janvier.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 29 février.

LA ROCHE-SUR-YON. Barbara et Michail Leisgen : œuvres photographiques. Musée rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LA ROCHELLE. Le Théâtre de Christian Boltanski. Maison de la culture (46-41-37-79). *Jusqu'au 3 janvier.*

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Villeglé. Musée de l'Abbaye de Sainte-*Croix. Jusqu'au 10 janvier.*

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. De la photo comme peinture. Galerie municipale d'art contemporain. Centre culturel Théo-Argence, place F.-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 24 janvier.

TOULOUSE. Le portrait toulousain de 1550 à 1800. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-23-55-07). Jusqu'au 7 janvier.

TOURS. Per Kirkeby. Œuvres récentes. Centre de création contemporaine. Rue de la Bazoche (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier.

TROYES. Rétrospective Charles-Dufresne (1878-1938). *Musée d'art* moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 24 janvier.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Étienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

DITES MOI QUE VOUS M'AIMEZ... Carrefour de Différence (43-48-31-82). Du 4 au 6, à 21 h (4).

TONTON ARTHUR. Théâtre de Dix-Heures (48-59-28-79). Du 4 au 9, à 18 h 30 h (4).

LE FAUTEUIL A BASCULE. TEP (43-64-80-80). 20 h 30 (5).

LA COLOMBE ; AUX ABYSSES. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 20 h 30 (5).

LA FOLLE DE CHAILLOT. Théâtre de Boulogne-Billancourt (46-03-60-44). 20 h 30 (5).

HORS PARIS

DIEPPE. Louis Adhémar Timothée Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la Flibuste. Centre d'action culturelle Jean-Renoir (35-82-04-43). Les 3 et 10, à 16 h, et du 5 au 9, à 20 h 30.

ORLÉANS. *Mort d'un commis voyageur.* Théâtre municipal (38-54-29-29). Du 5 au 16.

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ La Taupe : 20 h 45 (Jeu.), ven. (dernière) *15 h 30.*

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Ne reste que l'amour : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Une année sans été (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30 (Jeu. dernière).

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.), ven., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Capitaine Bada : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *L'Excès contraire : 20 h 45, sam. 18 h* et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30 (Jeu., sam.), ven. 17 h, dim. 16 h. Rel. mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ La Vénus à la fourrure : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ◇ Les Pragmatistes : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). ◇ La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h (Jeu., sam., lun., mar.). Rel. dim.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ▷ La Dernière Bande : mar. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée 21 h (Jeu., ven., sam.), ven., dim 15 h 30. Rel. dim. soir., lun., mar.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Les Dindons de la farce tranquille : 21 h (Jeu.), ven., dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, ven., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 14 h, jeu., ven. 14 h, dim., mar. 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 14 h, jeu., ven. 14 h, dim., mar. 20 h 30. ◇ La Comédie des musiciens : 20 h 30 (Sam.). ▷ Monsieur chasse : jeu., ven., lun. 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h (Jeu., ven., sam.), ven., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun., mar.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ Bate-clan : 21 h (Jeu., ven. dernière), ven. 17 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ▷ S.O.S. : mar. 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49). ◇ Epoque épique : 20 h 30 (Jeu. dernière).

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 15 h, sam., dim. 15 h, jeu., sam. 20 h 30.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). ▷ Fandango : jeu., sam. 20 h 30, ven., dim. (dernière) 15 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ *La nuit remue : 21 h* (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). *Au secours, tout va bien ! : 21 h*, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ *L'Eloignement : 21 h (Jeu., ven.)*, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ La petite chatte est morte : 19 h (Jeu.), sam. 15 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30. ▷ La Colombe, + Aux abysses : mar. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Madame Sans-Gêne : 15 h 30, ven., sam., dim. 15 h 30, jeu., sam. *20 h 30.*

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30 (Jeu., ven., sam., dim.). Rel. lun., mar. ◇ La Leçon : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., dim.). Rel. lun., mar. ◇ Lettre d'une inconnue : 21 h 30 (Jeu., ven., sam., dim. dernière).

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Inventaires : 19 h 30 (Jeu. dernière).

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Première Jeunesse : 21 h (Jeu., sam.), ven., dim. (dernière) 15 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-68-51). Claude Vega : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). *Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! :* 20 h 15. Rel. dim. Carmen Cru : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Alors, heureux ? : 19 h. ◇ *L'Étonnante Famille Brontë* : 21 h (Sam., mar.), dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Baby Sitting : lun., mar. 19 h. Fous-moi la paix avec Gainsbarre : jeu., sam. 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Rel. ven., dim. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. ven., dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. ven., dim. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. ven., dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Hanne Autriche : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Kean : 20 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Menteuse : 21 h (Jeu., ven., sam.), sam. 18 h et 21 h, ven., dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun., mar.

MATHURINS (42-65-90-00). ◇ L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30 (Jeu., sam.), ven., dim. (dernière) 15 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Chambre d'ami : 21 h 15 (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 et 21 h 30, ven., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun., mar.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). ◇ Double Mixte : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 et 21 h 30, ven., dim. (dernière) 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Cabaret : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.), ven. 16 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h (Jeu., ven.), ven. 16 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Le Lavoir : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, sam., dim. (dernière) 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). ◇ Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30 (Jeu., sam., mar.), ven., dim. 14 h. Rel. dim. soir., lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ *L'Ange de l'information* : 18 h (Jeu., sam., mar.). Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Léopold le bien-aimé : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun., mar.

OPÉRA-COMIQUE – SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Don Giovanni : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 15 h. Rel. mer., dim. soir. Pleure pas Gilbert Trio : jeu. (dernière) 19 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30 (Sam., mar.), ven. 16 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun., mar.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Crimes du cœur : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

RENAISSANCE (42-08-18-50). ◇ Un jardin en désordre : 20 h 45 (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. (dernière) 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ La Pucelle d'Orléans : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◇ Les Seins de Lola : 20 h 45 (Jeu. dernière).

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-61-06-30). ◇ Notes en duo, d'après Notes sur Chopin : 21 h (Sam., lun., mar.), dim. 17 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Jango Edwards : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). ◇ Le Baiser de la femme-araignée : 21 h (Jeu. dernière).

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Macha... et compagnie : 14 h 30 et 20 h 15 (Jeu., ven., sam.).

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ▷ Le Fauteuil à bascule : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). ▷ La Légende dorée : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer., jeu.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Étranger : jeu., sam. 20 h 30, dim. 15 h. L'Écume des jours : sam. 22 h, lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Cochon qui s'en dédit : jeu. 22 h, sam., dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ La Chasse au corbeau : 20 h 30 (Jeu., sam.), ven., dim. 17 h. Rel. dim. soir., lun., mar.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ▷ *La Savetière prodigieuse* : mar. 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, ven., dim. 15 h 30, jeu., sam., mar. 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Marcel Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30 (Jeu., sam., dim., lun., mar.), dim. 15 h.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). ▷ Les Évadés : sam. (dernière) 20 h 30. Rel. mer., jeu.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h (Jeu., sam. dernière).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 20 h 30 (Jeu. dernière). Petite salle. ◇ Le Trio en mi bémol : 21 h (Jeu., sam., mar.), dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Peinture sur soi : 19 h (Jeu., sam., mar.). Rel. dim., lun. ◇ Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.). Rel. dim., lun. ◇ J'aime Brecht : 22 h 30 (Jeu., sam., mar.). Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Sylvie Joly : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. 17 h 30 et 21 h, ven., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ZÈBRE (43-57-51-55). *La maison accepte l'échec* : 20 h 30. Rel. dim., lun. Hors de chez soi : 22 h 30. Rel. dim., lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ DAUMESNIL) (43-44-07-90). ◇ Zingaro : 20 h 30 (Jeu. dernière).

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. ◇ Maison de poupée : 20 h 30 (Sam.), dim. (dernière) 16 h 30.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ▷ La Folle de Chaillot : mar. 20 h 30.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). ◇ *L'Aide-mémoire* : 21 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Le Mari, la Femme et la Mort : jeu. 20 h 45.

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-72-37-43). ◇ L'Éclipse de la belle : 20 h 30.

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jonatan le mat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS) (30-32-79-00). ▷ L'École des femmes : mar. 21 h.

RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). ▷ La Meunière d'Arcos : jeu. 21 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Éloge de la pornographie : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu.

SURESNES (ENTREPOT) (45-06-13-10). ▷ Nous sommes si jeunes, nous ne pouvons pas attendre : mar. 21 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ *Super Papy* : jeu. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Le Faiseur : 21 h, dim. 18 h.

Comédie musicale

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A chorus line, jusqu'au 24 janv. 20 h 30 mer., jeu., sam., mar., 16 h sam., 14 h 30 dim., 18 h 30 ven., dim. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons de E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 64 F et 44 F.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). Don Giovanni : jusqu'au 30 décembre. 19 h 30 mer. (dernière). Drame en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. Da Ponte, dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'Opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 15 h 30 mer., ven., dim., 20 h 30 jeu., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Les opérettes

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Musicomédiens : 20 h 30 mer., jeu., sam., mar., 15 h ven., dim. Deux amours d'opéras-bouffes d'Offenbach : P. MOSS, et l'Île de Tulipan, orchestration de Daphnis et Chloé, orchestration de L. Dunoyer de Segonzac, mise en scène de M. Jacquemont et chor. d'E. Drach. De 180 F à 50 F (majoration ven.), de 11 h à 19 h, FNAC + agences.

DÉJAZET TLP (42-74-20-50). Ba-ta-clan : jusqu'au 1er janvier ; 17 h ven. (dernière). Opérette de J. Offenbach, adapt. mus. d'A. Mabit, avec l'Ensemble instrumental de Basse-Normandie, dir. par D. Debart. Avec M. Castets, B. Van Der Meersh, V. Vittoz, M. Hubert et B. Constantin. 150 F.

ELDORADO (42-49-60-27). L'Auberge du cheval blanc : jusqu'au 31 janvier ; 15 h mer., sam., dim., 20 h 30 jeu., sam. Féerie de l'opérette à très grand spectacle en deux actes, dix-neuf tableaux et trois cent quatre-vingts costumes, avec l'Atelier lyrique européen (N. Varian), livret d'E. Charell, mus. de R. Benatski et R. Stolz, chor. d'A. Varta, mise en scène d'A. Verlen, dir. mus. d'A. Martial. Avec Dozier, J. Bonoto, L. Barney, J.-P. Caffi, Cl. Deschamps, F. Peyrol, C. Hirt et S. Van der Meulen. De 100 F à 160 F (+ 40 F jeu.).

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15). Fandango : jusqu'au 3 *janvier* ; 20 h 30 jeu., sam., 15 h ven., dim. (dernière). Opérette de Francis Lopez, avec Rudy Hirigoyen.

Les ballets

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Casse-noisette, jusqu'au 31 décembre, 19 h 30 mer., 20 h jeu. (dernière). Ballet en deux actes de P.-I. Tchaïkovski, sujet de M. Petipa d'après A. Dumas adapté du conte de E.-T.-A. Hoffmann, chor. et mise en scène de R. Noureev, dir. mus. de V. Kojian. De 20 F à 300 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad, jusqu'au 10 janv., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h sam., dim. Le lac des cygnes, chor. de L. Ivanov et M. Petipa (mer., jeu., ven., sam., dim.). Le chevalier à la peau de tigre, chor. de O. Vinogradov (mar.). 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC et agences.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Compagnie ballet d'enfants Janine Stanlowa, jusqu'au 3 janvier. 15 h 30, sam., dim. (dernière). Casse-noisette de Tchaïkowski.

MUSIQUE

Les concerts

ÉGLISE DES BILLETTES (entrée libre). Michèle Leclerc, 10 h dim. (Orgue). Œuvres de Corette, Dandrieu.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (FNAC). Mille ans de musique et de fête, 21 h 15 jeu. 16 h ven. Dir. par D. Leroy, dix trompettes, timbales et orgue. Œuvres de Bach, Haendel, Daquin. 80 F, 60 F et sur place.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). Les Trompettes de Versailles jusqu'au 1er janvier. 21 h mer. jeu. 17 h ven. (dernière). Œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Lully et Vivaldi. 70 F, 50 F. FNAC, concerts Boeringer.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. La Philharmonie de chambre jusqu'au 30 déc. 20 h 30 mer. Dir. par R. Douatte avec T. Velev (violon). Œuvres de Corelli, Mozart et Vivaldi. 90 F, 80 F, 55 F.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Jacqueline Kalfa, 16 h dim. (piano). Œuvres de Chopin et Albeniz. Libre participation aux frais.

NOTRE-DAME-DE-PARIS (entrée libre). Guy Angelloz et Arnold Bauselaere, 16 h 30 ven. (flûte et orgue) Œuvres de Bach, Massenet, Gluck...

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, jusqu'au 31 janv. 21 h mer., jeu., sam., mar. 17 h ven., dim. Ou « *Oh ! Ils chantent la bouche pleine* », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'Ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth). B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F (250 F, 350 F : jeu). FNAC.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Mérédith jusqu'au 31 déc. 21 h mer. jeu. (dernière). Avec P. Biota (piano), L. Baudry (violon), Cl. Mouton (cb.) et C. Nicault (accordéon). Chants yiddishs.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Aldo Ciccolini et Henri Demarquette, 18 h 30 lun. (piano et violoncelle). Œuvres de Brahms, Schubert et Debussy. 49 F.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Into Animals, 20 h, mer., jeu., ven., sam., Denis (claviers), Fernando (guit., chant), Xavier Martinez (batt.), Philippe Collard (basse) ; Saep, jusqu'au 3 janvier. 23 h, mer., jeu., ven., sam., *dim.*, Hervé Krieff (guit., chant), Thierry Arpino (batt.), Alain Ratford (basse), Pierre Chabrelle (tromb.), Alexis Drossos (sax.), Lotti Sherif (tromp.) ; Tilenco, à partir de mar., jusqu'au 10 janvier, 23 h, mar., Olivier Monteil (batt.), Patrick Tillman (violon), Bertrand Binet (basse), Laurent Vernerey (claviers).

LA CIGALE (42-23-38-00) : Michel Jonasz, à partir de mar., jusqu'au 2 mars. (sf dim., lun.), 20 h, mar.

DUNOIS (45-84-72-00) : Zhivaro présente Henri Texier quartet, 20 h 30, mer., Henri Texier (ctb.), Philippe Deschepper (guit.), Louis Sclavis (sax.), Jacques Mahieux (batt.).

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Claude Bolling Big Band, 12 h, dim. ; Dany Revel, 18 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu ; The Lionel Hampton Big Band Sound, jusqu'au 9 janvier. 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar., 23 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar., Lionel Hampton (vibraphone, chef d'orchestre, piano), Jimmy Ford (batt.), Léon Dorsey (basse), Sam Turner (perc.), Robert Rutledge (tromp.), Joe Magnarelli (tromp.), Al Bryant (tromp.), Gerry Sokolov (tromp.), Mike Guerrier (tromb.), John Gordon (tromb.), Charles Stephens (tromb.), Vincent Herring (alto), Manny Boyd (alto), Doug Miller (ténor), Rob Middleton (baryton), Gerry Weldon (ténor), et deux chanteuses.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44) : Benny Carter et Persiany Trio, jusqu'au 2 janvier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam ; *Jam-session*, 23 h, dim., lun.

LE MONTANA (45-48-93-08) : Mélizia Battelfield en trio, 23 h, jeu. ; Stardust en quartet, 22 h 30, mer., jeu. ; Jazz de New Orleans, jone en quintette, jeu., (au club).

NEW MORNING (45-23-51-41) : Chet Baker, 21 h 30, mer. ; Compas Flamenco, 21 h 30, jeu. ; Willie Colon, 23 h, jeu., 21 h 30, sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Slapscat, à partir de sam., jusqu'au 5 janvier. 23 h, sam., dim., lun., mar., Patrick Baqueville (tromb.), Patrick Diaz (guit.), Pierre Jean (piano), Gilles Chevaucherie (ctb) ; François Rilhac Harlem Jazz, jusqu'au 30 décembre, 23 h, mer.

PULLMAN SAINT-JACQUES (bar Tahonga) (45-89-89-80) : Trio Kathy Roquain, jusqu'au 2 janvier. 22 h 30, jeu., ven., sam., Kathy Roquain (piano), Patricia Lebeugle (basse), Marie-Ange Martin (guit.) ; Numidia, 22 h, mer., lun., mar., Pianiste cubaine.

SUNSET (42-61-46-60) : Quartet Philippe Sellam, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., Gilles Renne (guit.), François Moutin (ctb.), Alain Chaudron (batt.), Philippe Sellam (sax.) ; Crochet Shi'ps, 23 h, lun., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37) : Gomina, 22 h, lun., tangos ; Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h, ven., sam ; Bal tango, 17 h, dim.

REX CLUB (47-70-15-01) : Soirée exceptionnelle « Années soixante », 20 h 30, jeu.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) : Jean Koniok, jusqu'au 2 et du 12 au 30 janvier (sf dim. et lun.), 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., (Chant), Étienne Perruchon (claviers), Claude Gomez (claviers), Jean-Luc Lopez (batt.), Simon Vandercam (guit.).

ZÉNITH (42-08-60-00) : Barry White, 20 h, jeu., + Soirée discothèque, jusqu'à 4 h.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Serge Lama : jusqu'au 3 janvier ; 20 h 30 mer., jeu., sam., 14 h dim., 17 h 30 dim. (dernière).

OLYMPIA (42-61-82-25). La Compagnie créole, jusqu'au 3 janvier, 20 h 30 mer., jeu., sam., 17 h ven., dim.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Alice Donna : prolongation jusqu'à fin janvier. Relâche lun., mar. 22 h : mer., jeu., ven., sam. 16 h : dim.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Oiseau de Paradis (1950, v.o.s.t.f.), de Delmer Daves, 16 h ; la Treizième Lettre (1951, v.o.s.t.f.), de Otto Preminger, 19 h ; What price glory (1952, v.o.), de John Ford, 21 h.

JEUDI

Gigi (1958, v.o.), de Vincente Minnelli, 16 h.

VENDREDI

Dames (1934, v.o.), de Ray Enright, 16 h ; l'Or et l'Amour (1956, v.o.s.t.f.), de Jacques Tourneur, 19 h ; le Milliardaire (1960), de George Cukor, 21 h.

SAMEDI

Le Dernier Round (1926), de Buster Keaton, 15 h ; Dillinger est mort, v.f.), de Marco Ferreri, 17 h ; la Dernière Fanfare (1958, v.o.s.t.f.), de John Ford, 19 h 15 ; le Bal des adieux (1960, v.o.s.t.f.), de Charles Vidor et George Cukor, 21 h 15.

DIMANCHE

Les Damnés de l'océan (1928), de Joseph von Sternberg, 15 h ; le Dieu noir et le diable blond (1963, v.o.s.t.f.), de Glauber Rocha, 17 h ; The Last Sunset (1961, v.o.s.t.f.), de Robert Aldrich, 19 h ; la Nef des fous (1965, v.o.s.t.f.), de Stanley Kramer, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Les Dents longues (1952), de Daniel Gélin, 16 h ; My dinner with André (1981, v.o.s.t.f.), de Louis Malle, 19 h ; la Cinémathèque de la danse présente :, 21 h ; la Nuit des adieux (1965), de Jean Dréville, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

L'Ange des maudits (1952, v.o.s.t.f.), de Fritz Lang, 15 h ; Comment faire partie de l'orchestre (1972, v.o.s.t.f.), de Henning Carlsen, 17 h ; Codine (1963), de Henri Colpi, 19 h.

JEUDI

La Ruée (1932, v.o.), de Frank Capra, 15 h.

VENDREDI

Un de la Canebière (1938), de René Pujol, 15 h ; Crime passionnel (1945, v.o.), de Otto Preminger, 17 h ; Adieu ma belle (1944, v.o.), de Edward Dmytryk, 19 h.

SAMEDI

Octobre (1928), de S.M. Eisenstein, 15 h ; Comme tu me veux (1932, v.o.), de George FitzMaurice, 17 h 15 ; Bof... (1971), de Claude Faraldo, 19 h ; Comment voler un million de dollars (1966, v.o.s.t.f.), de William Wyler, 21 h.

DIMANCHE

Le Rite (1968, v.o.s.t.f.), de Ingmar Bergman, 15 h ; l'Amour en première page (1937, v.o.), de Tay Garnett, 17 h ; le Cirque du Diable (1925), de Benjamin Christensen, 19 h ; Capitaine de Castille (1947), de Henry King, 21 h.

LUNDI

Le Charbonnier (1972, v.o.s.t.f.), de Mohamed Bouamari, 15 h ; la Noire de..., v.f.), de Ousmane Sembene, 17 h ; M. Robison Crusoé (1932, v.o.s.t.f.), de Edward Sutherland, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à Pierre Braunberger : Toro Moreno (1981), de Gérard Krawczyk, 14 h 30 ; l'Amérique insolite (1958), de François Reichenbach, 14 h 30 ; les Voisins n'aiment pas la musique (1970), de Jacques Fansten, 17 h 30 ; De l'amour (1964), de Jean Aurel, 17 h 30 ; Jean-Luc Godard (1965), de Jacques Doniol-Valcroze, 20 h 30 ; l'Eau à la bouche (1959), de Jacques Doniol Valcroze, 20 h 30.

JEUDI

Hommage à Pierre Braunberger : Captain Cap (1963), de Jean Hurtado, 14 h 30 ; la Chasse au lion à l'arc (1965), de Jean Rouch, 14 h 30 ; Début de siècle (1968), de Marc Allégret, 17 h 30 ; On purge bébé (1931), de Jean Renoir, 17 h 30.

VENDREDI

Hommage à Pierre Braunberger : Attaque nocturne (1931), de Marc Allégret, 14 h 30 ; Catherine (1924), de Jean Renoir et Albert Dieudonné, 14 h 30 ; le Bâton (1946), de Marcel Gibaud, 17 h 30 ; la Petite Chocolatière (1932), de Marc Allégret, 17 h 30 ; les Actualités burlesques (1949), de Gilles Margaritis, 20 h 30 ; le Tampon du capiston (1950), de Maurice Labro, 20 h 30.

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : le Coup du berger (1956), de Jacques Rivette, 14 h 30 ; Rose-France (1918), de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Une partie de campagne (1936-1946), de Jean Renoir, 17 h 30 ; Paris 1900 (1946), de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, 17 h 30 ; O Saisons ô Châteaux (1957), de Agnès Varda, 20 h 30 ; *le Couteau dans l'eau* (1962), de Roman Polanski, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : la P'tite Lili (1928), d'Alberto Cavalcanti, 14 h 30 ; Fantômas (1932), de Paul Fejös, 14 h 30 ; Toute la mémoire du monde (1956), d'Alain Resnais, 17 h 30 ; Jaguar (1967), de Jean Rouch, 17 h 30 ; Records 37 (1937), de Jean Tarride et Jacques Brunius, 20 h 30 ; Fantômas : le mort qui tue (1913), de Louis Feuillade, 20 h 30.

LUNDI

Hommage à Pierre Braunberger : les Veuves de quinze ans (1966), de Jean Rouch, 14 h 30 ; Don Quichotte (1957), de Georg-Wilhelm Pabst, 14 h 30 ; le Petit Café (1963), de François Reichenbach, 17 h 30 ; *Une fille et des fusils* (1964), de Claude Lelouch, 17 h 30 ; le Chemin de Damas (1986), de Patrice Barletta, 20 h 30 ; Avec André Gide (1951), de Marc Allégert, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES FILMS NOUVEAUX

AENIGMA. (*) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ. Film français de Pierre Etaix : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SEPTIÈME CIEL. Film français de Jean-Louis Daniel : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOIGNE TA DROITE. Film français de Jean-Luc Godard : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

BIGFOOT ET LES HENDERSON (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Racine Odéon*, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé *Mayfair*, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Maxevilles*, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : *UGC Boulevard*, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : *Gaumont Les Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RENEGADE (It.-A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROXANNE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ;

CINEMA

v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE KNACK... OU COMMENT L'AVOIR (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SCARFACE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SUPERMAN I (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK, Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Mais qui a tué Harry ?, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui en savait trop, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sueurs froides, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fenêtre sur cour, sam., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pas de printemps pour Marnie, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Corde, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

CHARLES CHAPLIN, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Les Temps modernes, jeu. 17 h, sam. 16 h ; le Kid, jeu. 15 h, dim. 16 h ; la Ruée vers l'or, mer., jeu. 15 h, sam. 14 h ; le Dictateur, dim. 14 h ; le Pèlerin, Charlot soldat, Jour de paye, mer. 17 h, dim. 14 h ; Charlot, Charlot, Charlot, mer. 15 h, sam. 14 h.

CYCLE JACQUES TATI, Saint-Michel, 5e (43-26-79-17). Jour de fête, film tlj à 13 h 55, 17 h 10, 22 h 50 ; les Vacances de M. Hulot, film à 15 h 20, 21 h + sam. 0 h 20 ; Mon Oncle, film à 18 h 45.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Marquise d'O, lun. 18 h ; les Nuits de la pleine lune, mer. 20 h, sam. 22 h, mar. 18 h ; Pauline à la plage, sam. 20 h 20 ; 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, ven. 15 h 40, lun. 20 h ; Perceval le Gallois, jeu. 18 h ; la Femme de l'aviateur, lun. 16 h ; le Beau Mariage, dim. 20 h 10.

ERIC ROHMER, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Les Nuits de la pleine lune, ven. 17 h 30 ; le Beau Mariage, jeu. 20 h ; 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, sam. 22 h ; le Signe du lion, sam. 12 h 20.

LES CÉSARS 1988, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). Poussière d'ange, mer., dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Déclin de l'empire américain, ven., sam., lun., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Travelling avant, mar., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Charlie Dingo, jeu., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

LES PREMIERS FILMS DES GRAND RÉALISATEURS, Panthéon, 5e (43-54-15-04). Terre sans pain, Les Veuves de quinze ans, 24 Heures de la vie d'un clown, Tous les garçons s'appellent Patrick, La Vengeance d'une orpheline russe, séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, lun. à 16 h et 20 h ; les Hommes préfèrent les blondes, mer. à 16 h et 20 h ; Sept Ans de réflexion, dim. à 16 h et 20 h ; Comment épouser un millionnaire, jeu. à 16 h et 20 h ; Niagara, ven. 16 h et 20 h ; le Milliardaire, sam. à 16 h et 20 h ; Marilyn, mar. à 16 h et 20 h.

RÉTROSPECTIVE NANNI MORETTI (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Rêves d'or, mer., sam., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecce bombo, jeu., lun., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Je suis un autarcique, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bianca, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Messe est finie, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SIX CONTES MORAUX, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). L'Amour l'après-midi, mer., mar., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; la Collectionneuse, jeu., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; le Genou de Claire, ven., dim., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, sam., lun., film à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.

Les séances spéciales

LES ABYSSES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

ACCROCHE-CŒUR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu. 19 h, sam., dim., lun., mar. 18 h, 20 h.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 16 h 30 et 21 h.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, ven. 18 h, lun. 21 h 40.

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. 20 h 25 ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h 15 + sam., dim. 22 h.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) mer., jeu., sam., dim., lun., mar., matinées exceptionnelles à 9 h 45 et 12 h T.U. : 25 F.

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 18 h 20.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, lun. 19 h 30.

BARFLY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 40 et 20 h 30.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 18 h film 5 mn après.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, jeu. 19 h 30, dim. 22 h, lun. 16 h, mar. 18 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 16 h et 20 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 22 h 10, jeu., ven. 17 h 40, mar. 13 h 30.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven., sam., dim. 15 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 05 film 5 mn après.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 16 h.

CHRONOS (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim. à 19 h, 20 h, 21 h.

LES CŒURS ET LES ESPRITS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 14 h 10.

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 15 h 10.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 40.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 16 h 40 ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (botswanais, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu. 15 h, ven., sam., dim. 17 h.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h, 20 h 20 + sam. 0 h 10.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) mer., jeu., lun. 18 h 30, ven., sam., dim. 20 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h, 16 h + mer. jeu. 11 h 30 TU : 25.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h.

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 15 h 30.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., dim. 22 h.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. à 13 h 30 et 14 h 55.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 30 et 22 h.

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 13 h 30.

L'ILE AU TRÉSOR (Sov., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. à 16 h 20.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 30, 20 h + sam. 0 h 15.

JULES ET JIM (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h.

LA LAMPE MAGIQUE D'ALADIN (Sov., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

LILY MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 18 h.

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Fr.-A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30.

LUDWIG... OU LE CRÉPUSCULE DES DIEUX (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) mer., jeu., lun. 20 h, ven., sam., dim. 16 h 30.

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. à 18 h 25.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., sam., dim. 11 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. à 22 h 15 ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. film à 16 h 30 et 0 h 10.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 18 h 45 ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 22 h 05.

MISSION (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 17 h 30.

MODESTY BLAISE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 25 et 20 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 50 film 5 mn après.

LA MORT D'EMPÉDOCLE (Fr.-All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer. 21 h, sam., dim., lun., mar. 21 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, jeu. 18 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 40 + sam. 0 h 30 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 15 h 40 film 5 mn après.

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven. 12 h ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer. 19 h et 21 h, jeu. 19 h, sam., dim., lun., mar. 18 h, 20 h, 22 h.

PETER PAN (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) séances mer., jeu. à 14 h, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30.

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., lun. 18 h, ven., mar. 22 h 10, sam. 18 h et 0 h 30.

PLATOON (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 22 h 15.

LA POULE NOIRE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 15 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) t.l.j. à 11 h 45.

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 10 film 5 mn après.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 18 h ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

LE RECORD (All.-Suis., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 13 h 45.

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 19 h 20.

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 17 h 30, dim. 18 h.

ROBINSON CRUSOÉ (Sov., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h (T.U. : 20 F. pour tous les films de 12 h, 60 F. pour les quatre).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

SHINING (*) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu. à 22 h 30 ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. à 22 h 30.

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 30 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, jeu. 15 h 30.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 13 h 45.

LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 40, jeu. 14 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45.

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 22 h 20.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. à 12 h.

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h et 17 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., dim. 14 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 30 décembre

TF 1



20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invité : Patrick Sébastien. Avec Gypsy Kings, Guesh Patti, un clip de Stevie Wonder, Licence IV, Crescendo et son numéro de l'Alcazar. 22.30 Feuilleton : L'île. De François Leterrier, d'après le roman de Robert Merle. Avec Bruno Cremer, Martin Lamotte (dernier épisode). 23.20 Journal. 23.30 La Bourse. 23.35 Cinéma : Allonsanfan. ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1974). Avec Marcello Mastroianni, Léa Massari, Mimsy Farmer, Laura Betti, Claudio Cassinelli. *En 1816, dans l'Italie de la « restauration », un aristocrate, ancien jacobin, libéré de prison, revient dans sa famille. Il va aller de trahison en trahison à l'égard de ses anciens compagnons révolutionnaires. Admirable film aux allures d'opéra. Beauté esthétique, réflexion politique, grande interprétation.*

A 2

20.30 Théâtre : Lorsque l'enfant paraît. Comédie en quatre actes d'André Roussin. Avec Marthe Mercadier, Guy Tréjan, Cécile Magnet, Jacqueline Fontaine, Micheline Boudet. 22.35 Documentaire : Hommage à Pierre Seghers. Emission extraite du Grand Echiquier que Jacques Chancel lui avait consacré le 28 septembre 1978. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Série : Brigade criminelle (rediff.).

FR 3

► 20.30 Opéra : Atys. *Tragédie en un prologue et cinq actes* de Lully, mise en scène Jean-Marie Villegier, chorégraphie Francine Lancelot. Avec Howard Crook, Daniel Salas, Agnès Mellon, Françoise Semellaz (opéra diffusé simultanément en stéréo sur France-Musique). 23.45 Journal. 0.10 Dessin animé : Fantaisie.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : L'état de grâce. ■ Film français de Jacques Rouffio (1986). Avec Nicole Garcia, Sami Frey, Pierre Arditi, Philippe Léotard, Dominique Labourier. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Cotton Club. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1984). Avec Richard Gere, Gregory Hines, Diane Lane, Lonette Mac Kee, Bob Hoskins, James Remar (v.o.). 0.35 Cinéma : On a volé Charlie Spencer ! □ Film français de Francis Huster (1986). Avec Francis Huster, Béatrice Dalle. 2.05 Documentaire : L'époque des Beatles.

LA 5

20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission présentée par Stéphane Collaro. 22.10 Série : Laurel et Hardy (rediff.) 22.35 Cinéma : L'increvable Jerry. ■■ Film américain de Frank Tashlin (1962). Avec Jerry Lewis, Joan O'Brien, Zachary Scott. 0.05 Série : Au cœur du temps (rediff.). 0.55 Série : Buck Rogers (rediff.). 1.45 Série : Insiders (rediff.).

M 6

20.30 Feuilleton : Les passions de Céline. De Josée Dayan. Avec Cécile Paoli, Jacques Sereys (6e épisode). 21.00 Série : Falcon Crest. Associés. 21.50 Magazine : Libre et change. De Michel Polac. Sur le thème : Plantu, Wiaz, Loup, Wolinski savent lire... Inès de la Fressange aussi. 23.05 Série : Mash. La combinaison pilote. 23.35 Journal. 23.45 Météo. 23.50 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. 21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques. Les plaisirs de la bouche (2e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (retransmis en simultané sur FR3) : Atys, de Lully, tragédie en un prologue et cinq actes. Chef des chœurs : Olivier Schneebeli ; sol. : Howard Crook, Daniel Salas, Agnès Mellon, Françoise Semellaz. 23.07 Jazz club. Alain Jean-Marie, piano, et Niels Henning Orsted-Pedersen, contrebasse ; le quartette de Turk Mauro (enregistrés au Petit Opportun, le 15 décembre).

Jeudi 31 décembre

TF 1

16.10 Quarté à Vincennes. 16.25 Série : Fame. 17.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et vœux du président de la République. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : L'as des as. ■■ Film français de Gérard Oury (1982). Avec Jean-Paul Belmondo, Marie-France Pisier, Rachid Ferrache, Franck Hoffman. 22.25 Variétés : Mireille en URSS. *De Moscou à Léningrad, Mireille Mathieu interprète tous ses succès sous les caméras de Dick Sanders. Répétitions, réceptions, studios de télévision aussi.* 23.45 Variétés : La Une sur son 31. Emission présentée par Christophe Dechavanne, en direct de « La Cigale ». Avec Olivia Brunaux, Claire Nebout, Elisabeth Bourgine, Elsa, Patricia Kaas, Vanessa Paradis, Guesh Patti, Mylène Farmer, Richard Berry, Pierre Arditi, Francis Huster, Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Jean-Pierre Papin, Willie Colon. 1.10 Cinéma : Mariage royale. ■■ *Film américain de Stanley Donen (1951).* Avec Fred Astaire, Jane Powell, Peter Lawford.

A 2



17.00 Flash d'informations. 17.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. Le condor des Andes. 17.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Hervé Christiani, Claude Nougaro, Julien Clerc, Valli. 18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. Clouée au sol. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. La marche funeste. 20.00 Journal et vœux du président de la République. 20.30 Cinéma : Tête à claques. ■ *Film français de Francis Perrin (1981).* Avec Francis Perrin, Fanny Cottençon, Antoine Bessi, Jacques François, Geneviève Fontanel. 22.00 Variétés : Jane. Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Jane Birkin et ses invités : Christophe Malavoy, Omar Sharif, Lio, Michel Blanc, Alain Souchon, Serge Gainsbourg, Jacques Dutronc, Julien Clerc, Elli Medeiros. 23.15 Variétés : Poiret, c'est fou. Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Jean Poiret et ses invités : Pierre Arditi, André Dussolier, Tony Marshall, Michel Sardou, Eddy Mitchell, Laurent Voulzy, Gypsy Kings, Bazia, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Chantal Goya, Guesh Patti. 0.30 Variétés : Ça c'est Paris. Emission présentée par Yves Lecoq.

FR 3

14.30 Documentaire : Histoire de France. D'Arthur Conte. La duchesse errante. 15.00 Flash d'informations. 15.30 Variétés : Embarquement immédiat. Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Chantal Goya, Catherine Lara, Jean-Claude Brialy, Corynne Charby, Carlos, Philippe Lavil, Victor Lazlo, Caroline Loeb, Cécilia Noah. 16.20 Série : Laurel et Hardy. L'impossible liaison. 16.35 Dessin animé. 16.45 Feuilleton : Le livre céleste. (3e épisode). 17.15 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.20 Dessin animé : Belle et Sébastien. L'écharpe bleue. 17.45 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio. De Luigi Comencini, d'après le conte de Collodi (4e épisode). 18.45 Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe. De Jean-Christophe Averty, d'après le Douanier Rousseau (9e épisode). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. Les reins. 20.00 Vœux du président de la République. 20.05 Jeux : La classe. ► 20.30 Cinéma : Le choc des titans. ■■ Film américain des Desmond Davis (1980). Avec Laurence Olivier, Harry Hamlin, Claire Blomm, Maggie Smith, Ursula Andress. 22.30 Dessin animé : Tom et Jerry. 22.35 Journal. 23.00 Variétés : Elisez Miss France et bonne année. Emission présentée par Sacha Distel et Caroline Tresca, en direct du Théâtre de l'Empire. 1.00 Série rose : La serre. De Harry Kumel, d'après l'œuvre de Guy de Maupassant, avec Olivia Brunaux, Paul Andrieu. *Coquineries littéraires.*

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Le marginal □ Film français de Jacques Deray (1983). Avec Jean-Paul Belmondo. 15.35 Documentaire : La montagne des marmottes. 16.00 Cinéma : Alice au pays des Merveilles. ■ Dessin animé de Clyde Geronimi, H. Lusko, et W. Jackson (1950). 17.15 Cadou cadin. 17.45 Série : Superman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. Invités : Sheila, Sophie Garel, Lambert Wilson. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Top 50 1987. 20.26 Flash d'informations. 20.30 Document : Montand de tous les temps (3e partie). 21.20 Catch américain à Bercy. 22.50 Flash d'informations. 22.55 Vive 88... *Les meilleurs moments du magazine* : Nulle part ailleurs. 0.00 Cinéma : Phantom of the Paradise. ■■ Film américain de Brian de Palma (1974). Avec Paul Williams, William Finlay, Jessica Harper (vo). 1.30 Cinéma : Le jeu de la mort. □ Film chinois (Hongkong) de Robert Clouse (1978). Avec Bruce Lee, Kim Tai Jong, Colleen Camp. 3.10 Cinéma : Madame du Barry. ■■ Film français de Christian-Jaque (1954). Avec Martine Carol, André Luguet, Gian-Maria Canale. 4.55 Cinéma : On a volé Charlie Spencer ! □ Film français de Francis Huster (1986). Avec Francis Huster.

LA 5

16.30 Série : Max la Menace. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Wonder woman. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Les douze travaux d'Astérix. ■ Film français de Goscinny et Uderzo (1976), en dessins animés. 22.00 Série : Laurel et Hardy. 22.30 Magazine : Bains de minuit. De Thierry Ardisson, autour d'Harlem Désir. 0.30 Cinéma : Amour, délices et golf. ■■ Film américain de Norman Taurog (1953). Avec Dean Martin, Jerry Lewis, Donna Reed, Barbara Bates. 2.00 Mondo Dingo (rediff.). 2.45 Variétés : Juste pour rire. Emission humoristique animée par Michel Boujenah. Avec Raymond Devos, Le Grand Orchestre du Splendid, Mac Ronay, Smain. 4.00 Miss Univers de Singapour. 4.55 Série : K 2000.

M 6

13.30 Série : Cher oncle Bill (rediff.). 14.00 Variétés : Duran Duran en concert. 15.00 Variétés : Stars 87. Invités : France Gall, Michael Jackson. 16.00 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Hit, hit, hit, hourra 87 ! 20.00 Les vœux du président de la République. 20.10 Six minutes d'informations. 20.15 Variétés : Spectacle Coluche. Emission enregistrée le 22 octobre 1974. 21.10 Variétés : Gala Martin Luther King. Hommage rendu à Martin Luther King enregistré le 20 janvier 1986, avec de nombreux artistes : Stevie Wonder, Bill Crosby, Neil Diamond, Bette Midler, Peter, Paul and Mary, Diana Ross, Eddy Murphy, Lena Horne, Bob Dylan, Quincy Jones, Al Jarreau, Joan Baez, Whitney Houston, Ashford and Simpson. 22.05 Variétés : Une nuit au Moulin Rouge. Revue à grand spectacle : Femmes, femmes, femmes, menée par Debbie de Coudreaux et les Doriss Girls. 23.00 Jeu : Stars 6. Les téléspectateurs désignent par téléphone le programme de M6 qu'ils ont préféré en 1987. 0.00 Bonne année 1988. 0.05 A propos d'Emmanuelle. Emission d'André Halimi sur le personnage mythique du cinéma : Emmanuelle. 1.00 Spécial sexy clip. 2.00 Clips non stop.

FRANCE-MUSIQUE

20.10 à Moscou. 22.15 à Budapest. 23.15 à Paris. 23.30 à Barcelone. 0.00 Vœux du PDG de Radio-France. 0.30 à Lisbonne. 2.15 à Rio-de-Janeiro. 4.00 à New-York. 6.00 à Montréal.

FRANCE-CULTURE

20.30 Les frères Jacques : la fête continue. Evocation des frères Jacques par Jean-Christophe Averty. 22.40 Nuits magnétiques. Les plaisirs de la bouche (3e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50. Musique : Coda.

هكذا من الاصل

La vogue des feuilletons télévisés américains

Une usine à scénarios

(Suite de la première page.)

Surtout, il y a cette multitude de chaînes – une centaine accessibles par le câble – qui engloutissent, avalent et broient chaque année des kilomètres de pellicule, *des milliers d'heures de programmes* ; dévoreuses insatiables, boulimiques sans cesse à la *recherche d'idées. Des* idées qu'elles rémunèrent très cher ; comme les talents qu'elles essaient d'intégrer à leur système et qu'elles savent ensuite façonner.

Hollywood n'a jamais eu autant besoin de scénaristes. Mais jamais le métier de scénariste à Hollywood n'avait été à ce point éloigné de la notion d'auteur. Au sens traditionnel, au sens français du terme.

Car le métier a bigrement changé. En une vingtaine d'années, il est passé du stade d'artisanat à l'échelon industriel, suivant l'évolution des structures de production. Dans les années 50, le scénariste d'un feuilleton ou d'une dramatique livrait son travail à une chaîne (parfois à un sponsor), procédait parfois à leur demande à des modifications, mais gardait un statut d'auteur et la propriété de son script qu'il signait au générique et pouvait ensuite adapter au théâtre, ou transformer *en livre. Il arrivait* même qu'à propos de télévision on parle encore d'art !

Ecrit sur ordre

L'époque est révolue. Hollywood a transformé les artisans en tâcherons, *en* assembleurs de lignes, maillons d'une grande chaîne de fabrication au service d'un scénario prédéterminé par le marché et l'industrie. Fini la griffe, le style, l'autonomie du scénariste-auteur. Celui-ci doit savoir s'effacer derrière un produit cadré, standardisé, sur lequel, une fois son travail rendu, il n'a plus aucun pouvoir, ni aucun droit. Un produit qui pourra être transformé, réécrit, une ou plu*sieurs fois*, par d'autres scénaristes, et faire l'objet d'innombrables versions et traitements, avant d'aboutir enfin devant les caméras.

Ravalant toute fierté d'auteur, *le scénariste écrit sur ordre*, d'après les idées d'un autre – le producteur – et dans un cadre *préalablement* défini. Chaque télévision, studio ou série emploie ainsi des armadas d'écrivains.

La très puissante guilde des scénaristes américains déclare plus de 4 800 « TV-writers » professionnels (du verbe *to write* : écrire) ; encore la moitié d'entre eux n'ont-ils pas trouvé de travail l'an passé. Car malgré une forte demande et des besoins pressants – pour les feuilletons, séries, téléfilms, mais ainsi pour les variétés, talk-show, émissions pour enfants – les scénaristes ou candidats-scénaristes se livrent une compétition et une concurrence formidables. Certains sont salariés, intégrés dans les équipes, voire attachés à tel ou tel feuilleton ; d'autres sont « free-lance », et travaillent chez eux, fournissant à la demande, et tâchant de s'établir une réputation comme maîtres du suspens ou rois de la comédie.

Ainsi va la télévision, dans la cité des stars. Le scénario est toujours la vedette : c'est sur lui, plus que sur les acteurs, ou la renommée du réalisateur, que se décide une production. C'est sur lui que reposent les espoirs d'imposer et de vendre la série au public du monde entier.

Encore très éloignée de ce type d'usages, la France, progressivement, devrait connaître à son tour ce type d'évolution. Encore faut-il la pressentir, la maîtriser. La télévision d'auteur à la Claude San*telli est* bel et bien *menacée, sinon* condamnée. Le besoin urgent de scripts et d'idées, et la nécessité *de les produire pour des audiences* plus larges pourraient accélérer le processus, et nous conduire, bien *plus rapidement que prévu*, dans le système à l'américaine.

ANNICK COJEAN.

La grand-mère et ses huit écrivains

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

C'EST une petite dame d'une soixantaine d'années, rousse, piquante et joyeuse comme les *grands-mères modernes* des comédies américaines. Une femme d'action qui, le sourire aux lèvres, dirige son équipe (huit écrivains, trois directeurs techniques, quelques pigistes) avec une menotte de fer.

A Hollywood, où elle travaille depuis près de trente ans, on la connaît et on la craint, enviant à la fois son humour (elle n'écrit que des *comédies*), son expérience (elle a commencé sa carrière en écrivant des sketches radiophoniques pour Jerry Lewis et Dean Martin) et son indépendance.

Elle a connu toutes les épo*ques du métier d'auteur* TV, écrivant chez elle, avec son mari, et produisant gags, sketches, *stories* (histoires), comme d'autres font des articles, d'autres des biscuits secs.

Aujourd'hui Irma Kalish est *presque au top et porte depuis* deux ans le titre envié de producteur exécutif de *Facts of life* ; une comédie hebdomadaire diffusée sans interruption sur NBC depuis déjà neuf ans et devenue le feuilleton le plus ancien de la télévi*sion américaine*.

Etiqueté *sit-com* (comédie de situation), il mettait en scène à l'origine un groupe d'adolescentes en proie aux problèmes de leur âge. Les rôles, évidemment, ont dû évoluer en même temps que grandissaient – mûrissaient – les actrices. Mais, par exemple, l'héroïne qui avait treize ans *au début de la série, est devenue* une jolie jeune fille qui fréquente l'université de droit et que les auteurs songent aujourd'hui à marier... Une étape d'ailleurs périlleuse qui risque d'obliger le feuilleton à se positionner sur un nouveau créneau.

Installée dans de petits bureaux, dans les petits bâtiments de NBC, l'équipe fonctionne à plein temps, et le *show* est écrit et réalisé tambour battant. Semaine après semaine, les *épisodes s'enchaînent* ; tout juste écrits, les scripts sont transmis au producteur et au réseau et passeront au tournage *à peine trois semaines plus tard*.

Dès le feu vert des différents services (qui traquent les citations contraires au droit ou aux bonnes mœurs), le tournage peut commencer. Démarre alors un véritable marathon au rythme *infernal supervisé par Irma* Kalish, tandis que dans les bureaux le staff des écrivains rédige, corrige et réécrit un énième épisode.

Les rires au montage

Mercredi. Jour du « filage ». Le texte est découvert et lu à voix haute par les acteurs réunis autour d'une table. Représentants du studio producteur et du *network* diffuseur assistent à la réunion et dispensent leurs commentaires. Les acteurs font également des observations sur *leurs répliques tandis que la* pièce est chronométrée. La soirée des auteurs est consacrée à l'écriture et aux réajustements.

Jeudi. Première répétition avec le metteur en scène, qui fait régulièrement appel à l'auteur principal pour adopter telle ou telle réplique.

Vendredi. Nouvelle répétition *chronométrée. La durée prévue* est de vingt-trois minutes, mais il faut compter deux minutes de plus pour les rires introduits au montage. Les remarques finales sur le texte sont transmises aux auteurs qui, la nuit ou le week-end, *retravaillent si besoin est* certains passages, redécoupent des scènes.

Lundi. La répétition a lieu, sans maquillage, dans le décor. Le metteur en scène règle les caméras. Présenté à la régie, l'auteur vérifie le dispositif et fait des suggestions sur les plans à retenir.

Mardi. Enregistrement en deux séances publiques. L'une à 16 h (que l'équipe visionne et commente ensuite), l'autre à 19 h. Un montage minutieux effectué les deux jours suivants permettra de se servir des images des deux séances et d'ajuster rires et musique.

Pas le temps de souffler : *demain, commence le filage* du prochain épisode.

A. Co.

« Allo Columbo, ici le gouvernement bulgare »

Un entretien avec Peter Falk

Une vieille 403, un imperméable usé, un flic affligé d'un strabisme divergent, c'est Columbo, le héros d'une des plus célèbres séries américaines. Dans son atelier de Beverly-Hills où il passe ses loisirs à peindre, Peter Falk, qui incarne le célèbre inspecteur, explique ce spectaculaire succès.

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

« Columbo » est un peu l'archétype de la série américaine exportable dans le monde entier. Savez-vous combien de pays diffusent aujourd'hui la série ?

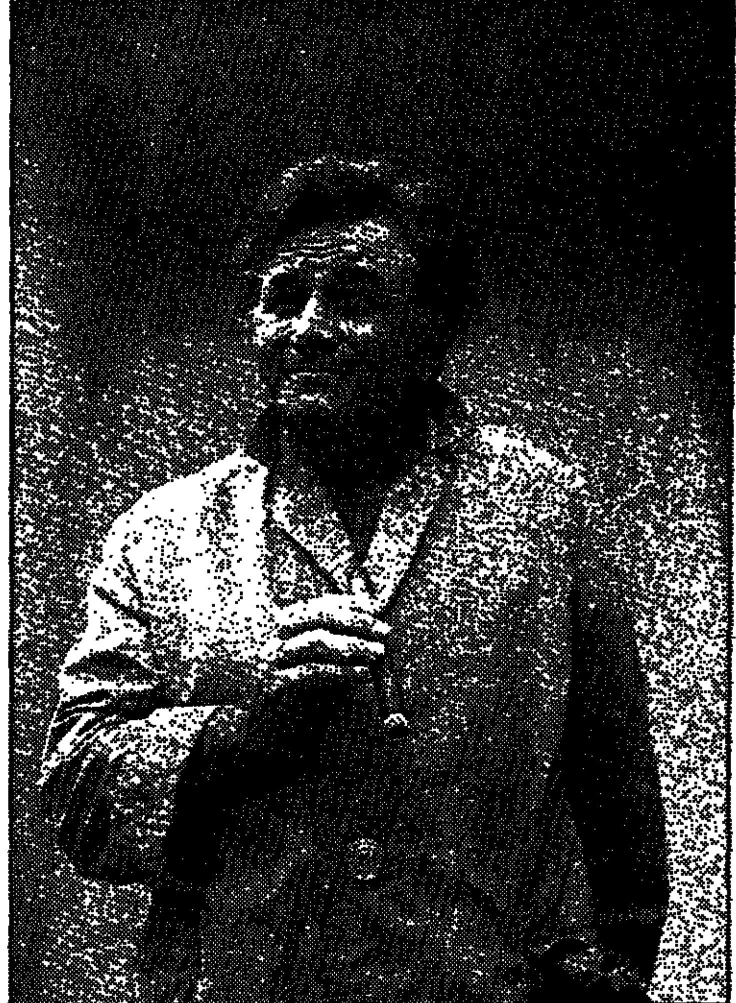
– Oh ! Je ne me suis pas amusé à faire le point ! Ce que je sais, c'est que tous les pays – à l'exception de l'URSS – qui ont la télévision ont diffusé un jour « Columbo ». Les Esquimaux du Groenland, les Indiens de la cordillère des Andes, les Japonais, les Italiens, et depuis peu les Chinois... Cela fait rien moins que *deux milliards d'individus qui* peuvent me reconnaître dans la rue et m'appeler par mon pré*nom* !

– Vous recevez des échos de l'accueil fait à la série dans les *divers pays* ?

– Des échos ? En 1973, je reçois un matin un coup de fil *mystérieux du département* d'Etat me demandant de me rendre le plus vite possible à l'hôtel Century Plazza. Un peu ahuri, je m'y rends aussitôt et suis accueilli par l'ambassadeur américain en Bulgarie qui me saisit le bras et prend un air de conspirateur. « *J'ai besoin de votre aide*, me dit-il. *Où plutôt le gouvernement bulgare, qui vient de m'appeler à la rescousse.* »

» Je le regarde avec des yeux ronds. *« Columbo » est programmé là-bas tous les vendredis soirs et rediffusé le samedi pour les travailleurs. C'est le show de loin le plus populaire de la TV d'Etat. Or voilà qu'après avoir acheté tous les épisodes disponibles sur le marché, le gouvernement a épuisé son stock et se heurte aux protestations du public qui doute de sa bonne foi et l'accuse – à tort – d'appliquer à « Columbo » la loi des quotas limitant les importations de produits venant de l'Ouest.* »

» Je souris en haussant les épaules. *« Qu'y puis-je ? – Acceptez d'apparaître à la TV bulgare pour rassurer le peuple et innocenter le gouvernement qui a bel et bien acheté tous les épisodes disponibles.* » Là-dessus, je vois que les caméras pointent leur nez et qu'un discours en bulgare, écrit en lettres phonétiques, a été préparé à mon intention.



FRANÇOIS LEHR/SIPA

– Qu'avez-vous fait ?

– Que pouvais-je faire ? Je me suis adressé aux Bulgares... en les priant de déposer les armes !... Mais il y a eu plus troublant. En Italie, le hasard a voulu que je sois le témoin d'un attentat à la bombe. Je sors de l'hôtel, confronté dans la rue à une vision apocalyptique : des corps, des gémissements, des sirènes, de la fumée. Je suis encore sous le choc quand, soudain, des journalistes de la presse, la radio et la TV, déjà *sur le terrain*, m'aperçoivent, se précipitent vers moi, plantent micro et caméras sous mon nez et me posent cette question stupide et fatidique : *« Monsieur Columbo ! Qui est l'auteur de l'attentat ?* »

« Huit épisodes par an. Pas plus ! »

– Quand a été tourné le premier épisode de « Columbo » ?

– *En 1968, je crois.* Ça a commencé sur la forme d'un téléfilm dont le premier rôle avait été conçu à l'origine par Bing Crosby. Le succès fut tel que le studio et la chaîne NBC ont voulu en faire une série hebdomadaire. Ce que j'ai refusé catégoriquement.

– On ne peut pas faire un bon spectacle chaque semaine. C'est impossible. Et mieux vaut en avoir conscience avant d'être pris dans l'engrenage et de produire de la soupe. La qualité d'une série est entièrement tributaire de son script. Tout est suspendu au scénario. Et ce n'est pas parce que Los Angeles est peuplé d'écrivains, ou que chaque palmier de Beverly-Hills cache au moins une trentaine de scripts qui ne demandent qu'à tomber que vous trouvez un scénario de qualité. J'ai donc été d'une exigence intraitable et n'ai pas accepté de tourner plus de huit épisodes par an, soit une quarantaine étalée sur cinq ans.

– Sur quoi vous fondiez-vous pour apprécier la qualité d'un script ?

– D'abord sur la qualité de l'approche. Il faut nouer l'intrigue dès la première scène. Il faut qu'à l'arrivée de Columbo sur les lieux du crime, quelque chose – apparemment une bagatelle – attire sa curiosité et que le public ait soudain le sentiment que quelque chose *cloche. Ensuite je fais* attention au personnage de Columbo en veillant à ce qu'on ne *fasse pas de lui quelqu'un de trop* fade, trop gentil et sans saveur. Puis je vérifie la trame de l'intrigue, la tension des rapports avec les adversaires. Enfin, j'apprécie le cadre ans lequel se déroule l'action : certains sont plus intéressants que d'autres : un bateau de croisière, une école militaire, l'ambassade d'Iran, une usine à vin...

– La vieille 403, l'imperméable usé ne figurent pas dans le script. C'est vous qui les avez imposés ?

– Oui, mais parce qu'ils me *semblaient* très cohérents avec le héros révélé par l'histoire. Un héros qui aime profondément son travail et s'y donne à fond, qui réfléchit, raisonne, concentré sur l'intrigue, se moque bien de son apparence, de ses vêtements, ou de sa coiffure. Il vit dans une sorte d'abstraction et ne cherche surtout pas à paraître excentrique.

– En 1979, une série intitulée « Madame Columbo » est apparue fugitivement sur les écrans.

– Hélas oui... Devant mon refus de tourner un épisode hebdomadaire, les studios ont eu l'idée d'exploiter le film et de lancer une « Madame Columbo ». L'initiative était évidemment vouée à l'échec ! Le scénario était pauvre, bâclé, et tout à fait incohérent avec l'idée que l'on se fait de la femme de Columbo. Ce n'est pas à elle de mener les enquêtes, c'est l'affaire de son mari. Elle, son job est à la maison avec beaucoup d'enfants, une sœur, une belle-sœur. Elle n'est pas très riche, râle contre les absences de son mari et sa paye insuffisante... Bref... Je l'imagine parfaitement, et c'est la force d'un bon scénario que de faire dessiner jusqu'à des personnages n'apparaissant pas à l'écran !

– Vous n'avez pas tourné « Columbo » depuis 1973. N'est-il pas temps de tourner une suite ?

– Et pourquoi pas ? Les studios Universal et la chaîne NBC le souhaitent vivement. Des scripts sont en cours d'écriture, sur lesquels je travaille également. Je piaffe de reprendre le personnage et d'ajouter à la collection une poignée d'épisodes. J'aimerais aussi tourner un ou plusieurs épisodes en France. Mais soyons prudent. Rien ne se fera tant que nous n'aurons pas d'excellents scénarios ».

A. Co.

La course d'obstacles

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

LE marché est énorme, les prix intéressants (environ *100 000 francs le script* pour une heure de fiction), les demandes abondantes et les besoins urgents. Pourtant, pour un scénariste débutant, la vente d'un script ressemble à un parcours du combattant.

Prenons le cas de Tom, fraîchement diplômé de l'UCLA (l'université de Californie, Los Angeles), dont les cours d'écriture audiovisuelle sont particulièrement réputés. Tom qui rêve de moderniser, dépoussiérer, renouveler le genre des séries. Encore faut-il parvenir à pénétrer dans le milieu TV. Tout commencera donc avec le premier script, qui servira au jeune scénariste à la fois de vitrine, de passeport et de carte de visite.

Il veut écrire un feuilleton, une série ? Qu'il démontre d'abord sa capacité à développer une histoire dans un cadre existant. On suggère donc à Tom *de se fixer des* heures durant devant le petit écran, de zapper de chaîne en chaîne pour observer les programmes et de se renseigner sur les succès et les tendances en cours (la mode est-elle aux histoires romantiques, aux policiers, aux westerns ?). A lui de déterminer le genre qui lui convienne le mieux (la comédie ? le suspense ?...) et de choisir une série particulière. Attention, pas n'importe laquelle. Ce doit être un programme vedette ; une sorte de valeur sûre située dans les trente premières places du box-office des fictions de télévision.

Après avoir visionné de nom*breux épisodes de la série choisie*, Tom devra s'en procurer le script (plusieurs librairies de Hollywood *fournissent ce service*), car l'étude du texte est indispensable. Chaque compagnie de production respecte un style et un découpage particuliers. A l'apprenti scénariste de savoir lire entre les lignes pour découvrir les clés de la série. Quelle place accorde-t-on à chaque personnage ? Combien de lignes pour le héros ? Y-a-t-il un suspense à la fin de chaque acte (donc avant la coupure publicitaire) ? Etc.

Ensuite, en respectant le format et le style, Tom peut à son tour bâtir son propre script. Attention simplement à ne pas introduire trop de bouleversements dans l'histoire. La mort du héros, le divorce de sa fille, la naissance de son bébé... relèvent d'une décision des producteurs.

Le script est terminé ? Il faut le faire enregistrer par la Guilde des écrivains en Amérique (une sorte d'équivalent de notre Société des auteurs), qui lui assure une certaine protection. Le tout maintenant est de le vendre : Tom devra donc se trouver un agent. La Guilde lui en a remis une longue liste, en précisant le nom de ceux qui acceptent de lire les textes de débutants.

Parallèlement au travail de l'agent (qui percevra 10 % des gains), l'auteur doit également se dépenser pour contacter lui-même des producteurs. Toute occasion est à saisir pour s'introduire dans les *studios*, assister aux enregistrements, rencontrer la standardiste, un technicien, un acteur...

Le saint des saints

Le script est enfin arrivé sur le bureau du producteur. Ce dernier a aimé le style, trouvé l'histoire intéressante et drôle. Cela ne signifie pas qu'il va l'acheter. L'idée de Tom est assez proche de celle déposée dans un des épisodes en cours de tournage. C'est le risque qu'encourent les scénaristes qui écrivent *« on spec »* (en spéculation). Mais notre auteur débutant n'a pas perdu son temps.

Il a pénétré dans le saint des saints ; le voilà remarqué et convoqué à une réunion de production pour laquelle on lui demande de préparer quelques idées d'intrigues.

Tom a dressé une liste de quinze intrigues possibles pour la série en cours. Il les expose chacune en trois phrases devant l'équipe de production, qui fait souvent la moue. Une idée retient pourtant l'attention. On interroge Tom : comment réagit alors le héros ? le conflit est-il assez fort ?... L'équipe est intéressée, et le scénariste obtient commande d'un *« premise »* : l'exposition concise de l'intrigue d'un épisode, sa structure, son atmosphère.

Nouveau rendez-vous avec la production : quelques minutes seulement pour expliquer oralement son *« premise »*. Les ques*tions fusent*. Tom répond, *improvise*. On lui téléphonera.

Appel le lendemain du produc*teur : l'intrigue a séduit. On com*mande un synopsis : une quinzaine de pages, aussi précises que possible, comportant scène par scène le développement de l'histoire, à l'exception des dialogues. Ce premier contrat rapporte à l'auteur le tiers du montant total du script, soit environ 5 000 dollars.

Rendu dix jours plus tard, le synopsis est apprécié. La production donne son feu vert définitif pour écrire enfin un script. Voilà Tom isolé pendant deux ou trois semaines.

C'est à la remise du scénario que reprendront les réunions, lors desquelles chaque scène, chaque réplique, sera examinée. A chaque étape, Tom devra reprendre son script, s'isoler à nouveau pour transformer un personnage, modifier une scène, adapter un dialogue. Chaque réécriture lui est convenablement payée, mais son orgueil d'auteur prendra un sacré coup quand il découvrira que d'autres scénaristes ont été engagés pour retravailler son propre texte. Avant l'étape ultime du tournage, Tom n'échappera pas à l'ulcère...

A. Co.

Communication

Un point de vue sur l'affaire Radio Courtoisie

Les impasses de M. Rocca

par Jean-Louis Bessis
avocat

LES jours de la Commission nationale de la communication et des libertés sont comptés. Elle aurait pu mettre à profit l'épreuve qu'elle traverse pour se ressaisir et corriger les anomalies les plus graves : celles qui sont connues de l'opinion, celles qui font l'objet d'investigations des juges de Rennes, de Lyon et de Paris, celles qui ne sont pas encore connues. Après avoir exigé et obtenu le dessaisissement du magistrat instructeur, elle préfère feindre l'indignation et exploiter une décision arrachée à la Cour de cassation pour se confectionner une « respectabilité » qu'elle n'a su conquérir ni auprès des professionnels de l'audiovisuel, ni après de l'opinion, ni même auprès de ses amis au pouvoir. Elle préfère laborieusement « capitaliser » un illusoire succès de procédure plutôt que moraliser enfin son fonctionnement.

M. Rocca, élu à la CNCL par la Cour de cassation, se demande si *« notre Cour suprême met en péril la démocratie »* (*le Monde* du 23 décembre). Je lui réponds, sans hargne, mais avec quelque inquiétude, qu'en effet certains justiciables de haut rang sont en train de miner cette démocratie. Je ne fais là aucune révélation, tout le corps judiciaire le sait.

Une décision non motivée

Ce n'était pas assez de dessaisir, encore fallait-il blanchir M. Droit. M. Rocca affirme successivement que la plainte dont est désormais saisi le juge d'instruction de Rennes est *« inconsistante »*, *« inconsidérée »*, que le dossier est *« désespérément vide »*. Plus grave, il le fait dire à la Cour de cassation alors que celle-ci s'était soigneusement abstenue de motiver sa décision. Les magistrats de la Cour suprême, apprécieront sûrement la conduite de leur ancien collègue. Autant dire que M. Rocca dicte un non-lieu au juge de Rennes. Par sa qualité d'ancien haut magistrat, il aurait dû observer une stricte obligation de réserve, il peut par ailleurs difficilement ignorer les termes de l'article 227 du code pénal qui dispose : *« Sera puni [...] quiconque aura publié, avant l'intervention de la décision juridictionnelle définitive, les commentaires tendant à exercer des pressions [...] sur la décision des juridictions d'instruction ou de jugement. »* Je suis de ceux qui croient que le code pénal est toujours en vigueur.

La démarche de son collègue, M. Droit, est encore plus pernicieuse. Pour obtenir le dessaisissement de son juge, il lui fallait invoquer une cause de suspicion légitime. M. Droit dépose donc le jour même de son inculpation, et avant d'avoir pris connaissance des charges qui pèsent contre lui, une plainte pour violation du secret de l'instruction et forfaiture. L'élément de suspicion légitime était ainsi « fabriqué », sans lequel la Cour de cassation n'aurait pas pu examiner sa demande. Et même si la Cour suprême a motivé le dessaisissement, comme c'est l'usage, non par la suspicion, mais par la *« bonne administration de la justice »*, la plainte n'en était pas moins l'unique fondement de la requête en suspicion légitime en même temps que sa condition de recevabilité.

Le procureur général Arpaillange avait parfaitement démonté, par avance, la manœuvre grossière, *« le magnifique tour de passe-passe »* qui *« laisserait à tous un goût amer »*. M. Droit et ses prestigieux conseillers étaient parfaitement conscients du caractère fantaisiste des accusations qu'ils portaient contre le juge Grellier. Qui ne voit que la plainte n'avait d'autre but que d'arracher le dessaisissement ? Faut-il rappeler que *« Constitue le délit d'escroquerie au jugement toute manœuvre frauduleuse ayant égaré la conviction des juges »* et qu'il est rare que cette forme d'escroquerie soit dirigée contre la Cour de cassation. Induire les juges en erreur, c'est aussi un outrage à magistrat. M. Droit se sera aussi rendu auteur des délits d'outrages à magistrat. Traiter à la légère et publiquement le juge Claude Grellier de délinquant, n'est-ce pas à la fois un autre outrage à magistrat, une diffamation et une dénonciation calomnieuse ? Ce serait beaucoup pour un homme qui reste inculpé de forfaiture.

Coïncidence troublante

Coïncidence troublante, M. Rocca saisit le moment où M. Droit retire sa plainte contre le magistrat pour accabler celui-ci. S'agissant de justifier ses choix et ses méthodes, il n'est pas certain que la CNCL ait trouvé en M. Rocca le porte-parole idéal. Ne le retrouve-t-on pas au centre des plus graves anomalies de fonctionnement de la CNCL : c'est le dossier des radios dont il avait la charge qui est à l'origine de l'inculpation d'un membre de la CNCL. C'est son bras droit, le chef du service des radios privées, qui est aujourd'hui inculpé de trafic d'influences.

Le scandale des radios privées dépasse largement l'affaire Droit-Courtoisie. Dans son plaidoyer, M. Rocca fait l'impasse sur de nombreuses interrogations restées sans réponses.

1) A-t-il pris connaissance des fiches établies par les Renseignements généraux quand il délivrait des autorisations à des *« truands »*, pour reprendre ses propres termes ?

2) S'il savait à qui il avait affaire, quelles raisons impérieuses commandaient pareille énormité ?

3) Si c'est par négligence, pourquoi ces autorisations n'ont-elles pas encore été rétractées ? Faut-il rappeler qu'en raison de la limitation naturelle des fréquences disponibles toutes les attributions consenties à des candidats peu recommandables représentent autant de radios professionnelles irréprochables qu'il a fallu sacrifier ?

4) La CNCL a-t-elle l'intention de reconsidérer les autorisations octroyées à Radio-Asie, Radio-Voltage, Radio-AYP, Radio-Montmartre, Radio-Nostalgie ? Sans parler des cas Fun et Electric-FM.

5) Pourquoi, lors de la perquisition effectuée dans les locaux de la CNCL, M. Rocca a-t-il prié les policiers de patienter avant de commenter leurs investigations ?

6) Concernant l'octroi de fréquences à des *« projets de papier »*, M. Rocca déclare (*le Monde* du 14 août 1987) que c'est *« effectivement un cadeau magnifique qui leur est consenti »*. En contrepartie de quoi et pour récompenser quels mérites ?

7) Pourquoi était-il à ce point urgent de suspendre les investigations en direction de M. Droit ? Quelles découvertes redoutait-on ? Que voulait-on cacher ?

8) Pourquoi la CNCL conçoit-elle de retirer un dossier à un juge intègre plus volontiers que de retirer une fréquence à un malfaiteur notoire ?

Que la CNCL ait géré l'audiovisuel sur la base du favoritisme et au mépris de la loi Léotard, on pouvait s'y attendre. N'était-elle pas un peu désignée pour cela. Mais qui aurait imaginé qu'elle s'attacherait ensuite à tourner en dérision l'autorité judiciaire. Voilà qui n'entrait pas dans ses prérogatives. La CNCL se révèle décidément plus nocive que prévu.

Une réaction de l'ULC

L'Union pour la liberté de la communication, présidée par l'ancien ministre M. Henri Caillavet, exprime *« sa surprise à la lecture de l'article de M. Yves Rocca »* (*le Monde* du 23 décembre). *« Il est possible que le dossier de Radio-Courtoisie soit « vide »*, déclare l'ULC dans un communiqué daté du 28 décembre, *mais l'affirmer avec empressement alors que ce dossier est entre les mains d'un nouveau juge d'instruction, en tout cas sous le seul contrôle du tribunal de Rennes, n'est-ce pas violer le secret de l'instruction farouchement défendu par M. Michel Droit, collègue de M. Rocca ? »*

Estimant *« inadmissible et scandaleuse »* l'autorisation accordée à Radio-Courtoisie au titre de *« radio culturelle »*, l'ULC demande que la Commission nationale de la communication et des libertés *reconsidère le dossier des radios autorisées par faveur ou non encore autorisées par une injuste discrimination »*.

Propriétaire de « l'Express »

Les Presses de la Cité pourraient prendre une participation dans le groupe Média

Les Presses de la Cité, filiale de la Compagnie générale d'électricité et numéro deux de l'édition en France, envisageraient de prendre une participation dans le groupe de presse Média SA, présidé par Mme Elisabeth Lefèvre. Les négociations, selon les deux parties, doivent aboutir en fin de semaine. Le groupe Média SA édite *Biba*, *Enfants magazine*, *le Journal des petits malins* et *Cosmetic News* ; il contrôle en outre la totalité du groupe de la FEPN qui publie *le Guide de l'enfant* et le semestriel *Premier Sourire-Enfants magazine*, diffusé gratuitement dans les maternités.

L'intérêt du groupe éditorial présidé par M. Bruno Rohmer pour Média SA se manifeste alors que le groupe Hachette, son rival traditionnel, s'est retiré du capital dont il détenait 42 %. Ces parts avaient été revendues à Mme Lefèvre et à son époux, M. Alain Lefèvre, qui en possèdent aujourd'hui 45 % chacun, les 10 % restants étant entre les mains du directeur général de Média SA, M. Dominique Caloni (*le Monde* du 9 décembre).

M. Lefèvre avait alors déclaré vouloir procéder à un reclassement d'une partie du capital de son groupe afin de *« développer ses synergies plus intéressantes »* et de créer des titres professionnels du type de *Cosmetic News*. Reste à savoir à quel hauteur les Presses de la Cité entreront dans le capital de Média SA. Depuis le contrôle du groupe Express, les Presses de la Cité semblent en tout cas décidées à faire un pas supplémentaire vers la presse écrite.

Y.-M. L.

En raison d'un différend avec les exploitants de salles

FR 3 ne veut plus faire la promotion du cinéma

FR 3 se fâche. Et réplique par un boycottage aux accusations des exploitants de cinéma, comme le montre une note adressée par le PDG de la chaîne à l'ensemble des directeurs régionaux. *« En raison de l'attitude d'hostilité que croit devoir adopter à l'égard de FR 3 la Fédération nationale des exploitants français*, écrit M. Han, *je vous demande de suspendre immédiatement et jusqu'à nouvel ordre toute émission de promotion sur le cinéma, à l'exception toutefois des films coproduits par la chaîne, dont la liste vous sera communiquée. »*

Le différend, qui n'est qu'une des facettes de la guerre cinéma-télévision, porte sur le nombre de longs métrages diffusés par la chaîne en 1987. Les exploitants accusent la chaîne publique d'avoir dépassé son quota de 192 films inscrits sur son cahier des charges. Le directeur des programmes de FR 3, M. Yves Jaigu, ne le nie pas – la chaîne, selon lui, devrait aller jusqu'à 194 ou 195, – mais avance deux arguments pour sa défense : 1) le nouveau cahier des charges, qui réduisait sensiblement sa marge de manœuvre, n'a été connu qu'en septembre ; 2) FR 3 a fait la preuve de sa bonne volonté en réduisant sensiblement, ces derniers mois, sa programmation de films (« la Dernière séance », par exemple, a provisoirement cessé).

Des justifications jugées irrecevables par les exploitants. D'abord, parce qu'ils contestent le chiffrage de la chaîne ; ensuite, parce qu'ils craignent que ce *« mauvais exemple »* ne donne des idées aux autres...

FR 3 se sent d'autant plus forte pour contre-attaquer que sa position vient d'être par deux fois confortée. La CNCL, dans sa dernière lettre d'information, réfute les accusations des exploitants et estime que *« leur mode de décompte (...) n'intègre pas tous les paramètres à retenir »*. Et le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé par la Fédération des exploitants, a, le lundi 28 décembre, renvoyé à plus tard sa décision sur le fond, sans interdire à FR 3 la diffusion de films pendant les fêtes, comme le lui demandaient les plaignants.

P.-A. G.

En Australie

La Commission antitrust empêche M. Murdoch de contrôler l'unique agence de presse

Le contrôle de l'unique agence de presse australienne, Australian Associated Press (AAP) – qui détient par le biais d'une de ses filiales 13,9 % du capital de l'agence britannique Reuter – a échappé à M. Rupert Murdoch. La Commission antitrust australienne a indiqué, le 21 décembre, que l'augmentation des parts de M. Murdoch dans l'AAP de 40 % environ à plus de 80 % réduirait l'indépendance et l'impartialité de celle-ci. Elle rappelait que le patron du groupe News Ltd contrôlait déjà presque 60 % du marché des quotidiens australiens.

La commission avait aussi indiqué qu'elle s'opposait à une nouvelle augmentation de participation de M. Murdoch dans le capital des deux compagnies papetières australiennes, Australian Newsprint Mills Holding Ltd et Australian Newsprint Mills Investments Pty. Ltd qui appartient à la société John Fairfax. La Commission avait alors estimé que si ce projet se concrétisait, le magnat australo-américain de la presse contrôlerait 90 % du papier journal australien. Mais le mardi 29 décembre, le secrétaire australien au Trésor, M. Paul Keating, a indiqué que *« le gouvernement ne voyait pas d'objection »* à ce que le groupe de M. Mudock, News Corp., acquière des actions dans ces deux papeteries.

Concentration dans le câble américain

Les réseaux de SCI sont rachetés par un consortium d'opérateurs

Le quatrième câblo-opérateur américain, SCI Holdings (ancien groupe Storer), va être racheté par un consortium regroupant trois autres grosses sociétés de câble. Les réseaux de SCI, qui comptent 1,4 million d'abonnés en Floride et dans onze autres Etats, seront repris par ATC, deuxième opérateur américain et filiale du groupe multimédia Times Inc, allié pour l'occasion à Comcast et Taft Cable.

L'opération, conclue pour 1,7 milliard de dollars, est la plus grosse vente jamais réalisée sur le marché du câble. Il y a deux ans, un autre consortium d'opérateurs avait racheté les 2 millions d'abonnés des réseaux Westinghouse pour 1,6 milliard de dollars. Les profits réalisés depuis trois ans par l'industrie américaine du câble ont fait grimper en flèche le prix des réseaux. Certains opérateurs, lourdement endettés depuis des années, en profitent pour réaliser leurs actifs, ce qui accélère le mouvement de concentration.

La vente de SCI Holdings marque la fin du groupe de communication Storer, qui pesait encore 530 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1984. Storer avait été racheté en 1985 par ses cadres et un gros investisseur new-yorkais, Kohlberg-Kravis qui avaient revendu au début de 1987 les sept stations de télévison du groupe.

J.-F.L.

BIBLIOGRAPHIE

« La Grande Aventure du minitel », de Marie Marchand

La victoire en tapant

« La télématique s'est faite contre la France. » Curieux jugement que nous jette Marie Marchand. On croyait que le minitel, invention française, nous était envié des Etats-Unis au Japon. Et, pourtant, rien en effet ne prédisposait la France à réussir ce premier mariage des télécommunications et des ordinateurs : le retard technologique, les lourdeurs administratives, la frilosité des industriels, la puissance des groupes de pression de toutes sortes que le nouveau média dérangeait, sans oublier la peur atavique de l'innovation. Tous les vents étaient contraires, rappelle Marie Marchand.

Avec trois millions de terminaux installés et plus de cinq mille services, le succès est pourtant incontestable. Le premier attrait de *la Grande Aventure du minitel* est de nous conter par le menu cette victoire à l'arraché. Chargée des études sur les nouveaux services à la DGT (Direction générale des télécommunications), Marie Marchand connaît le minitel d'expérience, les acteurs, les débats internes, les erreurs faites puis surmontées. Mais son parti pris de vouloir retracer une histoire donne au livre le ton d'une grande enquête journalistique.

Fourmillant d'anecdotes, décortiquant comment furent prises, une à une, les décisions et par qui, traçant les portraits des techniciens comme les pionniers des services, soulignant les luttes difficiles – comme celle menée en 1980 et 1981 contre la presse de province, qui craignait de perdre son monopole des petites annonces – le récit, sans concession, est inédit. Cette aventure ne fut curieusement jamais retracée à notre connaissance.

Le succès d'un « produit » dépend d'une foule de petits riens en apparence, comme le bon argumentaire pour convaincre les ministres, le choix du *design*, la tarification indépendante de la distance, l'invention du « kiosque » (le 3615). Le chemin est long et il ne conduit pas où l'on croit : personne ne pouvait penser, il y a dix ans, que les messageries, roses ou pas, feraient la vraie réussite de ce nouvel outil de communication des années 80.

Marier le volontarisme de l'Etat, qui a inventé l'outil et le distribue gratuitement, avec la liberté des entreprises privées chargées d'y greffer leurs services, le cocktail s'appelle *« économoie mixte »*, conclut Marie Marchand. Ça a marché, preuve d'un *« mieux d'Etat »*, possible selon l'auteur. Sur le front des médias, il n'y a pas tant de *« victoire française »* pour que l'on ne s'attache pas à l'analyse de ses ingrédients.

ÉRIC LE BOUCHER.

★ *La Grande Aventure du minitel*, Marie Marchand. Larousse, 198 pages, 92 F.

EN BREF

● **Le créateur de « Zoom » lance « Photographies magazine ».** – Un nouveau mensuel spécialisé dans la photographie va concurrencer *Photo* et *Photomagazine*. *Photographies magazine* est vendu 20 F pour cent trente pages (dont quarante-cinq de publicité).

Fondé par M. Jacques Ascher, qui créa *Zoom* dans les années 70, avant de lancer *Stéréo Play*, *Vidéo-News* et de reprendre *Camera international*, *Photographies magazine* a été tiré à cent mille exemplaires. Son équilibre se situe à quarante-cinq mille exemplaires diffusés et à un tiers de pagination publicitaire.

● **Redressement judiciaire à l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort.** – L'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), dont le déficit mensuel d'exploitation atteint 3 millions de francs par mois, a été mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris. En dépôt de bilan, l'IMMA peut cependant poursuivre son activité. Reprise en janvier dernier par M. Maurice Brébart, gérant de la SOPEFF (*Marie-France*, *Femme d'aujourd'hui*, *Femme pratique*) et d'EDIFAP (*Point de vue-Images du monde*), l'IMMA regroupe les imprimeries Del Duca et Georges-Lang, que M. Brébart avait acquises chacune pour 1 franc symbolique.

● **Une édition britannique de « Marie-Claire ».** – Le groupe Marie-Claire, qui publie les mensuels *Marie-Claire*, *Cosmopolitan*, *Cent idées*, etc., vient de signer un accord avec le groupe britannique International Publishing Corporation Magazines Ltd (IPC) afin d'éditer à l'automne 1988 une version britannique de *Marie-Claire*. La diffusion espérée est de 220 000 exemplaires. *Marie-Claire* possède déjà plusieurs éditions étrangères : une japonaise (150 000 exemplaires vendus selon la direction du groupe), une italienne (250 000 exemplaires), une espagnole (150 000 exemplaires) et une autre destinée aux pays arabes (50 000 exemplaires).

Audience TV du 29 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

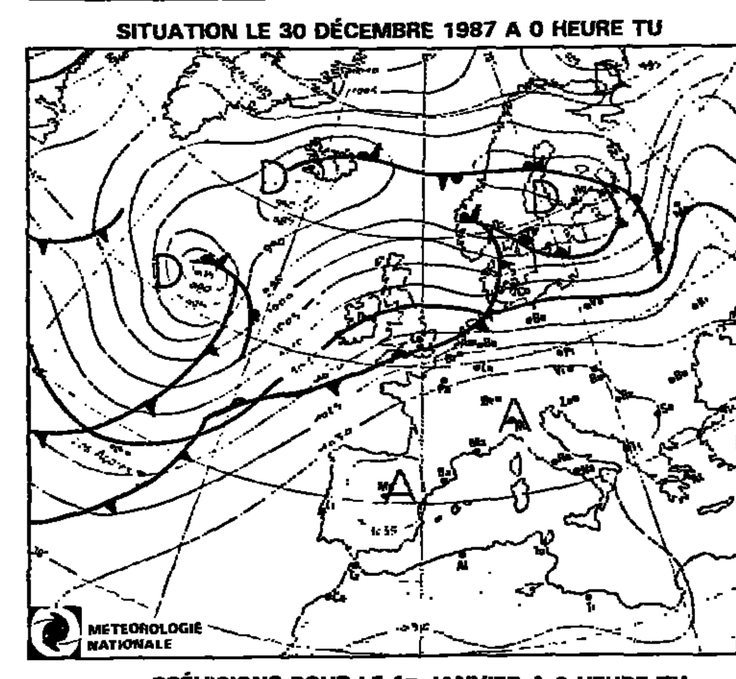
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.8	Santa Barbara 19.9	Actual. rég. 9.0	Actual. rég. 3.0	Starquizz 2.0	Porte magique 5.5	Je suis timide 7.5
19 h 45	48.3	Roue fortune 19.9	Magay 10.9	Actual. rég. 2.5	Top 50 1987 1.5	Bd Bouvard 6.0	Je suis timide 7.0
20 h 16	58.2	Journal 24.4	Journal 15.9	La Classe 8.0	Top 50 1987 4.0	Journal 3.5	Oncle Bill 3.5
20 h 55	61.2	Katia 13.4	Fort Saganne 12.9	La Conquête 10.4	Amadeus 4.0	Fauteuil pour 2 20.9	1988 voyons ça 2.0
22 h 08	57.7	Katia 11.9	Fort Saganne 11.4	La Conquête 11.4	Amadeus 4.0	Fauteuil pour 2 21.4	Poigne de fer 1.0
22 h 44	43.3	L'île 5.5	Fort Saganne 11.4	La Conquête 15.4	Amadeus 3.5	Laurel et Hardy 7.5	5 der minutes 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 décembre à 0 h TU et le jeudi 31 décembre à 24 h TU.

L'affaissement du champ de pression permettra enfin aux perturbations atlantiques de traverser le pays. Elles seront associées à de l'air toujours doux. Toutefois, un raffraîchissement temporaire se manifestera à l'arrière d'un front froid.

Jeudi : temps perturbé.

Le matin, le ciel sera couvert sur une moitié nord-ouest. De la Bretagne au Cotentin, il tombera des pluies modérées, localement assez fortes, tandis que des Landes au Nord et à la Lorraine, il s'agira alors de bruines faibles. Des Pyrénées au Massif Central, à l'Alsace et aux Alpes du Nord, il restera encore quelques éclaircies.

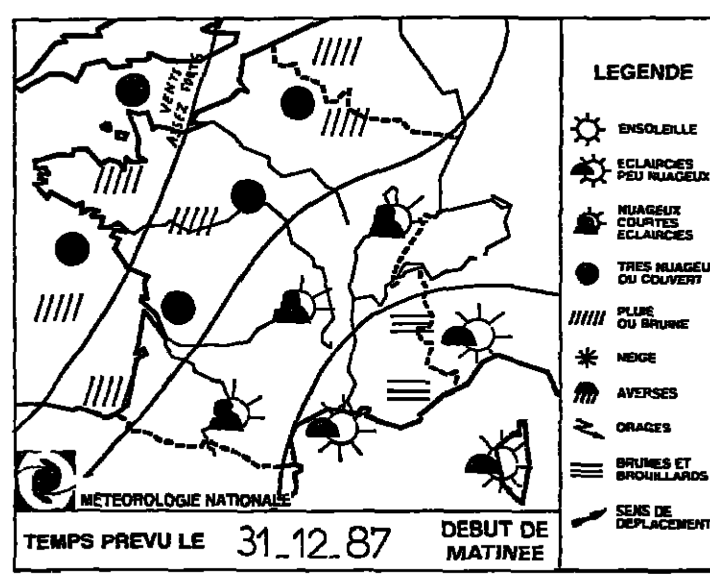
Dans le Sud-Est, on trouvera des nuages bas sur les côtes, des brouillards *en plaine, du soleil en montagne.*

Au cours de la journée, la perturbation progressera vers l'est. Les pluies modérées atteindront ainsi les régions s'étendant du Nord-Est aux Alpes du Nord et à l'Est du Massif Central. La neige tombera au-dessus de 2 000 mètres. Plus au Sud, des Cèvennes aux Pyrénées au Languedoc et aux Alpes du Sud, le ciel sera couvert mais avec peu de pluie, quelques flocons au-dessus de 2 500 mètres. En Provence et en Corse, le ciel sera nuageux.

Sur l'ouest du pays, jusqu'aux Ardennes, au Bassin parisien, au Limousin et aux Landes, les éclaircies reviendront. Les températures seront alors en baisse, et des averses se produiront, essentiellement au nord de la Loire.

Les minima seront de 0 à + 2 degrés *du Nord-Est au Massif Central* et aux Alpes, de 5 à 7 degrés sur les côtes de Méditerranée, et de 6 à 8 degrés ailleurs.

Les maxima atteindront de 13 à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen, de 5 à 9 degrés du Nord-Est aux Alpes du Nord et à la Bourgogne, et de 9 à 13 degrés ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-12 à 6 heures TU et le 30-12-1987 à 6 heures TU — le 30-12-1987

FRANCE

AJACCIO	16	10	C
BIARRITZ	18	3	D
BORDEAUX	11	1	B
BOURGES	12	3	N
BREST	12	12	P
CAEN	14	12	P
CHERBOURG	12	10	P
CLERMONT-FERR.	12	-2	D
DIJON	2	-1	B
GRENOBLE St-M-H	8	-3	B
LILLE	13	11	P
LIMOGES	13	3	D
LYON	3	-2	B
MARSEILLE-MAR.	12	4	B
NANCY	9	3	P
NANTES	13	10	P
NICE	15	6	C
PARIS-MONTS.	13	9	C
PAU	18	-1	D
PERPIGNAN	20	1	D
RENNES	15	12	P
ST-ÉTIENNE	9	-3	D
STRASBOURG	9	3	C
TOURS	13	13	C
TOULOUSE	10	-2	B
POINTE-A-PITRE	29	21	D

ÉTRANGER

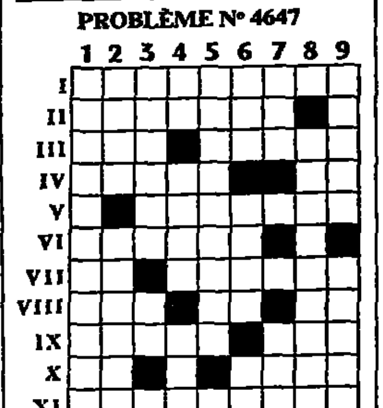
ALGER	16	3	D
AMSTERDAM	13	9	P
ATHÈNES	19	8	D
BANGKOK	32	24	N
BARCELONE	16	2	D
BELGRADE	12	2	D
BERLIN	11	9	P
BRUXELLES	12	10	P
LE CAIRE	16	13	D
COPENHAGUE	9	8	P
DAKAR	25	22	N
DELHI	23	8	B
DJERBA	16	12	A
GENÈVE	2	0	B
HONGKONG	25	20	D
ISTANBUL	11	8	C
JÉRUSALEM	8	4	P
LISBONNE	14	9	C
LONDRES	14	8	N
LOS ANGELES	15	6	A
LUXEMBOURG	7	5	P
MADRID	7	-2	B
MARRAKECH	15	6	D
MEXICO	23	8	A
MILAN	4	2	B
MONTRÉAL	-13	-20	D
MOSCOU	-7	-12	*
NAIROBI	29	15	D
NEW-YORK	2	-9	A
OSLO	1	0	P
PALMA-DE-MAL.	17	0	B
PÉKIN	13	-8	B
RIO-DE-JANEIRO	30	25	D
ROME	16	4	B
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	7	3	P
SYDNEY	23	19	N
TOKYO	17	6	D
TUNIS	18	8	C
VARSOVIE	9	9	C
VENISE	7	4	B
VIENNE	–	–	–

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4647



HORIZONTALEMENT

I. Compte parmi eux des tortues qui portent de très fines écailles. – II. On le voit parfois à tout bout de champ. – III. Menait à la scène. Prend des bosses sans recevoir de coups. – IV. Passait sur les ondes. Certaines demoiselles n'hésitent pas à lui tourner autour. – V. Passe l'été *dans le Midi.* – VI. Visible sur l'argus. – VII. Peut priver de dessert tout en donnant droit à la tarte. Le comble aurait été de lui chercher des crosses ! – VIII. Des cardinaux peuvent s'y réunir. Possédé par celui qui a de l'étoffe. Article. – IX. A connu celui qui était riche comme Crésus. Tourne autour des étoiles. – X. Ne se perdent pas facilement. Chassée par le hérisson. – XI. Parties du corps.

VERTICALEMENT

1. Un qui est sûr de percer dans la vie. – 2. Comme un combat. « Récolte » du blé qui finit toujours par être mangé. – 3. Bon apôtre. Elément d'une échelle. – 4. Pronom. Ce n'était pas la douleur qui le faisait gémir. Contenant ou contenu. – 5. Vole de ses propres ailes. – 6. Il n'est pas nécessaire d'y voir clair pour bien l'observer. Qui n'a certes pas eu la part du lion. Réfléchi. – 7. Sont détenteurs. Fait tomber à l'eau sans forcer à l'abandon. – 8. Etait victime d'incontrôlables réactions. – 9. Apparaît souvent quand on a de la « peine ». En général, est assez connu.

Solution du problème n° 4646

Horizontalement

I. Chéquiers. – II. Augures. – III. Relient. – IV. Trot. Arec. – V. Gui. Api. – VI. Neuss. Pie. – VII. Te. Ela. – VIII. Cu. Ides. – IX. Ivresse. – X. Le. Fiérot. – XI. Sens. Ru.

Verticalement

1. Carton. Cils. – 2. Huer. Envée. – 3. Eglogue. – 4. Quitus. Nefs. – 5. Ure. Ise. Si. – 6. Iéna. Lises. – 7. Estrapader. – 8. Epi. Or. – 9. Sauciers. Tu.

GUY BROUTY.

Jour de l'an

Les services ouverts et fermés

Presse. – Les quotidiens paraissent normalement le 1er janvier.

Banques. – Fermées le vendredi 1er janvier, mais ouvertes aux heures habituelles le lundi 4 janvier pour celles qui sont fermées le samedi et le mardi 5 pour celles que sont fermées le lundi.

PTT. – Pas de distribution de courrier à domicile le 1er janvier. Les bureaux de poste seront fermés à partir du jeudi 31 décembre à 14 heures, sauf ceux assurant le service des dimanches et jours fériés.

RATP. – *Service réduit* des dimanches et jours fériés. Pour la nuit du 31 au 1er, les « noctambus » partiront toutes les demi-heures du Châtelet.

Grands magasins. – Tous fermés le 1er janvier. Ouverts aux heures habituelles les 31 décembre et 2 janvier (à l'exception du Bon Marché qui n'ouvrira qu'à 14 heures le samedi 2).

Allocations familiales. – Les services d'accueil et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du jeudi 31 décembre à midi au lundi 4 janvier aux heures habituelles.

Sécurité sociale. – Les centres de Paris seront fermés du jeudi 31 décembre, à 15 heures, SOjusqu'au lundi 4 janvier aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés. – Les bureaux d'accueil, 110-112, rue de Flandres et 175, rue du Chevaleret, seront fermés du jeudi 31 décembre, à 14 heures, au lundi 4 janvier, à 8 h 30.

Bibliothèque nationale. – Les salles de lecture seront fermées les 1er et 2 janvier. Expositions : « Le Cartel » sera fermée les 31 décembre et 1er janvier ; « Les papiers marbrés » et « Elisabeth Sunday » seront fermées du 1er au 3 janvier inclus.

Cité des sciences et de l'industrie. – *Ouverte le 1er janvier,* de 12 heures à 20 heures.

Musées. – *A Paris* seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou (de 12 heures à 20 heures), l'exposition des collections égyptiennes de l'Institut de France à la Fondation Dosne-Thiers (de 11 heures à 18 heures), le musée de l'Holographie (de 13 heures à 19 heures). *Le musée d'Orsay sera* fermé à partir de 18 heures le jeudi 31 et le Grand Palais à partir de 18 h 30, *l'église Saint-Louis* des Invalides sera ouverte au public à partir de 17 h 30 le vendredi 1er pour permettre aux fidèles d'assister à l'office de 18 heures, mais les Invalides et les musées seront fermés.

En banlieue sera ouvert le château de Chantilly.

En province sera ouvert le musée Adrien-Dubouché à Limoges.

SPORTS

● **HOCKEY SUR GLACE : Tournoi du Mont-Blanc.** – La Norvège et la France ont fait match nul (2-2), mardi 29 décembre, à Saint-Gervais. Les Norvégiens remportent ainsi le Tournoi du Mont-Blanc, grâce à une meilleure différence de buts avec les Français.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** – Le manque de neige dans *de nombreuses stations alpines a* entraîné une modification du calendrier de la Coupe du monde. Le slalom géant dames, prévu le 5 janvier à Megève, est transféré à Tignes. La descente et le super-géant messieurs, prévus les 9 et 10 janvier à Garmish-Partenkirchen, seront organisés à Val-d'Isère.

● **SKI NORDIQUE : déclassement du vice-champion du monde du combiné.** – L'Américain Kerry Lynch, vice-champion du monde du combiné nordique en février dernier à Obertdorf (RFA), a été déclassé, le 28 décembre, par la Fédération américaine de ski. Après enquête, cette dernière l'accuse d'avoir reçu une injection de sang oxygéné avant les épreuves. Kerry Lynch, qui devra rendre sa médaille ainsi que les 1 200 dollars versés par le Comité olympique américain, est suspendu jusqu'au 1er janvier 1988, mais pourra briguer une sélection pour les prochains Jeux olympiques d'hiver à Calgary.

Sciences

Le retour des cosmonautes soviétiques

Romanenko, épuisé mais « heureux »

C'est un homme fatigué mais souriant et apparemment en bonne santé qui a retrouvé la Terre, mardi 29 décembre à 10 h 18 (heure française), après avoir séjourné près de onze mois dans l'espace. Tel qu'il est apparu peu après à la télévision soviétique, Youri Romanenko, le visage bouffi, parlant vite et fort, a indiqué qu'« *il ne pouvait qu'être heureux* » de son exploit.

Amarrée à un grand parachute blanc cerclé d'orange, la capsule abritant le recordman de l'espace et ses deux compagnons – Alexandre Alexandrov et Anatoli Levchenko – s'est posée en *douceur sur un plateau* enneigé non loin de la ville d'Arkalyk, dans le Kazakhstan. Bien *que leur capsule ait basculé sous* l'effet des très forts vents soufflant dans la région, les trois hommes ont *pu aisément être extraits de leur* étroit habitacle. Solidement soutenus, ils sont parvenus à faire quelques pas avant d'être placés sur des civières et embarqués dans un avion qui devait les conduire à la base de lancement de Baïkonour. Là, ils ont retrouvé leur famille et, filmés par la télévision soviétique, ils ont *« mangé leur première nourriture terrestre ».*

Quant à Anatoli Levchenko, il a été acheminé en hélicoptère à Arkalyk, où il s'est mis aussitôt aux commandes d'un Tupolev TU-154 civil pour regagner Moscou. Il est vrai que le pilote d'essai n'avait fait qu'un aller et retour dans l'espace, et n'était resté qu'une semaine à bord de la station orbitale Mir, où il avait été dépêché pour ramener ses deux collègues à bon port.

Ces derniers – et tout particulièrement Youri Romanenko – étaient en effet épuisés par leur séjour en orbite. Sans doute est-ce pour cette raison qu'il a, selon les *Izvestia,* échangé des propos peu amènes avec les équipes de contrôle au sol juste avant son retour. Visiblement agacé par les multiples recommandations qui lui étaient faites par les contrôleurs, il s'est insurgé contre ces *« pinailleries inutiles ».* « *Débarrassez-nous de tout ce personnel inutile de contrôle,* aurait-il lancé, d'une voix courroucée. *Nous connaissons nos instructions et nous faisons pour le mieux* ». L'échange s'est malgré tout terminé dans la bonne humeur.

Désormais, Youri Romanenko aura bien d'autres soucis, puisqu'il devra, physiologiquement et psychologiquement, se réadapter à la vie terrestre. Selon les premières observations des médecins soviétiques, il aurait grandi de quelques centimètres, n'aurait perdu que 1600 grammes, et sa masse musculaire n'aurait diminué que de 15 %, au niveau des jambes. Mais son système cardio-vasculaire a aussi été affecté par l'accumulation – en apesanteur – de la masse sanguine dans le haut du corps. Son squelette est d'autre part fragilisé par une déminéralisation, et peut-être le cosmonaute *souffre-t-il des effets des doses* de rayons cosmiques qu'il a reçues dans l'espace : l'équivalent, dit-on, de la dose maximale admise pour les travailleurs du nucléaire (5 rem/an). Autant de phénomènes que les médecins de Baïkonour examineront avec soin afin de voir s'ils sont réversibles, et s'il est envisageable qu'un homme puisse séjourner, sans conséquences néfastes pour son organisme, de longs mois en orbite.

● **Cinq morts dans l'incendie d'une usine d'armement aux Etats-Unis.** – L'explosion d'un réacteur de missile balistique américain MX dans une usine de Brigham-City (Utah), mardi 29 décembre, a coûté la vie à cinq techniciens et constitue la dernière en date des mésaventures de ce missile prévu pour emporter jusqu'à dix têtes nucléaires vers des objectifs indépendants situés jusqu'à 11 000 kilomètres. En effet, on ne compte plus aux *Etats-Unis* les irrégularités et les imperfections – notamment dans le système de guidage – constatées dans la fabrication des MX. – *(Reuter, AP.)*

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Françoise CHANTEGREIL, Jean-Claude RASPIENGEAS, et Aurélien**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Emmanuel.

Paris, le 21 décembre 1987.

Décès

– Mme Jacques Balleyguier,
née Salmon-Legagneur,
Ses enfants,
Sa belle-fille,
Et sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu,* de

Jacques BALLEYGUIER,
architecte,

survenu le 28 décembre 1987.

Les obsèques seront célébrées en l'église de la Sainte-Trinité, Paris-9e, le 2 janvier 1988, à 8 h 30.

– Le docteur Martine Fontaine,
sa fille,
M. et Mme Eugène Raguin,
ses sœur et beau-frère,
Et toute la famille,
font part du décès du

docteur Thérèse BERTRAND-FONTAINE,
grand officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de médecine,

survenu le 24 décembre 1987, à Paris-14e, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Rousselet,
75007 Paris.

– Danielle Davidson,
née Chaduc,
son épouse,
Dianna et Ian,
ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

***David* DAVIDSON,**
chargé de mission du Haut-commissariat
des Nations unies pour les réfugiés
en République centrafricaine.

à l'âge de cinquante ans.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel IORG,

survenu le 29 décembre 1987, dans sa soixante-quatorzième année, en son domicile, à Paris-15e.

La levée de corps à la maison mortuaire, 40, rue Rouelle, Paris-15e, aura lieu le jeudi 31 décembre, à 7 h 45.

Ses obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône), le même *jour à 14 h 30.*

– Le département de linguistique française,
Le G.A.R.S.,
Ses collègues
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Colette JEANJEAN.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, le 26 décembre 1987.

Université de Provence,
29, avenue Robert-Schuman,
13626 Aix-en-Provence.

– M. Paul Angelloz,
Térésita, Lô Angelloz
et leurs enfants,
Frédérique et Frédéric Lapierre,
Jean-Baptiste Lapierre,
Brigitte Marrot,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule Angelloz,

Paule MARROT,
décoratrice,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques *ont* eu lieu à *Mézy* (Yvelines).

61, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– *Les familles Philippon,*
Caban,
Vilotte,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Pierre PHILIPPON,
née Lucie Cornet,

décédée le 25 décembre 1987, à son domicile, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte intimité.

9, avenue Taillade,
75020 Paris.

– Mme Madeleine Schwartzenberg,
son épouse,
Mlle Isabelle Alice Schwartzenberg,
sa fille,
Mme Raymonde Galpérin,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petites-filles,
M. et Mme S. Baron,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Hélène Schwartzenberg,
M. et Mme E. Levy,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces et arrière-petites-nièces,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort, survenue à Paris, le 29 décembre 1987, à l'âge *de soixante-huit ans,* de

Me Serge SCHWARTZENBERG,
avocat au barreau de Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 décembre 1987, à 15 h 45, entrée principale cimetière de Bagneux.

– M. Marcel Bleustein-Blanchet,
président,
Et les membres du conseil d'administration du Centre israélite de Montmartre
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur secrétaire général,

Me Serge SCHWARTZENBERG.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 décembre 1987, à 15 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

– Mme Robert Wolf,
née Colette Ollinger,
son épouse,
M. et Mme François Weill
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Wolf
et leurs enfants,
M. Michel Wolf
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert WOLF,

survenu à Montrichard (41), dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

9, allée des Platanes,
41400 Montrichard.
8, rue de la Pompe,
94410 Saint-Maurice.
42, rue Saint-Géry,
59300 Valenciennes.
19, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

Economie

SOMMAIRE

■ Les banques créditrices du Mexique vont pouvoir changer leurs créances contre des obligations garanties par le Trésor américain *(lire ci-contre)*.

■ L'introduction, en Hongrie, à compter du 1er janvier, d'un système de taxe à la valeur ajoutée va entraîner une hausse brutale des prix à la consommation en 1988. Prochaine étape de la réforme économique hongroise : le système bancaire *(lire ci-dessous)*.

■ 1987 aura vu une profonde modification du paysage téléphonique français avec l'arrivée de quatre industriels étrangers *(lire page 20)*.

■ La sous-évaluation du dollar commence à inquiéter les industriels français. M. Noir parle pour Airbus d'« une catastrophe » *(lire page 21)*.

Le réaménagement des créances internationales

Le Trésor américain propose un plan d'allégement de la dette mexicaine

Les Etats-Unis ont rendu public, mardi 29 décembre, un plan original dont l'objectif est d'alléger le poids de la dette extérieure du Mexique (105 milliards de dollars), la deuxième du tiers-monde après celle du Brésil et de convaincre les banques commerciales de consentir à nouveau des prêts aux pays en voie de développement.

L'idée directrice de ce plan est de donner aux banques internationales créditrices du Mexique, à hauteur de 78 milliards de dollars, la possibilité d'échanger leurs créances contre des obligations mexicaines gagées sur le Trésor des Etats-Unis.

Le dispositif, élaboré à Washington dans la plus grande discrétion avec le concours de la banque américaine Morgan Guaranty Trust, est assez complexe. Dans un premier temps, le Trésor des Etats-Unis fait souscrire au Mexique des obligations spéciales, pour un montant de 10 milliards de dollars émises à vingt ans avec des intérêts dont le paiement est reporté à la date du remboursement (coupon zéro). Cela permet au Mexique de verser seulement deux milliards de dollars dans l'immédiat, suivant la procédure des obligations à coupon zéro, le Trésor américain remboursant dans vingt ans ses 10 milliards (représentant la souscription initiale plus les intérêts composés).

Le Mexique à son tour émettra des obligations classiques, à hauteur de 10 milliards de dollars, rémunérées un peu au-dessus (1,5/8 %) du taux interbancaire à six mois sur la place de Londres (Libor), qui s'établit actuellement à un peu moins de 8 %. Ces obligations, d'une durée de vingt ans, gagées sur les bons du Trésor américain souscrits par le Mexique, seront offertes aux banques internationales en échange d'une partie de leurs créances. Cette offre sera effectuée par enchères publiques dans le courant du premier trimestre 1988. Etant donné que les créances sur le Mexique se négocient actuellement sur le marché secondaire à 52 % de leur valeur nominale, une telle opération permettrait à ce pays de consolider à vingt ans des dettes à plus court terme, et, surtout, d'alléger ces dettes tout en économisant sur les intérêts à verser. En effet, les 10 milliards de dollars d'obligations mexicaines ainsi gagées pourraient être échangées contre une vingtaine de milliards de dollars de prêts bancaires, à supposer que la décote actuelle de 48 % ne se réduise pas, ce qui n'est pas assuré. Quant à l'économie sur les intérêts, elle est susceptible d'être de 900 millions de dollars par an, soit 18 milliards de dollars sur vingt ans.

Potion douce-amère

Pour les banques prêteuses, un tel échange représente une potion douce-amère. D'un côté, il permet de transformer une créance douteuse en créance gagée indirectement sur le Trésor américain, valeur sûre. De l'autre, il consacre une dépréciation qui n'apparaît que sur le marché secondaire, à l'occasion de transactions épisodiques. Si la décote de 48 %, plus ou moins, était retenue, les banques enregistraient une perte sèche à due concurrence. Leur attitude sera dictéde par leur taux de provisionnement sur les créances mexicaines. Ce taux est faible pour les banques américaines (24 milliards de prêts) et beaucoup plus important pour les banques européennes, 20 à 30 % en Grande-Bretagne, 30 à 40 % en France, 50 à 70 % en Allemagne et 100 % en Suisse, dit-on.

Aux Etats-Unis, où les banques devraient être le plus réticentes, la réaction favorable, leur cours s'élevant à Wall Street. En Europe, notamment en France, on n'aimerait pas voir officialiser une décote officieuse, très mauvais encouragement donné aux emprunteurs du tiers monde. Il faut bien convenir, toutefois, que la solution élaborée à Washington est tentante pour bien des partenaires, prêteurs et emprunteurs, dans la mesure où elle permet de gager une partie des créances et allège le fardeau de la dette.

Certes, cette solution reflète le caractère particulier et stratégique des liens qui unissent les Etats-Unis et le Mexique, pays limitrophes dont les économies sont fortement imbriquées. A Washington, aucun gouvernement ne peut envisager de voir se déstabiliser le voisin au sud du Rio Grande. Mais il est bien possible que le plan qui vient d'être élaboré fasse école, dans la mesure où il est praticable. Le Mexique, dont le commerce extérieur se rétablit, dispose d'une quinzaine de milliards de dollars de réserves, suffisamment pour souscrire des bons du Trésor américain, et d'autres Etats, comme le Brésil pourraient en faire autant avec le concours, pourquoi pas, d'autres Trésors, européens ou japonais. Dans l'arsenal des mesures imaginées et imaginables, propres à traiter le problème brûlant de la dette du tiers monde, l'opération qui vient d'être montée, un « swap », en termes financiers, est tout à fait originale et, quoi qu'on en pense, foncièrement réaliste.

FRANÇOIS RENARD.

Introduction de la TVA et de l'impôt sur le revenu

Une nouvelle étape dans la réforme économique hongroise

La frénésie d'achat qui a saisi les Hongrois en cette fin d'année n'a que peu de rapport avec les fêtes de Noël et du Nouvel An ; elle a été provoquée par des considérations très réalistes. A partir du 1er janvier, les Hongrois seront les premiers citoyens d'un pays communiste à payer une taxe à la valeur ajoutée (12 et 20 %) et à être assujettis à l'impôt sur le revenu. Sans connaître l'impact exact de ces mesures sur un niveau de vie déjà stagnant, la population s'attend au pire.

VIENNE
de notre correspondante

Selon les prévisions officielles de Budapest, la réforme fiscale devrait provoquer une poussée inflationniste de 15 % contre 9 % en 1987. Une baisse de la consommation des ménages de 2 à 2,5 % est à envisager. Des prévisions plus pessimistes tablent sur une chute du niveau de vie d'un tiers environ dans les trois années à venir.

Les hausses de prix annoncées officiellement affectent notamment les denrées alimentaires, qui augmenteront de 10,7 % en moyenne – certains, comme les produits laitiers, de 27 %, – les matériaux de construction (+ 60 %), les articles pour bébés (+ 100 %), les chaussures (+ 70 %) et certains services. Sur les 300 000 articles qui changeront de prix, 53 % augmenteront, 39 % ne changeront pas et 8 % baisseront.

La chasse aux canards boiteux

L'incertitude sur la situation matérielle est doublée par la crainte du chômage – un phénomène totalement inconnu jusqu'à présent en pays communiste – qui hante les esprits. En 1988, de 4 000 à 10 000 personnes risquent de perdre leur emploi, notamment dans l'industrie lourde, a annoncé M. Peter Medgyessy, chef de la nouvelle commission du plan et de l'économie, qui sera le principal organe de décision en matière économique. A Miskolc, centre de l'industrie lourde dans le nord-est du pays, une section syndicale – la première – a été créée pour les chômeurs temporaires en vue de les aider à trouver un nouvel emploi. Un fonds gouvernemental doté de 1 milliard de forints a été mis en place pour financer des programmes de recyclage des sans-emploi.

La presse hongroise est allée jusqu'à avancer le chiffre de 50 000 chômeurs, un chiffre qui ne paraît pas exagéré dans la mesure où la diminution progressive des subventions publiques pour les quelque 250 à 300 entreprises déficitaires – qui emploient environ 300 000 personnes – contraindra une partie de ces « canards boiteux » à fermer. Pour faire face au chômage croissant, les entreprises privées seront autorisées à employer jusqu'à 30 personnes. Depuis l'autorisation, en 1931, d'entreprises privées, plus de 12 000 – dont 4 500 boutiques et 7 500 restaurants – ont été créées, qui réalisent environ 20 % du chiffre d'affaires du commerce intérieur.

La réduction des subventions est la pierre angulaire de la réforme économique et des efforts en vue de rééquilibrer le budget, dont le déficit doit être ramené de 35 milliards de forints en 1987 à 20 milliards l'année prochaine. En 1988, le gouvernement a décidé de réduire de 42 milliards de forints le montant des subventions destinées à soutenir les entreprises industrielles non rentables et de 33 milliards les subventions aux prix. Néanmoins, l'Etat devra consacrer en 1988, sous différentes formes, quelque 150 milliards de forints pour aider les entreprises déficitaires.

Pour se prémunir contre les « années maigres », les Hongrois ont pillé leurs comptes d'épargne et dévalisé les magasins de Budapest et, pour certains produits, ceux de Vienne, située à quatre heures de voiture. Les produits les plus recherchés ont été les téléviseurs couleur, les appareils vidéo, les machines à laver, les réfrigérateurs – dont l'achat à crédit a été interdit, – les bijoux et les produits hygiéniques et de beauté. Depuis novembre dernier, les banques hongroises ont « pénalisé » les demandeurs privés de crédits par la majoration temporaire des taux d'intérêt de 3 % pour freiner la fièvre d'achat.

L'argent « noir »

Mais l'argent était la dernière des choses à manquer aux Hongrois. Légalement, chaque Hongrois a le droit de posséder 40 dollars chez lui. Aux quelque 300 milliards de forints déposés dans les caisses d'épargne s'ajoutent, selon les experts, entre 500 millions et 1 milliard de dollars en devises qui traînent dans les bas de laine des Hongrois. Une grande partie de cet argent « noir » provient des dépenses des touristes occidentaux, au nombre de cinq à six millions par an. Sur les comptes en devises légales, les Hongrois disposent d'environ 200 millions de dollars qui proviennent de versements effectués par des parents ou d'un travail à l'étranger. Pour « récupérer » l'argent noir, de nouvelles mesures ont été prises pour « blanchir » ces devises détenues illégalement : pendant un délai de trois mois à compter du 1er janvier, on pourra ouvrir un compte légal en devises. Un quart de la somme déposée devra être changé en forints, et le reste pourra servir à financer notamment les voyages à l'Ouest que les Hongrois pourront effectuer sans restrictions à partir de l'année prochaine. L'Etat s'attend à récupérer par cette opération de légalisation de devises entre 20 et 25 millions de dollars. Des voyages plus fréquents à l'étranger contribueront non seulement à améliorer le climat en allumant des espoirs d'une démocratisation progressive du régime, mais en même temps à réduire le pouvoir d'achat des consommateurs et par conséquent à calmer les tendances inflationnistes.

Pour inciter les Hongrois à placer leur argent en Hongrie, l'Etat a décidé l'émission de bons du trésor pour associer les citoyens au financement du déficit budgétaire. D'ores et déjà, les Hongrois ont pu choisir entre quelque deux cent cinquante obligations à contracter. Les Hongrois ont investi depuis 1982 11 milliards de forints dans l'achat d'obligations.

Concurrence dans le secteur bancaire

La concurrence fera son entrée, à partir de l'année prochaine, dans le secteur bancaire, où trois des cinq banques d'affaires créées cette année seront autorisées à entretenir des dépôts d'épargne de particuliers, un droit qui a été réservé jusqu'à présent aux 1 600 coopératives d'épargne et aux 800 caisses d'épargne hongroises. En même temps, les postes hongroises ouvriront leur propre banque avec un réseau d'environ 3 000 guichets, ce qui représente un avantage non négligeable dans la course à la clientèle.

Des réformes plus importantes sont cependant demandées par les économistes, dont le professeur Tamas Baszkai, un expert de renom, dans le secteur bancaire déjà restructuré en 1987 par la création de banques d'affaires séparées de la banque nationale. Ils demandent l'abandon rapide du monopole de la banque nationale pour les transactions en devises qu'elle détient depuis 1930 ; la libéralisation des transactions monétaires avec l'étranger est une des conditions préalables à la hausse du volume des exportations et devra nécessairement accompagner la libéralisation du commerce extérieur. A partir de janvier, les entreprises seront libres d'exporter et d'importer – exception faite des céréales et de l'énergie – sans demander d'autorisation. Elles resteront cependant obligées de changer en forints leurs recettes en devises auprès de la banque nationale, une restriction qui diminuera sensiblement leur volonté de gagner autant de devises que possible, estime le professeur Baszkai. La suppression du monopole de la banque nationale en matière de transactions en devises serait en même temps un pas important vers la convertibilité de la monnaie hongroise.

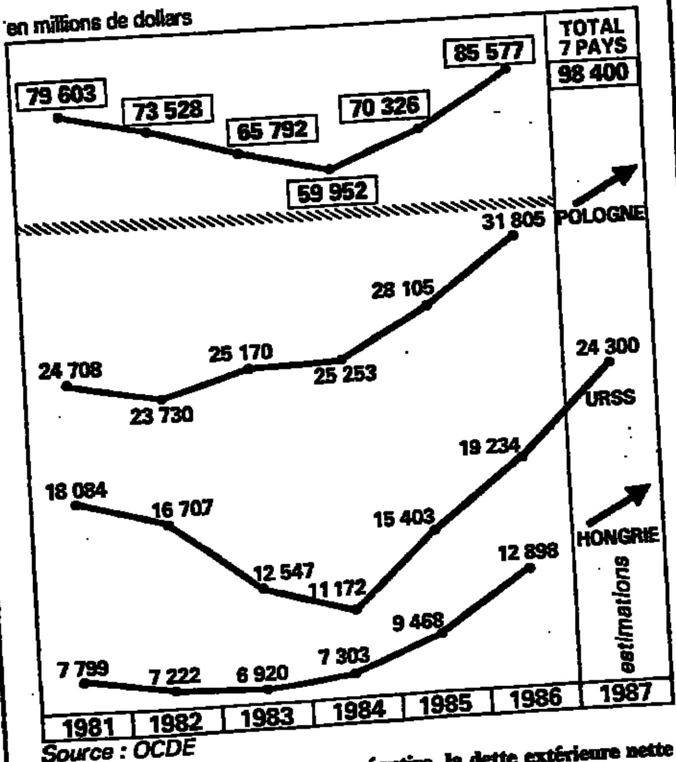
La hausse des exportations est un des objectifs prioritaires pour 1988 en vue d'améliorer la balance du commerce extérieur, qui accuse un déficit de 200 à 250 millions de dollars en 1987, et cela en dépit de recettes records du tourisme, de l'ordre de 500 millions de dollars. L'année prochaine, il est prévu d'augmenter de 4 % les exportations vers les pays occidentaux, où la position de la Hongrie s'est détériorée ces dernières années. Sa part dans les marchés des pays de l'OCDE a baissé de 0,20 % à 0,16 %, mais certaines tendances inspirent de l'espoir. Ainsi une série d'entreprises hautement spécialisées dans les secteurs pharmaceutique et mécanique, qui n'ont rien exporté jusqu'en 1980, ont réalisé depuis des exportations d'une valeur de presque 10 millions de dollars. Pour relancer les exportations, les experts réclament l'établissement d'un taux de change réaliste du forint qui, en dépit de trois dévaluations en 1987, reste surévalué (1 dollar = 45 forints). La création d'une Bourse de devisesainsi que la libéralisation totale des importations seraient également des mesures qui permettraient, selon les experts, de garantir le succès de la réforme économique.

La Hongrie devra également faire face, dans les prochaines années, à la réduction de sa dette extérieure brute (environ 17 milliards de dollars). En 1987, le remboursement des dettes a absorbé 65 % des rentrées en devises.

Le premier ministre M. Karoly Grosz, a été très clair en présentant son programme d'austérité devant le Parlement. Il a souligné qu'« *il n'y a pas d'alternative* » à la politique de réforme en Hongrie, qui doit être « *poursuivie sans concessions* ». La Hongrie est arrivée à une croisée de chemins. Le choix des orientations économiques a été fait, leur mise en œuvre est devenue une question politique.

WALTRAUD BARYLI.

La dette de l'Europe de l'Est a augmenté de 15 % en 1987



Source : OCDE

Pour la troisième année consécutive, la dette extérieure nette des pays d'Europe de l'Est a de nouveau fortement augmenté en 1987. L'Union soviétique a massivement recours au crédit occidental.

Le Brésil reprend le paiement de ses intérêts

Le Brésil a procédé, mardi 29 décembre, au paiement des intérêts de sa dette extérieure, conformément à l'accord conclu le 6 novembre dernier avec les banques privées créancières, mettant ainsi un terme à un moratoire qui aura duré exactement neuf mois et neuf jours, a révélé le quotidien brésilien *A Gazeta Mercantil*. Le Brésil a utilisé, pour ce règlement, une partie de ses réserves déposées à la Banque des réglements internationaux (Bâle) – à hauteur de 350 millions de dollars – et un prêt de 700 millions de dollars de cent quatorze banques créancières. Cette somme – au total 1 milliard de dollars – doit couvrir les intérêts cumulés de la période allant du 1er octobre au 15 décembre de cette année. Elle sera répartie entre les huit cents banques auprès desquelles le Brésil s'est endetté. Pour la suite, les intérêts courants à compter du 16 décembre seront soldés le 11 janvier, a indiqué le ministre des finances par intérim, M. Mailson Ferreira de Nobrega, précisant que « *le Brésil a intérêt à réaliser avec les banques un accord durable qui repose sur un long délai de remboursement* ».

L'Argentine obtient 500 millions de dollars des banques privées

Le gouvernement argentin a effectué mardi 29 décembre un retrait de 500 millions de dollars, correspondant à la deuxième tranche du montage financier des banques privées de 1,95 milliard pour ce pays, a annoncé à New-York la Citibank, chef de file du comité consultatif des banques créancières pour l'Argentine. Ce retrait suit le déboursement, le 8 décembre, de 165,5 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) aux termes d'un crédit stand-by du FMI, ont précisé MM. Mario Bordersohn, secrétaire argentin au Trésor, et William Rhodes, vice-président de la Citibank et président du comité consultatif.

En juillet, le Fonds monétaire international avait approuvé un crédit stand-by de 1,13 milliard de DTS, ainsi qu'un crédit spécial d'environ 518,8 millions de DTS. *(AFP.)*

La Roumanie renonce à tout crédit étranger en 1988

La Roumanie, en proie à de graves difficultés économiques alors qu'elle s'efforce de réduire sa dette extérieure, renoncera à tout crédit étanger en 1988, a annoncé lundi 28 décembre l'agence de presse officielle Agerpres.

Dans le compte-rendu d'une réunion du bureau politique du Parti communiste, Agerpres affirme que les exportations de la Roumanie, en 1987, ont été supérieures aux importations, avec pour résultat un excédent de devises fortes. L'agence ajoute que le bureau politique « *a décidé de ne plus recourir à quelque forme de crédit que ce soit* ».

Le numéro un roumain, M. Ceausescu, a inspiré un programme de remboursement de la dette extérieure du pays qui a réduit celle-ci de 10,5 milliards de dollars en 1981 à 6,4 milliards à la fin de l'année dernière.

Le coût de cette politique a été considérable, notamment en termes de pénuries de denrées alimentaires et de prodnits énergétiques, qui ont entraîné le mois dernier une grave agitation ouvrière, notamment dans la ville de Brasov.

Vingt-six personnes qui avaient participé à ce mouvement ont été condamnées le 20 décembre à des peines de prison avec sursis. *(Reuter, AFP.)*

● **La France accorde 660 millions de francs à la Côte-d'Ivoire.** – La France a accordé à la Côte-d'Ivoire trois prêts d'un montant total de 33 milliards de francs CFA (660 millions de francs), a-t-on annoncé, mardi 29 décembre, de source officielle à Abidjan.

Les deux premières conventions de crédit accordées par la Caisse centrale de coopération économique et d'un montant total de 30 milliards de francs CFA (600 millions de francs) s'inscrivent dans le cadre de l'aide exceptionnelle accordée par la CT1456 à la Côte-d'Ivoire et annoncée par le ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac, lors de sa visite à Abidjan le 17 novembre.

La troisième convention de financement, d'un montant de 2,916 milliards de francs CFA (58 millions de francs) s'inscrit, elle, dans le cadre des prêts projets de la CCCE pour l'année 1987. – *(AFP)*.

Économie

AFFAIRES

Après la reprise de Jeumont-Schneider par Bosch

En un an, quatre groupes étrangers sont entrés sur le marché français du téléphone

Ericsson allié à Matra pour reprendre la Compagnie générale de *constructions téléphoniques* (CGCT), le finlandais Nokia retenu pour équiper le radiotéléphone national, Northern Telecom s'implantant en Lorraine et, maintenant, l'allemand Bosch prenant le contrôle de la téléphonie de Jeumont-Schneider du groupe Schneider (*le Monde* du 30 décembre 1987)... *L'année 1987 aura été* marquée par l'arrivée des étrangers sur le marché téléphonique français.

En un an, quatre industriels étrangers ont pris pied sur la marché hexagonal. Et *non des moindres* : parmi eux, on trouve le numéro trois mondial du téléphone (le canadien Northern) et le numéro cinq (le suédois Ericsson). Leur arrivée tranche singulièrement avec la politique franco-française menée sous la houlette de la direction générale des télécommunications (DGT) pendant *la dernière décennie* dans le cadre du grand programme de rattrapage du téléphone français.

A l'exception de Northern, ces industriels ont un point commun : ils sont européens. Le champion mondial des télécoms, l'américain ATT, *n'a pu, malgré ses efforts, entrer* dans l'Hexagone. L'allemand Siemens, quatrième au palmarès, peu en cour auprès de la DGT, non plus.

Plusieurs facteurs expliquent cette mutation, qui se déroule sur toile de fond de déréglementation mondiale : après le rachat par la Compagnie générale d'électricité (CGE) des activités téléphoniques d'ITT, en 1986, le marché français pouvait difficilement rester fermé aux industriels étrangers. Alcatel, numéro deux mondial né de la *fusion entre le téléphone de la CGE* et celui d'ITT, est présent dans la plupart des pays européens. La venue des étrangers en France apparaît donc comme un juste retour des choses.

Mais plus fondamentalement, la *création du champion national*, Alcatel, a posé le problème de l'avenir de tous les « petits » industriels français du téléphone, dont la taille est insuffisante pour financer les énormes coûts de recherche et développement nécessaires pour rester *dans la course technologique*. Que faire d'une CGCT qui perdait des sommes folles et dont l'unique beauté était sa part de marché dans les centraux publics (16 %) ? Quel horizon pour Jeumont-Schneider, qui ne « pèse » que 1,4 milliard de *francs dans la téléphonie* ? *Et quid* de la SAT (1 milliard de francs de chiffre d'affaires dans la téléphonie) ?

La solution retenue pour la CGCT *ne pouvait qu'être étrangère* : la question de fond du dossier était en effet de trouver un second fournisseur de centraux publics pour la DGT, approvisionnée à 84 % par Alcatel. Or aucun autre industriel français n'existe plus dans la *téléphonie publique depuis la fusion*, en 1983, du téléphone de la CGE et de celui de Thomson. D'où l'appel à un étranger qui a payé fort cher (500 millions de francs) son ticket *d'entrée dans l'Hexagone*.

L'arrivée du finlandais Nokia dans le radiotéléphone s'explique également par des motifs technologiques : Alcatel, ayant pris du retard *dans le radiotéléphone, il a fallu* faire appel à une technique étrangère pour combler ce vide.

Des garde-fous

Le rachat du téléphone de Schneider par Bosch répond en revanche à des considérations différentes : d'autres groupes français étaient intéressés, notamment la SAT, il y a quelques mois. Plus récemment, certains ont tenté de pousser une solution Matra. Mais le *patron de Jeumont, M. Didier* Pineau-Valencienne, demandait énormément d'argent pour la cession de cette entreprise (1 milliard, disait-on alors). Bosch, qui entretenait déjà des coopérations avec Jeumont-Schneider, aurait donc *aussi payé un prix élevé pour entrer* sur le marché téléphonique français. Mais il renforce actuellement ses activités dans ce secteur et les 25 % du marché français détenus par Jeumont dans la commutation privée ont dû lui sembler suffisamment *attirants pour y mettre le prix*.

La SAT, pour sa part, a gardé jusqu'ici son indépendance. Certes, quelques-uns au ministère des P et T ont caressé le projet de la voir entrer dans le giron de Northern Telecom. Mais les discussions un moment *engagées n'ont pas abouti*. La SAT, qui coordonnera sa politique avec TRT, filiale de Philips, dans un domaine bien précis (les faisceaux hertziens), continue pour le reste à vivre sa vie seule, en menant une politique de « niches » et de licences *en téléphonie privée*.

Après s'être développés dans le passé à l'ombre relativement confortable des deux grands du téléphone français qu'étaient la CGE et Thom*son*, les « *petits* » *industriels du téléphone* ont donc choisi de s'allier à des étrangers pour *survivre* quitte à perdre leur âme technologique.

Pouvait-il en être autrement dans une profession où l'âpreté de la compétition internationale et la course *technologique conduisent* à des coûts de recherche et de développement représentant plus de 15 % du chiffre d'affaires ? D'autant que le marché français n'est plus aussi porteur que par le passé : en 1986, le chiffre d'affaires des industriels du *téléphone, du télégraphe* et de leurs applications télématiques a connu sa plus faible progression depuis dix ans (+ 1,5 % à 23,6 milliards de francs). Que faire lorsque la concurrence s'exaspère dans la communication privée, où les surcapacités en France sont estimées *à 30 %* et qu'un nouvel industriel de poids — Northern Telecom — entend s'y tailler une place ?

On ne peut pourtant pas parler de « *rush* » *des étrangers en France* : leur venue a été très encadrée et différents garde-fous sont mis en place grâce à des montages financiers complexes où ils sont généralement flanqués de partenaires français. Il s'agit néanmoins d'une page qui se *tourne dans l'histoire du téléphone* français.

FRANÇOISE VAYSSE.

SOCIAL

En dépit des controverses autour de statistiques

Le nombre de jeunes ayant un véritable emploi diminue

Une fois de plus, la publication de statistiques donne lieu à contestation et à interprétations divergentes. Après d'autres, les données sur le chômage des jeunes en France sont sur la sellette.

Premier temps, fortuit : *le Monde* publie, le 22 décembre (page 19), un graphique établi en fonction d'éléments fournis, le 1er octobre dernier, par l'OCDE dans « Perspectives de l'emploi 1988 ». Le taux de chômage des moins de vingt-quatre ans, en pourcentage de la population active jeune, y est évalué à 25,7 % en 1987. Réaction immédiate du *ministère des affaires* sociales qui « conteste » le chiffrage et y oppose les données de l'INSEE, selon lesquelles le taux était de 22 % au 31 décembre 1986 et de 20,8 % au 30 octobre 1987. Au même moment, et par pure coïncidence, l'OCDE *rend public son* rapport annuel sur les « perspectives économiques » (*le Monde* du 24 décembre). Le taux de chômage des jeunes y est estimé à 23 % en 1987 pour la France (1).

Deuxième temps, tout aussi fortuit : l'INSEE publie une note sur *la* situation des jeunes de seize à vingt-cinq ans en mars 1987, alors que sont simultanément connues les statistiques officielles du chômage au *mois de novembre* 1987. Aussitôt, une confusion naît qui oblige l'Institut *national de la statistique* à *fournir* une précision.

Selon le ministère des affaires sociales, le chômage des moins de 25 ans a diminué de 9 % en un an. « *Au sens du BIT* », il correspondrait à un taux de 20,7 %, calculé sur l'ensemble de la population active jeune. Avec d'autres définitions, le résultat eût été différent. Si l'on rapporte le nombre des jeunes chômeurs à l'ensemble de la population, *active, scolarisée ou non*, ou *si* on considère comme actifs les apprentis, *les TUC* et *les stagiaires* de la formation en alternance, la baisse du taux de chômage serait de 0,2 point de mars 1986 à mars 1987. Si on exclut les mêmes de la population active jeune, la hausse serait de 1,6 point pour la même période, « *en raison de l'ampleur du dispositif destiné à faciliter l'insertion des jeunes* ».

L'ampleur du traitement social

Toutes ces nuances, subtiles ou indéchiffrables, nuisent à la connaissance des évolutions en cours et de façon d'autant plus dommageable que la note de l'INSEE (2) avait le mérite de délivrer des indications précises sur le sort actuel des jeunes.

Que dit donc cette note ? Que, sur les 8 528 000 jeunes de moins de 25 ans, en mars 1987 — *un chiffre* comparable aux années précédentes, — il faut désormais compter plus d'un tiers de scolarisés (34,6 %). Ce qui fait 120 000 élèves ou étudiants *supplémentaires par rapport à mars* 1986 et 210 000 par rapport à *mars 1985. Que, si le nombre* de chômeurs paraît stabilisé (961 000, soit 11,3 % des jeunes), l'appoint des mesures spécifiques est devenu non négligeable.

*Stricto sensu, hors dispositifs par*ticuliers, 2 742 000 jeunes, soit *32,2 %* de la classe d'âge, avaient un véritable emploi contre 3 049 000 en 1986, 3 179 000 en 1985 et 3 559 000 en 1983 (41,5 %). Or les contrats à durée déterminée et les *missions d'intérim sont compris dans* ce total, et ont eux-mêmes doublé en quatre ans, rassemblant 3,6 % des jeunes en 1983 et 7,4 % en 1987.

Sutout, les emplois « aidés » se *sont énormément développés*. Hors stages, qui ont regroupé de 1,7 % à 1,3 % des jeunes selon les années, tous les programmes ont accueilli 4,1 % des moins de vingt-cinq ans en 1983 et en sont arrivés à 9,3 % en 1987. Près de 800 000 jeunes en *mars 1987 étaient dans cette situa*tion particulière, dont, il est vrai, 218 000 apprentis (un chiffre également comparable aux années précédentes). *Pour eux, l'emploi* se déclinait, selon les dispositifs, en TUC (234 000), en contrats emploi-formation et en stages ou contrats de formation en alternance, depuis le SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle) pour 83 000, en passant par le contrat d'adaptation (233 000) et le contrat de qualification (29 000).

Manifeste, le traitement social a pris de *l'ampleur avec les actions* menées par M. Michel Delebarre, puis par M. Philippe Séguin avec le plan d'urgence en faveur des jeunes.

Toutefois, et selon les tranches d'âges comprises entre seize et vingt-cinq ans, les résultats en ont *été différents. Pratiquement, tous* les 16-17 ans sont soit scolarisés soit apprentis (89,2 %). En conséquence, note l'INSEE, « *très peu ont un emploi normal* » (0,9 %), « *beaucoup moins qu'il n'y en a au chômage* » (3,5 %), le reste bénéfi*ciant des mesures en faveur* des jeunes. En revanche, les 18-21 ans se révèlent particulièrement vulnérables. Si leur taux de scolarisation est encore faible (37 %), il progresse rapidement puisqu'il était de 29 % en 1983. Mais ils connaissent un fort niveau de chômage, en partie compensé par l'impact des mesures jeunes : 486 000 *sont inscrits comme* demandeurs d'emploi (14,3 %) et plus d'un sur dix est employé grâce à l'apprentissage ou aux diverses formules d'aide. Les 22-25 ans, pour leur part, ont accédé « *à une situation d'adultes* ». Peu sont scolarisés (9,6 %), leur taux de chômage est plus proche de la moyenne nationale (12,1 %) *et ils bénéficient moins, en* proportion, des dispositifs de soutien. *Plus de la moitié d'entre eux* exerce un emploi non aidé (58 %) mais, parmi les femmes, une sur six est inactive.

A. Le.

(1) La référence à l'OCDE est nécessaire pour se livrer à des comparaisons internationales.

(2) *Premiers résultats*, n° 110, décembre 1987.

REPRODUCTION INTERDITE

هكذا من الأصل

Économie

La crise monétaire

Dollar : les patrons redoutent un contre coup en 1989

(Suite de la première page.)

Saint-Gobain, notamment, travaille sur ces deux variantes extrêmes, combinant la première avec une croissance mondiale de 1,5 à 2 %, la seconde avec une croissance plus ralentie aux Etats-Unis, mais maintenue à ce rythme en Europe. « *Même dans la variante la moins favorable*, affirme Jacques-Henri David, directeur général de Saint-Gobain, *les conséquences sont négligeables pour le groupe l'année prochaine.* » Il invoque au moins trois raisons.

Pour ses activités (verre, isolation, papier) grosses consommatrices d'énergie ou de matières premières libellées en dollars, toute baisse du billet vert se traduit par une diminution des coûts de production. « *Cela fera plus que compenser la baisse de nos résultats issus du continent américain* », estime M. David. En outre, le spécialiste du verre et de la fonte ne craint guère la concurrence des Etats-Unis sur le Vieux Continent. « *Les coûts de transport sur nos produits protègent nos marchés européens* », constate-t-il. Enfin, les usines américaines seraient bien en peine de fournir des marchés d'exportation. « *Nos unités de fibres de renforcement ou de tuyaux en PVC y tournent au maximum de leurs capacités, comme dans beaucoup d'autres industries.* » La chance de Saint-Gobain est de disposer d'un pied de chaque côté de l'Atlantique, ce qui lui permet de « *lisser les fluctuations* ».

Coup dur pour les industries de luxe

Les entreprises uniquement exportatrices ne s'en sortent pas forcément aussi bien. Pour les industriels du luxe comme LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton), le coup est plus rude, même si, pour son patron, Alain Chevalier, « *le risque dollar est seulement conjoncturel, le vrai risque étant le protectionnisme* ». Cela n'ampêche pas LVMH de chercher à rééquilibrer ses facturations entre dollar et devises fortes (yen, mark, livre sterling).

En 1987, les ventes en dollars ont représenté 28,9 % du chiffre d'affaires (13 milliards de francs) contre 29,7 % en 1986, celles en yens 15 %, en marks 7 %, en livres sterling 6 % et en francs français 28 %. En 1988, la part du dollar devrait revenir en dessous de 25 %, la société prévoyant une stagnation des ventes avec un maintien des prix sur le marché américain. « *Nous souffrirons sur les marges* », constate-t-on, stoïque, chez le numéro un français du luxe, qui compte renforcer ses efforts commerciaux en direction de l'Asie.

Tous les exportateurs français ne sont d'ailleurs pas logés à la même enseigne. Pour preuve, le groupe sidérurgique Usinor-Sacilor, qui continue à réaliser les marges convenables aux Etats-Unis. « *C'est la rançon du protectionnisme adopté par les Américains*, constate Robert Hudry, son directeur financier, *on y vend tout ce qu'on peut dans le cadre des quotas, avec des prix intérieurs très élevés.* » Plus le dollar baisse, plus les prix domestiques augmentent ! Une aubaine pour un groupe qui achète, par ailleurs, autant en dollars qu'il vend.

Retour de l'acier américain

Les répercussions de la baisse du billet vert sont ailleurs pour les sidérurgistes européens : sur les marchés de grande exportation (Asie, Amérique latine, Afrique du Sud), qui représentent encore 10 à 12 % des ventes d'un groupe comme Usinor-Sacilor (70 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987). Là, de toute façon, leurs jours sont comptés en raison du développement des producteurs locaux. « *Fin 1986, nous avions décidé notre retrait, mais la baisse du dollar nous confirme dans nos choix et accélère le mouvement* », explique Robert Hudry.

Autre conséquence, pour l'heure peut-être plus symbolique que révélatrice d'une tendance de fond : l'arrivée en Europe des premières cargaisons de rond à béton américains, ces produits dont les Italiens se sont faits une spécialité. « *On n'aurait pas imaginé cela en 1986, ni même au premier semestre de 1987.* ».

Risque-t-on de voir de même les Américains, portés par la compétitivité de leur monnaie, exporter des voitures sur le Vieux Continent ? Les Français n'y croient guère. Ford et General Motors sont déjà des constructeurs européens à part entière, et les ambitions de Chrysler, déterminé à faire un *retour* en Europe, restent limitées dans l'immédiat. « *Le vrai danger*, constate Paul Percie du Sert, directeur financier de Renault, *ce sont les Japonais, car ce sont les seuls « transnationaux » avec des produits adaptables aux différents marchés.* »

Il n'est, ainsi, pas exclu que Honda exporte des véhicules « made in USA » sur le continent européen. L'événement fera sans doute du bruit, même s'il reste symbolique (50 000 à 60 000 unités). Ne serait-ce que parce que les coûts salariaux demeurent très élevés aux Etats-Unis dans les bastions traditionnels de l'industrie automobile. Ils se situent encore à une bonne vingtaine de dollars, et même quand ils descendent aux alentours de 12 à 14 dollars dans les nouvelles usines, ils restent supérieurs aux niveaux européens (10 à 11 dollars), les coûts de transport venant encore creuser la différence.

La pression japonaise viendra, selon Paul Percie du Sert, directement du Japon d'où les constructeurs nippons exporteront des modèles haut de gamme. « *Ils viendront pour faire de l'argent en Europe.* » Plus que les Français, les constructeurs allemands risquent d'être en première ligne. Comme ils le sont aux Etats-Unis où les exportations de Mercedes, BMW et Porsche prennent de plein fouet la baisse du dollar et les premières conséquences sur la consommation du krach boursier du 19 octobre.

Craintes pour 1989

Pour l'heure, Peugeot maintient ses projets d'exportation de 405 en 1988, même si, « *à 5,40 francs le dollar, c'est moins rémunérateur* », reconnaît Yves Rapilly, directeur financier du groupe. Quant à Renault, désormais retiré des Etats-Unis depuis la cession d'American Motors à Chrysler, ses seules incertitudes résident dans les achats de composants que le constructeur américain réalisera, en fonction des prévisions de commercialisation des « ex »-modèles Renault. « *Car les constructeurs américains se montrent extrêmement prudents dans leurs projets de développement. Ils envisagent une chute de leurs ventes de quelque 15 % l'année prochaine. Or si 1988 est dure aux Etats-Unis, nous le sentirons l'année suivante en Europe.* »

C'est bien à cet horizon que se concentrent les inquiétudes des patrons interrogés. Leur sérénité affichée pour 1988 ne se prolonge guère au-delà. Si aucun accord monétaire n'est trouvé, même les secteurs qui se considèrent aujourd'hui comme préservés de la chute du dollar seront eux aussi touchés. Que dire, alors, de ceux qui, comme l'aéronautique, l'électronique, l'informatique ou la chimie, en ressentiront plus vite les effets, avec une concurrence accrue, sur leurs propres territoires ou dans des pays tiers, des entreprises américaines ? Les pertes de parts de marché et le laminage des marges réduiront encore les ressources et, par là même, les capacités de recherche et d'investissement des Européens face à des Américains redevenus compétitifs et à des Japonais qui mettent à profit la hausse du yen pour investir à bon marché sur le continent nord-américain.

CLAIRE BLANDIN.

Marchés financiers

Indosuez cède le contrôle de la Banque Vernes à San Paolo et aux AGF

Comme prévu, mais avec des modalités destinées à ménager les susceptibilités de la Rue de Rivoli, la Banque Indosuez cède le contrôle de sa filiale à 100 %, la Banque Vernes, à l'Istituto San Paolo di Torino, pour 49 %, et à la Banque générale du Phénix, qui appartient aux Assurances générales de France (AGF), pour 11 %. Indosuez avait acquis en deux temps, novembre 1984 et mars 1986, l'intégralité du capital de la Banques Vernes, et y avait injecté, en commun avec l'État, un demi-milliard de francs pour apurer les comptes, à la suite de lourdes pertes dans l'immobilier et *le négoce international*. *En fait*, les activités de la Banque Vernes (relations avec les grandes entreprises et opérations sur le marché financier) faisaient double emploi *avec celles d'Indosuez, qui, depuis* le debut de l'année, négociait sa cession avec plusieurs banques étrangères. C'est l'Istituto San Paolo qui a été choisi.

San Paolo, fondation pour jeunes filles pauvres, créée en 1563 et devenue le deuxième établissement bancaire d'Italie, vient de modifier ses statuts pour permettre l'entrée de partenaires *extérieurs* et a acquis 1 % de la Financière de Suez, maison mère d'Indosuez, à *l'occasion de sa privatisation*. L'Istituto, qui mène une politique d'expansion en Europe, a besoin d'une banque française pour aider les PME italiennes sur l'étranger, très *actives, très innovatrices, mais* mal armées sur le plan financier et international. Après avoir ouvert une succursale à Paris, San Paolo entre en force dans le capital de la Banque Vernes, d'abord minoritaire à 49 %, pour répondre aux souhaits de M. Balladur, qui répugne à *une vente ferme avant* les élections. La banque italienne deviendra, très probablement, *majoritaire en 1988 ou en 1989.*

F. R.

Apex Oil demande la protection du code des faillites

La firme américaine Apex Oil (raffinerie et distribution de pétrole) a demandé, le 26 décembre, à bénéficier de la protection du code sur les faillites (chapitre 11) pour échapper à une liquidation imminente. Apex Oil, qui emploie 9 000 personnes aux Etats-Unis, doit 533 millions de dollars à un pool de douze banques. Ces prêts étaient gagés sur le stock de pétrole détenu par Apex et ses 82 filiales de distribution. La chute des prix du brut a conduit les créanciers à contester cette contrepartie. En demandant la protection du code sur les faillites, Apex espère obtenir la possibilité de se restructurer pour *honorer ses engagements* financiers.

Les comptes des Charbonnages britanniques devraient être équilibrés en 1988

Les comptes des Charbonnages britanniques devraient être équilibrés au cours de l'exercice 1988-1989 après plus de dix ans de pertes, a indiqué le *29 décembre Sir Robert Haslam, président* de British Coal. Toutefois, a averti Sir Robert, de nouveaux conflits du travail pourraient mettre en péril le redressement des charbonnages.

Le travail « flexible » sur six jours, qui ne rallonge pas la semaine (de cinq jours) des mineurs, mais permet d'assurer la production six jours par semaine, est vital pour l'amélioration de la productivité, a estimé le président des charbonnages. Mais le syndicat des mineurs (NUM) est hostile à cette formule de travail sur six jours.

Le maintien d'un haut niveau de productivité, a indiqué Sir Robert, est essentiel pour justifier des investissements qui s'élèvent à 2 millions de livres *(20 millions de francs) par jour. – (AFP.)*

NEW-YORK, 29 déc. ↓

Nouveau repli

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont baissé mardi à Wall Street. *Le mouvement, toutefois,* s'est notablement ralenti. *Même au plus bas de la journée,* le célèbre « Dow » ne perdait plus que 26 points. *Une partie du terrain* abandonné était même regagné en fin de parcours et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 926,89 (– 16,08 points).

Le bilan général a été, lui aussi, moins mauvais. Sur 1 978 valeurs *traitées, 975 ont* baissé *mais* 510 ont progressé et 493 n'ont pas varié.

Pourtant, la Bourse a surtout brillé par son inaction. L'activité a diminué et a seulement porté sur 111,58 millions de titres (contre 121,22 millions). D'après les professionnels, cette faiblesse reflète les inquiétudes monétaires causées *par la chute du dollar.* « Rien ne motive les acheteurs », avouait un « *broker* », d'autant que « des ventes fiscales ont encore lieu ainsi que quelques ajustements de fin d'année ». Le seul élément favorable a été l'annonce du réaménagement de la dette mexicaine. Mais, à lui seul, il n'a pu faire grand-chose pour redonner un peu de vigueur au marché. Du reste, en plus, beau*coup s'attendent à une chute* du « Dow » vers la cote 1 870. Dans ces conditions, l'on ne sait pas ce qui pourrait relancer les affaires.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Alcoa	48 1/4	47 7/8
Allegis (ex-UAL)	70 3/4	70 1/2
A.T.T.	28 3/4	23 3/4
Boeing	38 3/8	37 7/8
Chase Manhattan Bank	20 5/8	21 5/8
Du Pont de Nemours	86 3/4	86 1/8
Eastman Kodak	48 1/4	48 1/4
Exxon	38 1/8	38 1/4
Ford	77	76 1/2
General Electric	44 7/8	44 1/4
General Motors	62	61 3/4
Goodyear	60 5/8	60 1/4
I.B.M.	115 5/8	116
I.T.T.	44 7/8	44 3/8
Mobil Oil	38 3/4	38 3/4
Pfizer	47 3/4	48 1/2
Schlumberger	29 7/8	29 1/8
Texaco	37 3/4	37 1/4
Union Carbide	21 3/4	21 1/4
U.S.X.	31	30 7/8
Westinghouse	50	49 3/8
Xerox Corp.	57 1/4	57 3/8

PARIS, 29 décembre =

L'entracte

Entracte dans le « krach » ? Après la chute assez spectaculaire en *début de semaine,* la Bourse de Paris est apparue, mardi, plus résistante. En fin de *matinée,* l'indicateur instantané n'accusait plus qu'une perte de *0,8 %. Il réussissait, par la suite,* à maintenir l'écart et, à la clôture de la séance *officielle, il s'établissait* à 0,64 % en dessous de son niveau précédent. Ce n'est certes pas brillant, mais, comparé aux 3,5 % de baisse enregistrés *lundi, ce résultat* est *déjà un* peu plus rassurant. Il n'a, en tout cas, pas empêché nombre de vedettes de se faire encore taper sur les doigts, parmi lesquelles CSF, Hachette, Lafarge, Peugeot, Midi, Crédit national, *Paribas, L'Oréal, Saint-Gobain,* Roussel-Uclaf et bien d'autres. « On n'a plus la force de baisser », disait un ancien qui avait connu 29. De fait, malgré une *certaine nervosité, l'activité* est demeurée assez faible.

Paris a été le premier à « donner » pour la dernière grande baisse du dollar. Avec le déca*lage horaire, Wall Street a suivi.* Enfin Londres, fermé lundi, s'est aligné.

Tout le monde attend maintenant la suite du roman-feuilleton *monétaire. Le dollar* à 120 yens et à 1,5 deutschemark est presque entré *dans les faits. Nul* ne sait comment les économies occidentales vont supporter ce nouveau choc. Elles devront s'adapter, mais à quel prix ? Les *rumeurs selon lesquelles* la RFA serait prête à prendre de nouvelles mesures pour relancer son marché intérieur n'ont pas retenu beaucoup l'attention rue *Vivienne.*

L'action Eurotunnel a encore chuté de 4 % à 24 F. Le marché obligataire, peu actif lui aussi, a été relativement stable. Le *MATIF s'est très légèrement raffermi.*

LONDRES, 29 déc. ↓

Baisse ralentie

La faiblesse du dollar et la baisse *importante de Wall Street ainsi que* de l'ensemble des Bourses européennes le lundi 28, ont entraîné une chute des valeurs mardi au Stock Exchange, qui ouvrait ses portes après quatre jours de fermeture.

L'indice FT a clôturé en recul de 50 points à 1 382,3. Toutefois, il avait perdu jusqu'à 65,3 points durant les premiers échanges de la séance. Alors que les courtiers les *plus pessimistes craignaient* à ce moment-là un effondrement semblable à celui du *19 octobre,* d'autres prévoyaient un redressement dans la journée. Ce qui se produisit. La capitalisation des actions boursières avait néanmoins diminué de quelque 14 milliards de livres dans les premières minutes de la séance, avant que les valeurs ne réduisent progressivement leurs pertes. Le volume des transactions a fortement augmenté par rapport à celui du 24 décembre. Il a atteint 19 644 contre 8 251 lors de la demi-journée de la veille de Noël.

Les fonds d'Etat en revanche ont bénéficié de la fermeté de la livre, gagnant jusqu'à 75 pence, et les mines d'or continuaient leur progressions.

TOKYO

Fermeture

Comme tous les ans, la Bourse de Tokyo est fermée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Elle ouvrira à nouveau ses portes le lundi 4 janvier 1988.

Aux Etats-Unis

Le marché du cuivre sous contrôle renforcé

La Commission fédérale chargée *des activités sur les marchés à terme* des matières premières a « intensifié sa *surveillance* » *du marché du cuivre en* raison d'« un certain nombre de fac*teurs inhabituels* », a *indiqué mardi* un porte-parole de la Commodity Futures Trading Commission.

Selon ce porte-parole, cette surveillance renforcée a été décidée parce que les contrats sur le marché à terme newyorkais du cuivre arrivaient à échéance ce mardi. Il a cité deux facteurs : la « très faible quantité de stock » actuellement disponible et la relation, apparemment inhabituelle, entre les cours au comptant et les contrats à terme.

La très forte réduction des réserves de cuivre a provoqué une véritable flambée des cours de ce métal depuis plusieurs semaines. Le 29 décembre, l'échéance décembre a terminé à New-York à 1,3635 dollar la livre, après être montée jusqu'à 1,4100 dollar en cours de séance.

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Caisse des dépôts s'est désengagée de Lebon et de la CDME.** – *La Caisse des dépôts* et consignations s'est désengagée, directement ou indirectement, dans le capital de la holding de participations Lebon et de sa filiale CDME (distribution électrique). CDC gestion a annoncé qu'à la suite d'une vente de *38 970 titres le 14 décembre,* la Sicav Horizon avait ramené sa participation dans le capital de *Lebon à 5,25 %.* De même, le Livret Bourse Investissements de la CDC a également effectué le 14 décembre une vente de 4 300 titres ramenant ainsi sa participation dans Lebon à 5,41 %. Enfin, Livret Bourse Investissements a vendu le 15 décembre 50 000 actions et *le 17 décembre* 5 300 actions CDME, ramenant sa participation dans le capital de la *CDME à 5,34 %* du capital. La chambre syndicale des agents de change annonçait le 28 décembre que la CFAO *détenait* 10,32 % du capital de CDME. La CFAO a également renforcé sa participa*tion* dans le capital de Lebon en la portant à 10,16 %.

● **Le Crédit agricole détient 5 % de Saint-Louis.** – La Sicav Unifrance du Crédit agricole a annoncé, le 29 décembre, qu'elle détenait, à la date du *9 décembre,* 253 400 actions Saint-Louis, soit 5,05 % du capital du groupe sucrier (contre 2,5 % auparavant). Cette participation accrue s'intègre à la contre-offensive lancée par les principaux actionnaires de Saint-Louis, après l'entrée surprise *dans le capital de l'italien* Ferruzzi. Ce dernier reste décidé à *« participer à l'élaboration de la stratégie du groupe Saint-Louis »,* dont il détient 13,6 % du capital.

● **La Générale des eaux détient plus de 5 % de la Société transports et d'entreprises.** – La Compagnie générale des eaux a informé la Chambre syndicale des agents de change qu'elle détenait à la date du 15 décembre 14 917 actions de la Compagnie générale française de transports et d'entreprises – CGFTE, soit une participation supérieure à 5 %. Parallèlement, la Société centrale pour l'industrie a annoncé qu'elle avait cédé, le 15 décembre également, la presque totalité de ses participations dans la CGFTE, la ramenant ainsi en dessous du seuil de 5 %.

● ***Cockerill Sambre et Bouygues* rachètent une entreprise espagnole du bâtiment.** – Le *groupe belge Cockerill Sambre* s'est associé au groupe français Bouygues pour racheter Europerfil, petite *entreprise espagnole* du secteur du bâtiment, a indiqué le 29 décembre la société belge. La filiale *française* de Cockerill Sambre, la Société des forges d'Haironville, et Aceroid Espagne, appartenant au groupe Bouygues, ont acquis chacun 50 % du capital d'Europerfil.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	901	822 o	Métallurg. Minière	95 50	95 50
Alain Manoukian	206	200	Métrologie Internat.	293	281 o
Amault & Associés	395	390	Mécaservice	127	127
Asystel	242	232	M.M.B.M.	440	440
B.A.C.	450	449	Molex	179 20	187 20
B. Demachy & Assoc.	361	368	Navale-Delmas	550	565
B.I.C.M.	680	680	Olivetti-Logabax	219 80	192 o
B.I.P.	405	419	Om. Gest. Fin.	301	300 50
Bolloré Technologies	670	650	Paris Bureau	141	129 60
Buitoni	598	580	Penafiger	330	330
Câbles de Lyon	896	880	Pier Import	145	150
Calberson	541	545	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	380	359	Razel	765	706
Cardif	1100	1010	St-Gobain Emballage	900	925
C.D.M.E.	775	....	St-Honoré Matignon	125	130
C. Equip. Elect.	297	....	S.C.G.P.M.	146 70	123 50
C.E.G.I.D.	860	....	Segin	259	280
C.E.G.E.P.	145	151	Sema-Metra	449	431 o
C.E.P.-Communication	880	850	S.E.P.	831	826
C.G.I. Informatique	440	440	S.E.P.R.	850	920
Ciments d'Origny	357	354	Sligos	950	950
C.N.I.M.	280	288	S.M.T.Goupil	200	....
Concept	200	200	Sodexho	635	615
Conforama	450	....	Softbase	385	390
Dafsa	171	175	Sopra	322	309
Dauphin O.T.A.	2800	2800	TF 1	174	172
Devanlay	1400	1303 o	Union Financ. de Fr.	419	402
Deville	728	700	Valeurs de France	307	305
Drouot-Ch. convert.	....	....			
Editions Belfond	125	127			
Elect. S. Dassault	354	350			
Elysées Investiss.	15 45	14 85			
Expand	400	395			
Filipacchi	313 30	325			
Guintoli	699	600			
Guy Degrenne	790	808			
I.C.C.	215	215			
IDIA	120 50	120 50			
I.G.F.	87	91 35			
IM2	96	97			
Int. Metal Service	170	183 20			
La Commande Electro.	204	204			
Le gd livre du mois	163 20	157			
Loca Investissement	256	265			
Locamic	162 60	156 10			
Manutan	249 60	248 80			
Marlin Immobilier	261	270			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 29-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	5,50	132	200	–	18	125	150	–
Paribas	320	0,01	32	47	–	5	32	–	–
Peugeot	920	9	115	150	–	16	120	120	–
Thomson-CSF	152	0,01	14,50	–	–	8	21	–	–
Elf-Aquitaine	280	0,01	9	17,50	–	47	53	–	–
Midi	1300	0,10	70,10	320	–	–	230	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 déc. 1987
Nombre de contrats : 20 128

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	98,00	97,15	96,55	–
Précédent	97,80	96,90	96,50	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,41 F ⇧

Dans des marchés devenus *léthargiques, le dollar s'est* très légèrement redressé mercredi. Il a *coté 5,41 F* (contre 5,3860 F) et 1,5975 DM (contre 1,5906). M. Sumita, gouverneur de la Banque du Japon, a déclaré que la devise américaine était tombée à un niveau excessivement bas, qui appelait des interventions.

FRANCFORT	29 déc.	30 déc.
Dollar (en DM)	1,5906	1,5975
TOKYO	29 déc.	30 déc.
Dollar (en yens)	123,50	123,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 déc.) .... 7 15/16-8 1/16 %
New-York (29 déc.) .... 6 7/8-7 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	28 déc.	29 déc.
Valeurs françaises	71,8	
Valeurs étrangères	94,7	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 déc.	29 déc.
Indice général	286,5	279,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	28 déc.	29 déc.
Industrielles	1 942,97	1 926,89

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	28 déc.	29 déc.
Industrielles	Clos	1 382,3
Mines d'or	Clos	309,1
Fonds d'Etat	Clos	88,82

TOKYO

	29 déc.	30 déc.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

Marchés financiers

BOURSE DU 29 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1805	4,5 % 1973	1751	1740	1733	- 1 03
4128	C.N.E. 3 %	4152	4185	4185	+ 0 53
1053	B.N.P. T.P.	1050	1025	1025	- 2 37
1030	C.C.F. T.P.	1028	1020	1020	- 0 77
1038	Créd. Lyon. T.P.	1032	1032	1032	....
1200	Renault T.P.	1250	1251	1265	+ 1 20
1725	Rhône-Poul. T.P.	1715	1650	1650	- 3 78
1220	St-Gobain T.P.	1230	1231	1231	+ 0 08
1150	Thomson T.P.	1140	1136	1140	....
320	Accor	327	322 80	322 80	- 1 28
415	Agence Havas	410	410	411	+ 0 24
520	Air Liquide	505	500	499 80	- 1 03
2000	Alcatel	1971	2000	1990	+ 0 96
1280	Als. Superm.	1250	1250	1250	....
230	A.L.S.P.I.	214 50	210	216	+ 0 70
255	Alsthom ★	242 30	236	236	- 2 60
1520	Arjom. Prioux	1520	1520	1520	....
330	Aussedat-Rey	329	322	324 90	- 1 25
780	Aux. Entrepr. ★	801	814	810	+ 1 12
705	Av. Dassault ★	722	725	720	- 0 28
280	BAFIP	290	289	289	- 0 34
280	Bail-Equipem. ★	266 50	265 20	272 50	+ 2 25
940	Bail Investiss.	982	978	968	- 1 43
280	B.N.P. C.I.	255	255	255	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
610	Crédit Nat. ★	605	601	598	- 1 16
140	Crouzet ★	134 10	137 10	135	+ 0 67
2050	Damart S.A.	2156	2185	2150	- 0 23
315	Darty ★	293	290	294	+ 0 34
245	Darty (DP)	256	263 90	259 80	+ 1 48
1470	De Dietrich	1398	1380	1395	- 0 21
210	Dév. R.d.C. (Li)	228 50	223	223	- 2 41
445	D.M.C.	420 20	424	418	- 0 52
285	Drouot Assur.	281	280	280	- 0 36
1340	Docks France ★	1325	1348	1330	+ 0 38
540	Dumez ★	510	497	508	- 0 39
1090	Eaux (Gén.)	1100	1090	1093	- 0 64
935	Ecco ★	1030	1004	1029	- 0 10
660	Electrofinancière	650	650	650	....
210	Elf-Aquitaine	223	223 60	230	+ 3 14
196	— (certific.)	206	215	215	+ 4 37
445	Epeda-B-Faure	429	423	425	- 0 93
1980	Essilor	1920	1920	1840	- 4 17
1400	Essilor Int. (DP)	1400	1351	1378	- 1 57
280	Euro S.A.F. ★	285 10	282	299	+ 4 88
1180	Euromarché	1305	1300	1280	- 3 45
810	Eurocom ★	757	737	760	- 0 82
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

B.N.P. Intercontin.	176 80	176 80
Bénédictine	6000	6150
Bon-Marché	824	792
B.T.P.	134	134
Cdf	510	495
Cambodge	759	788
C.A.M.E.	146	138
Campenon Bern.	252	242
Carbone-Lorraine	470	470
C.E.G.Frig.	438	421
Centen. Blanzy	1980	1980

Immobail	382 20	384
Immobanque	700	691
Immob. Marseille	8820	8850
Immofice	470	480
Invest. (Sté Cent.)	2800	2800
Jaeger	114 80	110
Lafica-Bail	433	433
Lambert Frères	179	180
Lille-Bonnières	421	406 10
Loca-Expansion	255 50	253
Locafinancière	320	315

Sté Générale-CP	[illegible]	[illegible]
Soliel financière	1620	1620
Sofical	669	671
Sofio	480	475
Soficomi	695	....
S.O.F.I.P. (M)	129	129
Sofragi	889	883
Soudure Autog.	293	300
Souvabel	590	588
S.P.I.	501	500
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CP	272	261

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Hoogovens	250	....
Matsushita (bons)	12	11
Nicolas	450	425 o
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	....
Rorento N.V.	184 90	185 70
S.P.R.	334	334
Sté Lecteurs du Monde	745	710
Ufinex	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 29/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio-Inter.	1129 44	1089 21
Natio-Obligations	531 98	517 72
Natio-Patrimoine	1223 12	1190 38
Natio-Placements	65371 81	65371 81
Natio-Revenus	1019 11	1009 02
Natio-Sécurité	11019	11019
Natio-Valeurs	678 86	654 15
Nippon-Gan	4765 70	4640 05
Nord-Sud Développ.	1189 80	1187 13 ◆
Norman IF	12449 62	12205 51

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Garantie	1316 70	1290 88
Unigestion	769 50	734 70
Uni-Régions	2306 66	2286 01
Unirente	2138 04	2085 80
Univer	184 04	184 04
Univers-Actions	927 36	896 89
Univers-Obligations	1470 92	1422 55
Valorem	445 88	435
Valréalg	80812 40	80210 30 ◆
Valorg	1551 87	1550 32
Valrel	81713 34	81672 50

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL*	COURS préc.	COURS 29/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 433	5 386	5 200	5 700
ECU	6 985	6 969	....	....
Allemagne (100 DM)	338 880	338 950	328 500	346 500
Belgique (100 F)	16 202	16 194	15 800	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 880	301 050	291 500	308 500
Danemark (100 krd)	87 980	87 920	84	91
Norvège (100 k)	86 400	86 020	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 095	10 063	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 275	4 268	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 593	4 595	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	418 280	419 600	406 500	426 500
Suède (100 krs)	92 760	92 500	89	95
Autriche (100 sch)	48 080	48 130	46 600	49 400
Espagne (100 pes.)	4 982	4 975	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 130	4 118	3 600	4 400
Canada ($ can 1)	4 170	4 132	4	4 460
Japon (100 yens)	4 399	4 375	4 250	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/12
Or fin (kilo en barre)	86000	85500
Or fin (en lingot)	86000	85500
Pièce française (20 fr)	550	550
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	580
Pièce latine (20 fr)	500	497
Souverain	640	639
Pièce de 20 dollars	3100	3080
Pièce de 10 dollars	1570	1557 50
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3390	3385
Pièce de 10 florins	520	519
Or Londres	483 70	489 55
Or Zurich	490 50	486 50
Or Hongkong	489 76	488 45
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

En novembre

Les dépenses d'assurance-maladie se sont stabilisées

Les dépenses d'assurance-maladie du régime général, fin novembre, ont augmenté de 3,6 % en rythme annuel, contre 3,9 % fin octobre, selon les chiffres publiés par la Caisse nationale des salariés. Ce ralentissement est dû avant tout à celui des versements aux hôpitaux publics, qui augmentaient de 6,3 % contre 6,7 % fin octobre. Les prescriptions des médecins ont continué à se ralentir : en novembre, elles n'augmentaient en rythme annuel que de 0,1 % contre 0,9 % fin octobre, avec l'application du plan Séguin (réduction des remboursements à 100 %) ; les dépenses de médicaments, en particulier, diminuaient de 2,4 % fin novembre contre 1,5 % fin octobre ; les actes d'auxiliaires médicaux n'augmentaient que de 4,4 % contre 5 % et les analyses biologiques de 5,7 % contre 5,8 % fin octobre.

En revanche, la croissance des honoraires médicaux a repris : elle était de 4,9 % contre 4,2 % fin octobre. Cela tient surtout à l'augmentation du nombre des jours ouvrés. Tandis que le ralentissement des dépenses d'actes techniques (5,3 % fin novembre contre 5,9 % fin octobre) et radiologiques (4,6 % contre 4,9 %) au profit des consultations (8,8 % contre 7,2 % fin octobre). L'activité des omnipraticiens diminuait de 0,8 % contre 1,3 % fin octobre, celle des spécialistes augmentait de 8,8 % contre 7,9 %.

Les négociations sur l'UNEDIC

Quatre syndicats présentent un front uni

La dernière séance de négociations pour le renouvellement de la convention UNEDIC s'est ouverte à 9 h 30, le 30 décembre. Au cours d'une réunion préparatoire, tenue la veille au soir, quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC et CGC) ont arrêté une position commune. Ils *« iront unis jusqu'au bout de la négociation »* a affirmé M. Antoine Faesch (FO) sur France-Inter.

Décidés à proposer *« une augmentation plus forte de la cotisation d'assurance-chômage »*, y compris jusqu'à 0,18 %, à parité, selon la CGC, les « quatre » demeurent opposés au principe d'un différé de paiement des indemnités de chômage. Force ouvrière entendait même demander au CNPF de retirer sa proposition dès le début de la discussion.

Pour parvenir à l'équilibre financier du régime d'assurance-chômage, les « quatre » veulent à nouveau se tourner vers le gouvernement. *« Il est évident que nous allons solliciter une intervention plus importante de l'Etat pour le financement de l'assurance-chômage »*, a indiqué M. Faesch.

Peu de choses séparent maintenant les négociateurs. *« Il serait incompréhensible que l'échec soit dû à une différence de 0,1 % sur la cotisation »*, reconnaissait-on au CNPF. En cas d'issue positive, les partenaires sociaux devaient se rendre en début d'après-midi au ministère des affaires sociales pour connaître officiellement quel serait l'apport de l'Etat, avant de mettre un point final au texte renouvelant la convention jusqu'au 31 décembre 1989.

Les prix ont augmenté de 0,1 %

Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,1 % en novembre, selon l'indice définitif publié mardi 29 décembre par l'INSEE. Depuis le début de l'année, la hausse des prix de détail en glissement atteint + 3,1 %, et depuis un an (de novembre 1986 à novembre 1987) + 3,2 %. En novembre, l'indice atteignait 168,7 (base 100 : 1980).

Les produits alimentaires ont augmenté de 0,2 % le mois dernier, tandis que les produits manufacturés se sont renchéris de 0,1 %. Les tarifs des services dans leur ensemble ont progressé de 0,2 % tandis que ceux des seuls services privés ont continué à augmenter sensiblement plus rapidement que l'indice général (+ 0,4 %).

En un an, les prix des services privés ont progressé de 8 %, deux fois et demi plus que l'ensemble des prix. Ce sont les postes des soins personnels et de l'habillement, de la réparation automobile et des hôtels, cafés et restaurants qui marquent les hausses les plus sensibles.

En revanche, novembre a confirmé la modération des prix industriels (+ 2 % en un an) qui ont bénéficié, il est vrai de la baisse des prix du pétrole (– 0,3 % en novembre, – 2,5 % sur les trois derniers mois).

Les produits alimentaires ont légèrement augmenté en novembre (+ 0,2 %) mais restent très modérés sur l'ensemble des douze derniers mois (+ 1,5 %).

Dernier poste important, celui de l'énergie, qui est resté stable le mois dernier (+ 0,9 % depuis un an). L'INSEE relève que novembre a été marqué par une augmentation des prix du charbon, des fiouls et des gaz liquéfiés.

Enfin, la différence d'inflation entre la France et ses principaux partenaires continue de se réduire. L'objectif que s'était fixé le gouvernement de ramener à 2 points l'écart d'inflation avec la RFA paraît sur le point d'être atteint, la hausse des prix attendue outre-Rhin cette année étant de 1 %.

L'enquête sur les attentats de Paris

Une nouvelle découverte en forêt de Fontainebleau

Les enquêteurs de la DST ont découvert, mardi 29 décembre, une seconde cache utilisée par des terroristes, mais vidée de son contenu, en forêt de Fontainebleau, dans le cours de l'enquête ouverte en mars dernier après l'arrestation de membres de réseaux terroristes proche-orientaux.

Cette cache, une poubelle enfouie dans le sol, a été retrouvée à proximité de celle mise au jour le 26 mai près de Barbizon (Seine-et-Marne), après le démantèlement du groupe de Fouad Ali Saleh, impliqué dans une série d'attentats à Paris depuis l'automne 1986. La première poubelle contenait notamment près de 9 kilogrammes d'explosifs de type C-4 et plus de 10 kilogrammes de drogue, un mélange d'héroïne et de morphine.

La seconde poubelle a été retrouvée vide, sans doute débarrassée de son contenu depuis longtemps, estiment les enquêteurs.

Les alliés occidentaux soumettront à Moscou des propositions pour améliorer la situation de Berlin

Bonn *(AFP)*. — Les alliés occidentaux sont sur le point d'achever une liste de propositions détaillées pour l'amélioration de la situation pratique de Berlin qui seront ensuite communiquées à Moscou. Le « groupe de Bonn », rassemblant des représentants des ambassades des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne ainsi que du ministère des affaires étrangères de RFA, et qui travaille sur ces propositions depuis la mi-décembre, s'est réuni, le mardi 29 décembre, à Bonn.

Les Occidentaux devraient proposer notamment une extension des liaisons aériennes avec Berlin-Ouest, avec la mise en place d'un nouveau couloir nord-sud, l'organisation d'épreuves sportives se déroulant simultanément des deux côtés du mur et de faire de Berlin-Ouest le siège de conférences internationales.

Berlin-Ouest n'est actuellement desservi que par trois compagnies : Pan American Airlines, British Airways et Air France. Trois compagnies américaines, Trans World Airlines, American Airlines et Pan Am Express, ont déposé début décembre auprès des autorités aériennes alliées une demande d'autorisation pour atterrir à Tegel. La compagnie ouest-allemande Lufthansa est également intéressée.

Selon un communiqué des ravisseurs

Libération imminente des deux petites Françaises prisonnières d'Abou Nidal

Marie-Laure Valente, six ans, et sa petite sœur, Virginie, âgée de quatre ans, deux petites Françaises capturées le 8 novembre dernier par un groupe palestinien, vont bientôt recouvrer la liberté, à en croire leurs ravisseurs, le Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal. Elles faisaient partie de l'*« équipage »* du *Silco*, un sardinier transformé en bateau de plaisance et que les Palestiniens affirment avoir détourné au large de la bande de Gaza.

Quant aux six autres occupants du *Silco*, — la mère des deux petites Françaises, Mme Jacqueline Valente, et cinq ressortissants belges : MM. Fernand et Emmanuel Houdekins, l'épouse de ce dernier, Mme Godelièe Kets, et leurs deux enfants, Laurent (dix-sept ans), Valérie (seize ans) — leur « interrogatoire » se poursuivrait dans les prisons d'Abou Nidal, ce dernier les accusant d'être à la solde des services de renseignements israéliens. Le Fatah-CR leur a en outre attribué la nationale israélienne, ce qui, selon les familles des prisonniers, est totalement faux, Mme Valente — qui a mis au monde une fille pendant sa détention — étant Française et ses cinq compagnons ayant la nationalité belge.

L'annonce, mardi 29 décembre, par le groupe Abou Nidal, de la libération « imminente » des deux petites filles *(nos dernières éditions du 30 décembre)* ne lève en rien le mystère qui entoure cette affaire et n'explique toujours pas si la capture du *Silco* relève de l'erreur ou de la prise d'otages.

Le Fatah-CR ne donne aucune information précise sur le sort futur — après *« interrogatoirs »* — des six adultes et peu d'indications sur la façon dont doit se dérouler la libération de Marie-Laure et Virginie. Il déclare seulement, dans son communiqué de mardi, que celles-ci seront *« transportées dans une capitale arabe »*, à partir de laquelle elles seront rapatriées. Mais apparemment pas seules puisque le groupe Abou Nidal précise qu'elles seront accompagnées, dans la deuxième partie de leur voyage, *« par un groupe d'enfants des martyrs de notre nation — des Libanais, des Palestiniens, des Egyptiens et des Syriens — et d'enfants des martyrs du raid contre le quartier général de l'OLP* (à Tunis, le 1er octobre 1985) *et du raid américain su rla Libye* (Tripoli, le 15 avril 1986) ».

M. Lucien Sitterlin, président de l'association de solidarité franco-arabe, qui avait été le premier à évoquer une possible libération des deux petites Françaises, avait pour sa part assuré que celle-ci se ferait *« sans contrepartie »*.

La faiblesse du marché pétrolier

Rappel à l'ordre des membres de l'OPEP

Les pays du Golfe producteurs de pétrole, réunis à Ryad, ont lancé, le 29 décembre, un rappel à l'ordre aux membres de l'OPEP, les exhortant à *« respecter les accords »* signés lors de la dernière conférence de l'Organisation à la mi-décembre et *« à cesser de pratiquer des rabais directs et indirects »*. L'Indonésie, de son côté, a déclaré le même jour qu'elle pourrait se retirer de l'accord si d'autres membres continuent à le violer.

Le 14 décembre, les pays de l'OPEP (moins l'Irak) s'étaient accordés pour maintenir un prix officiel de 18 dollars le baril et pour ne produire que 15,06 millions de barils par jour. Cette enveloppe était considérée comme trop élevée par rapport à la demande mondiale de brut, et les prix ont chuté dès la conclusion de l'accord conclu. De sorte que de nombreux pays — on cite l'Iran, le Koweït, Abu-Dhabi et l'Irak — offrent, de différentes manières, des rabais pour mieux écouler leur production.

Ce rappel à l'ordre équivaut à une menace précise de l'Arabie saoudite. Le royaume est soumis à des pressions multiples des compagnies, en particulier américaines, pour offrir à son tour des ristournes. Il a jusqu'ici refusé, mais en précisant que cette politique tiendra tant qu'il pourra écouler le quota auquel il a droit (4,3 millions de barils par jour). Si les autres trichent au point qu'il ne puisse plus vendre son brut, Ryad rompra les accords.

L'OPEP désormais sur le fil du rasoir, les marchés libres restent donc faibles, même s'ils ont regagné quelque 50 cents le 29 décembre à New-York (le baril est revenu à 16,90 dollars pour une livraison en février) et 30 cents à Londres (17,40 dollars pour le brut). Cette hausse technique ne s'expliquant que par la nécessité, pour les opérateurs, de « boucler leurs positions » avant la fin de l'année et par les soudaines chutes de neige aux Etats-Unis.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 décembre

Calme

Légère baisse dans un marché calme, mercredi 30 décembre à la Bourse de Paris. Durant les transactions de la matinée, l'indicateur de tendance se maintenait à – 0,47 % après avoir ouvert à – 0,32 %. A la hausse on notait Facom (+ 3,8 %), GTM (+ 3,3 %), Marine Wendel (+ 3,1 %), BP France (+ 2,9 %), Compagnie du Midi (+ 2,6 %), Penhoët (+ 2,2 %), Peugeot SA (+ 2,1 %) et Thomson (+ 1,7 %). En baisse figuraient Darty ADP (– 10,6 %), Alspi (– 6 %), Esso (– 5 %), Sliminco (– 4,8 %), SAT (– 4,3 %) Scoa (– 4 %) et Guyenne Gascogne (– 3,8 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	322 80	323	323
Agence Havas	411	411	411
Air Liquide (L')	499 80	500	495
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	2195	2190	2190
Bouygues	910	910	910
B.S.N.	4315	4380	4360
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	[illegible]	701	704
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1150	1130	1129
Michelin	184 50	184 50	185
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1580	1580	1590
Navig. Mixte	700	710	708
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	417	420	418
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	481	489 50	480
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	402	405	404

Le FMI renforce ses moyens pour aider les pays les plus pauvres

Le Fonds monétaire international a annoncé, le mardi 29 décembre à Washington, la création d'un nouveau fonds, doté de 8,4 milliards de dollars et destiné à venir en aide aux pays les plus déshérités de la planète, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne. Soixante-deux pays pourront en bénéficier, essentiellement sous la forme de prêts à conditions privilégiées.

En discussion depuis plusieurs mois, le renforcement de la facilité d'ajustement structurel du FMI aura donc pu être mis au point avant la fin de cette année, conformément à la demande exprimée par les sept grands pays industriels lors du sommet de Venise de juin dernier. Un nouvel instrument de prêts à conditions privilégiées, appelé *« facilité d'ajustement structurel renforcé »* est créé à cet effet. Doté d'un montant de 6 milliards de droits de tirages spéciaux (8,4 milliards de dollars), il permet de porter le montant total des ressources dont le FMI dispose pour aider les pays les plus pauvres à 8,2 milliards de DTS (11,4 milliards de dollars).

Dans son communiqué, le FMI indique que le lancement de ce nouvel instrument a été rendu *« possible par des prêts spéciaux et des contributions venant d'un grand nombre de pays »*. Pour des raisons budgétaires notamment, les Etats-Unis ont refusé de contribuer à ce nouveau fonds. En revanche, le Japon pourrait apporter jusqu'à 3,9 milliards de dollars. La France figure parmi les autres contributeurs importants : sa contribution s'élèvera à 600 millions de DTS (840 millions de dollars), qui seront versés au cours des trois prochaines années, a indiqué le ministre français de l'économie. La liste et le montant précis des participants seront rendus publics *« lorsque le détail des arrangements avec chaque pays aura été définitivement mis au point »*, indique encore le communiqué.

Soixante-deux pays, les plus pauvre du monde, pourront avoir accès à cette facilité. Les objectifs, les procédures et les conditions financières sont similaires à ceux de la facilité d'ajustement structurel créé en mars 1986. Mais les prêts que peuvent obtenir les pays éligibles pourront atteindre non plus 63,5 %, mais 250 % de leur quote-part au FMI, avec des possibilités de dépassement *« dans des cas exceptionnels »*. Comme pour les programmes financés par la facilité initiale, ceux alimentés par la facilité renforcée devront s'inscrire dans *« un programme-cadre de politique économique »* appuyé par le FMI et la Banque mondiale.

EN BREF

● **Décès d'un vingt-troisième Palestinien dans la bande de Gaza.** — Un Palestinien de dix-sept ans est décédé au cours de la nuit du 29 au 30 décembre des suites de blessures infligées par l'armée israélienne, indiquait-on mercredi, de sources médicale et palestinienne. Il s'agit de la vingt-troisième victimes des émeutes ayant agité les territoires occupés par Israël. Le jeune homme, Moustapha Issa al Beik, est mort dans la nuit à l'hôpital de Soroka, dans le sud d'Israël, a indiqué une porte-parole de l'établissement. De source palestinienne, on précise qu'il avait été blessé le 21 décembre d'une balle dans la tête, lors d'émeutes dans le camp de réfugiés de Djabalya, situé dans la bande de Gaza. — *(Reuter.)*

● **PANAMA : sept organes de la presse d'opposition de nouveau autorisés.** — L'Assemblée législative du Panama a approuvé, le mardi 29 décembre, un texte de loi d'amnistie permettant la réouverture immédiate de sept organes de presse d'opposition dont le gouvernement avait ordonné la fermeture, le 27 juillet dernier, en raison de la crise politique qui secouait le pays. Il s'agit des quotidiens *El Siglo*, *La Prensa* et *El Extra*, de l'hebdomadaire *Quiubo* et des stations de radio K-W Continente, Mundial et Sonora. — *(AFP.)*

● **Interruption des émetteurs sur la tour Eiffel.** — Les émissions de toutes les chaînes de télévision, des radios publiques et de quelques stations privées ont été interrompues une quinzaine de minutes, le mardi 29 décembre vers 12 h 10 sur la région parisienne. Un ouvrier travaillant sur la tour Eiffel a en effet déclenché par inadvertance la commande d'arrêt d'urgence coupant l'alimentation électrique de tous les émetteurs. C'est un simple choc accidentel sur ce boîtier de sécurité qui a provoqué la coupure. Télédiffusion de France va procéder au remplacement de ce dispositif trop sensible pour éviter que pareil incident ne se reproduise.

● ***Mort du réalisateur Yannick Andrei.*** — Le réalisateur Yannick Andrei est décédé, le 28 décembre, des suites d'une longue maladie. Né le 18 février 1927 à Bordeaux, Yannick Andrei a réalisé son premier long métrage de cinéma, *Samedi soir*, en 1960 avant de se spécialiser dans la télévision. Il a signé pour le petit écran une cinquantaine d'œuvres, dont *la Dame de Monsoreau*, *D'Artagnan amoureux*, *la Chambre des dames*, *Sans famille*, *la Lumière des justes*. Yannick Andrei avait obtenu en 1986 un sept d'or pour *l'Affaire Caillaux*.

● **L'intérim du premier ministre.** — M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, assure l'intérim du premier ministre, indique un décret publié au *Journal officiel*, le mardi 29 décembre. L'intérim, depuis le départ de M. Jacques Chirac, le 26 décembre, était assuré par M. André Giraud, ministre de la défense, M. Balladur étant en visite en Egypte. M. Chirac, en villégiature au Maroc, doit regagner Paris le 2 janvier.

● **Elections prud'homales : précision.** — La Fédération générale des salariés des organisations agricoles et de l'agro-alimentaire (FGSOA) tient à préciser, après la publication des résultats définitifs des élections prud'homales (*le Monde* du 23 décembre), que le ministère de l'agriculture reconnaît sa représentativité depuis 1945. *« La FGSOA*, souligne-t-elle, *bénéficie d'une audience réelle chez les salariés agricoles et de l'agro-alimentaire. Comme les cinq centrales syndicales,* [son] *implantation est plus forte dans certaines régions. »* Dans un communiqué, la FGSOA dénonce par ailleurs, à propos des élections prud'homales, des *« irrégularités massives au niveau des inscriptions »*.

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1987 a été tiré à 453 884 exemplaires